

Commission du Budget, de l'Enseignement supérieur
et des Bâtiments scolaires du

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2025–2026

11 MAI 2026

COMpte RENDU INTÉGRAL

SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026 (APRÈS-MIDI)

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation des résultats du conclave budgétaire	3
1.1	Exposé de la ministre-présidente	3
1.2	Échange de vues	6

VERSION PROVISOIRE

Présidence de M. Charles Gardier, président.

– *L'heure des questions et interpellations commence à 14h20.*

M. le président. – Mesdames, Messieurs, nous entamons nos travaux.

1 Présentation des résultats du conclave budgétaire

M. le président. – Nous passons à la présentation des résultats du conclave budgétaire relatif à l'ajustement du budget 2026. Faisant suite à son souhait d'assurer une parfaite information du Parlement, la ministre-présidente nous présentera les résultats de ce conclave. Cet exposé sera suivi d'un échange de vues. Je rappelle que cet exercice de présentation ne porte nullement préjudice au débat budgétaire qui aura prochainement lieu sur la base des projets de décret qui seront déposés ultérieurement.

1.1 Exposé de la ministre-présidente

Mme Élisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones. – Le 30 avril dernier, le gouvernement a approuvé le projet d'ajustement budgétaire 2026. Cet exercice budgétaire tranche avec les exercices précédents dans la mesure où il s'est révélé essentiellement technique. Aucune nouvelle économie ni aucune nouvelle politique n'ont été décidées à cette occasion.

Il est vrai que le gouvernement a travaillé dans un contexte radicalement différent de celui d'il y a un an. L'an dernier, les premières estimations des réalisations de 2024 avaient mis en évidence une situation de dérapage budgétaire considérable. Alors que mon prédécesseur avait fait voter un budget initial annonçant un déficit tout juste inférieur à 1 milliard d'euros, il apparaissait que le déficit risquait de s'élever à un 1,5 milliard d'euros. Cela représentait donc un trou de cinq cents millions d'euros, confirmé dans les comptes 2024. En moins de cinq ans, le déficit de la Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi quadruplé. Cela se passe de tout commentaire.

Vous vous en souviendrez, l'ajustement budgétaire 2025 a dès lors marqué le début d'un processus de reprise en main indispensable, afin d'assurer la soutenabilité à long terme de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi et surtout la pérennité des missions et services rendus au quotidien par tous eux qui font vivre notre Fédération. Si la récente dégradation de notre notation par Moody's Corporation était attendue, elle nous rappelle néanmoins l'urgence de la situation.

Nous nous sommes efforcés d'agir avec ordre et méthode: mise à plat de la situation budgétaire lors de l'ajustement 2025; appui d'un comité d'expert et organisation de groupes de travail en amont du budget initial 2026; prise de décisions fortes dans le cadre de ce dernier, avec plus de 700 millions d'euros d'économie

pour 200 millions d'euros de politiques nouvelles et l'objectif de stabiliser le déficit aux alentours de 1,2 milliard d'euros à l'horizon 2029.

Un an plus tard, le gouvernement entend maintenir le cap. Les premières estimations des réalisations de 2025 annoncent un déficit légèrement inférieur à 1,5 milliard d'euros, ce qui correspond aux prévisions du budget ajusté de la même année et conforte les choix méthodologiques opérés. Dès lors, l'enjeu de l'ajustement 2026 était de nous assurer que les économies annoncées permettront bien d'atteindre notre objectif pour 2029 et d'adapter les prévisions budgétaires aux paramètres macroéconomiques publiés en avril 2026 par le Bureau fédéral du Plan. Ceux-ci étaient à notre disposition lors du conclave budgétaire.

Bien entendu, la modification principale de ces paramètres est la forte hausse de l'inflation constatée à partir du mois de mars. À la suite de l'intervention américaine en Iran, les prévisions d'inflation ont été fortement revues à la hausse: entre les budgets initial et ajusté de 2026, elles sont passées de 1,4 % à 3,2 % pour l'indice des prix à la consommation et de 1,5 % à 3 % pour l'indice santé. Le Bureau du Plan a par ailleurs légèrement revu ce second indice à la hausse la semaine dernière.

Cette hausse de l'inflation engendre une augmentation de nos dépenses, qui devraient s'élever à un peu moins de 15,6 milliards d'euros en 2026, soit près de 200 millions de plus que le montant estimé lors du budget initial. Cette hausse s'explique en grande partie par le fait que les prochains dépassements de l'indice pivot sont actuellement prévus en juillet 2026 – voire en juin, selon les prévisions de mai –, mais aussi en décembre 2026. Cela signifie que, conformément aux décisions fédérales, les salaires des enseignants et des agents de la fonction publique ont été augmentés de 2 % en mars 2026 et devraient l'être encore en octobre 2026 et en mars 2027.

Cette hausse de l'inflation provoque également une croissance des recettes, mais celle-ci est limitée à 72 millions d'euros. Cela s'explique par le fait que la loi spéciale de financement prévoit que les dotations aux entités fédérées soient fixées sur la base du paramètre de février, soit avant la hausse la plus spectaculaire de l'inflation.

Un deuxième élément vient détériorer notre solde budgétaire. En effet, à la demande de l'Institut des comptes nationaux (ICN), nous avons dû requalifier les avances financières faites aux écoles de l'enseignement libre afin de leur permettre de financer la part non subventionnée des travaux réalisés dans le cadre du Plan de relance européen. Dans le cadre du budget initial, nous les avons en effet considérées comme des codes 8, c'est-à-dire comme une opération financière sans impact sur notre solde SEC (système européen de comptes nationaux et régionaux) dès lors qu'il s'agit d'avances qui devront être remboursées par les écoles. Nous jouons simplement le rôle d'une banque permettant aux écoles de bénéficier de meilleures conditions de financement.

Or, l'ICN nous invite à considérer ces avances comme des dépenses et, en retour, à considérer les remboursements ultérieurs comme des recettes. Cette requalification et la prise en compte partielle de la hausse de l'inflation de nos recettes expliquent une dégradation de 163 millions d'euros de notre solde SEC entre le budget initial et le budget ajusté. Le déficit s'élèvera donc à 1,77 milliard d'euros en 2026.

Cette dégradation est toutefois purement ponctuelle et sans effet sur notre trajectoire pluriannuelle. En effet, elle est totalement compensée dans une perspective pluriannuelle. Non seulement les écoles vont rembourser les avances accordées en 25 ans – comme pour un prêt bancaire classique –, mais, en outre, la loi spéciale de financement prévoit un recalcul des dotations de l'année N lors de l'année N+1.

Cela signifie que l'an prochain, nous percevrons ce qu'on appelle une «correction pour année antérieure», qui correspondra à la différence entre les dotations perçues sur la base des paramètres de février 2026 et ce que nous aurions dû percevoir selon l'inflation effective de 2026. Or, si l'on se base sur les paramètres d'avril 2026, cela représenterait une dotation complémentaire, toujours pour 2026, mais perçue en 2027, de 93 millions d'euros.

Prendre en considération ces deux corrections permet une meilleure comparaison des soldes du budget initial et du budget ajusté et met en évidence que le déficit structurel demeure pratiquement identique à celui du budget initial 2026. Le gouvernement n'a donc pas jugé nécessaire de prendre des mesures pour compenser la dégradation ponctuelle observée à l'ajustement dès lors qu'elle n'aurait pas d'impact sur notre trajectoire 2029 et sur l'objectif de stabiliser le déficit à 1,2 milliard d'euros à cet horizon.

Il est prévu de réunir un comité de *monitoring* après-conclave budgétaire ce 21 mai. Il permettra de mettre à jour cette trajectoire pluriannuelle. Nous ne manquerons pas de vous la communiquer dans les documents parlementaires qui accompagneront notre projet de budget ajusté. Nous resterons également attentifs à l'évolution ultérieure de l'inflation. Si cette dernière devait prendre des proportions encore plus importantes, il sera toujours possible de réaliser un second ajustement à l'automne, au moment des discussions relatives au budget initial 2027.

Cet ajustement budgétaire indique que le maintien du cap budgétaire et la reprise en main des finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles restent d'actualité. Notre ambition d'assurer la soutenabilité budgétaire n'est toutefois rendue réaliste que par les mesures d'économie décidées lors du budget initial 2026. Or, une part importante de ces mesures d'économie feront dès aujourd'hui l'objet de discussions dans cette commission – et vous les avez déjà entamées lors de vos travaux –, comme dans celles des autres membres du gouvernement concernés par le second décret-programme.

Bien que nous nous soyons efforcés d'adopter les mesures qui nous paraissaient avoir le plus de sens et être les plus justifiées, j'ai déjà reconnu à plusieurs reprises combien certaines d'entre elles sont dures. Je comprends aisément qu'elles suscitent un sentiment d'injustice auprès de toutes celles et tous ceux à qui des efforts importants sont demandés alors qu'ils ne sont en rien responsables de la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Néanmoins, au nom de l'ensemble du gouvernement, j'assume la pleine responsabilité de ces mesures. En effet, j'ai la conviction profonde qu'elles sont indispensables afin de préserver notre capacité à assurer un enseignement de qualité à tous les enfants, de développer des politiques de soutien au secteur de la petite enfance et de la jeunesse, de maintenir le dynamisme du secteur culturel et sportif, de préserver une offre de médias publics et d'assurer l'ensemble des missions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. J'assume ma responsabilité comme devraient le faire toutes les personnes qui entendent être responsables politiques. Je pense ici notamment à celles et ceux parmi vous et parmi nous qui assumaient des responsabilités durant la législature précédente.

Je le reconnais, la précédente législature a été marquée par des crises graves et nombreuses: la pandémie de la Covid-19, les inondations, la guerre en Ukraine... Ces crises ont pu, légitimement, favoriser des réactions à chaud, sans perspective. Mais aujourd'hui, il en va aussi de votre responsabilité d'apporter une réponse à l'explosion du déficit de ces cinq dernières années. On ne peut avoir laissé quadrupler le déficit et s'exonérer de toute responsabilité lorsque l'heure est venue de redresser la barre. Ou alors, on ne mérite pas le nom de responsable politique. Nous verrons comment évolueront les travaux de notre commission.

1.2 Échange de vues

Mme Amandine Pavet (PTB). – Madame la Ministre-Présidente, vous voilà du retour du Canada, après ce voyage ministériel, avec 150 invités, qui a fait beaucoup de bruit. Ce qui choque dans ce voyage disproportionné, c'est, bien sûr, ce honteux deux poids deux mesures. Je vous vois vous marrer à fond de balle, mais, en fait, cela n'a pas fait rire grand monde!

D'un côté, vous dépensez sans compter l'argent public en toute opacité. Vous avez, je tiens à le rappeler, délibérément caché le prix de ce voyage lorsque nous vous avons interrogée le 15 avril dernier à ce sujet. De l'autre, vous exigez depuis plus d'un an que chaque euro soit compté, rationalisé et économisé sur le dos des travailleurs, de leurs enfants, de leur avenir, des écoles déjà en mauvais état, sur le dos de la petite enfance, des mondes associatif et culturel déjà à bout de souffle.

D'un côté, vous claquez 440 000 euros en une semaine pour l'image de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le monde. De l'autre, vous faites serrer la ceinture de ceux qui font tourner ce pays et qui n'en peuvent déjà plus, les professeurs à qui vous demandez de bosser 10 % en plus sans un euro en plus, les étudiants,

présents dans le public aujourd'hui, qui devront payer un minerval de 1 200 euros, les puéricultrices pour qui vous abandonnez toutes vos belles promesses pour rendre leur métier viable et les mondes associatif, culturel et médiatique que vous souhaitez museler sous prétexte de vouloir faire des économies.

Le jour où vous voulez faire voter les pires mesures antisociales, vous revenez tranquillement du Canada et vous nous présentez cet ajustement budgétaire que vous qualifiez de technique. Or pour nous il n'a rien de technique! Un ajustement peut choisir le bon trajet, peut choisir de changer de cap. Vous nous expliquez que vous ne ferez pas cela, mais que vous continuerez de vous enfoncer dans des coupes budgétaires destructrices, pas pour vous, nous le savons, mais pour tous ceux qui se mobilisent contre ces mesures d'austérité.

Je vous fais part des mots d'un travailleur qui vient de perdre son emploi à la suite de vos coupes budgétaires: «Pendant qu'on démantèle, pendant qu'on coupe, pendant qu'on explique au secteur culturel, au monde associatif, aux bibliothèques, aux étudiants, aux écoles, aux travailleurs et travailleuses qu'il faut se serrer la ceinture, on découvre que des dizaines, voire des centaines de milliers d'euros peuvent être mobilisés pour des voyages ministériels à l'étranger avec délégation invitée, communication institutionnelle, et cette information est insupportable!».

Ce voyage au Canada a fait grand bruit parce qu'il est le symbole de la déconnexion avec la réalité des ministres – aussi bien ceux du MR que du groupe Les Engagés –, de vos choix et de vos priorités complètement absurdes, ainsi que de la vision de société que vous tentez d'imposer par toutes vos réformes: du champagne pour quelques-uns, pendant que la majorité peine à trouver de l'eau.

C'est bien de cela qu'il s'agit, au bout du compte. Vos politiques vont toutes dans le même sens: préserver une bonne éducation, une grande culture et des places en crèche, mais uniquement pour ceux qui ont de la thune, à savoir votre classe à vous – celle des plus aisés. Pour les autres, tous ces droits fondamentaux que sont l'accès aux études, l'accès à la culture et l'accès à un travail digne sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité et de vos économies qui n'en sont pas – j'y reviendrai.

Vos fameuses économies, vous avez décidé de les réaliser sur le dos des enfants dont la boîte à tartines est vide, sur le dos des travailleurs et travailleuses qui, même avec deux salaires, ne parviennent plus à boucler les fins de mois – vous avez parlé de l'inflation –; sur le dos des malades et des secteurs déjà structurellement sous-financés. Nous sommes néanmoins très nombreux à nous opposer à cette vision de société élitiste, antisociale et antidémocratique.

Je voudrais d'ailleurs remercier sincèrement les étudiants qui se mobilisent depuis des mois, et qui sont encore là aujourd'hui pour défendre nos droits à toutes et tous, leur droit d'accès aux études et pour se battre contre vos politiques antisociales et antidémocratiques. Ce qui me touche toujours dans les manifestations,

quand nous demandons aux étudiants ou aux professeurs les raisons de leur mobilisation, c'est le fait qu'ils se battent pour leurs conditions de travail et pour leurs conditions d'études, mais également pour quelque chose de plus grand et qui va plus loin.

Nous entendons les étudiants se battre pour ceux qui galèrent le plus, pour les générations futures, pour les petits frères et les petites sœurs qui ne pourront peut-être pas faire les mêmes études qu'eux. Nous entendons les professeurs et les enseignants se battre parce qu'ils ne trouvent pas normal que les étudiants n'aient pas les mêmes droits en fonction de leur provenance ou en fonction des revenus de leurs parents. Ils se battent pour nos droits fondamentaux à tous et pour une tout autre société que celle que vous nous proposez aujourd'hui.

De fait, depuis le début de vos coupes budgétaires, des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées contre votre gouvernement. À l'occasion de la manifestation du 9 avril dernier, j'ai posé une question parlementaire, le 13 avril, dans laquelle j'ai mentionné que 15 000 personnes y avaient participé et qu'elles dénonçaient vos mesures. M. Evrard a indiqué que je n'avais pas respecté le règlement, car, pour la majorité, il ne s'agissait pas d'un nouvel élément! Certains d'entre vous étaient présents...

M. le président. – Vous avez quand même posé votre question.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Oui, mais il a fallu que je me batte et je n'ai pas obtenu de réponse. Le règlement est complètement stupide et ne permet pas à des dizaines de milliers de manifestants de faire entendre leur voix au sein de ce Parlement! Madame la Ministre-Présidente, nous n'avons toujours pas entendu ce que vous répondez aux manifestants qui se mobilisent contre ces coupes budgétaires. Le 9 avril, ils étaient 15 000, deux fois plus qu'en décembre où ils étaient 8 000. En mars et avril derniers, des milliers d'étudiants sont descendus dans la rue contre le minerval à 1 200 euros, sans parler des mobilisations nationales contre les mesures des partis de votre majorité. Nous attendons avec impatience le 12 mai, date de la manifestation nationale qui s'opposera à vos choix budgétaires absurdes.

Ces mobilisations vous dérangent, c'est pourquoi vous n'avez pas voulu que cette question soit abordée le 13 avril. Ces blocages antidémocratiques, comme nous l'avons à nouveau constaté il y a une heure quand vous avez refusé d'entendre des auditions sur un minerval à 1 200 euros, sont choquants, mais c'est également un aveu de faiblesse. En effet, vous savez pertinemment que ces mesures sont très largement contestées par la population, par les étudiants, par le monde académique et par les parents. Vous ne voulez pas entendre cette colère, mais elle va s'exprimer demain dans la rue!

Ce que vous ne parvenez plus à justifier politiquement lors de nos débats au sein de ce Parlement, vous tentez de l'imposer par la force, comme en témoignent

certain documents qui ont circulé ces derniers mois. Une circulaire pour le minerval à 1 200 euros a été envoyée aux institutions d'enseignement supérieur alors même que le texte n'a pas été voté par notre Parlement. Le résultat est que certaines hautes écoles affichent dès aujourd'hui ce montant pour le minerval, ce qui influe sur le choix des étudiants et de leurs parents. Vous avez totalement dépassé le processus de concertation, et même le processus de vote au sein de notre Parlement. Vous avez fait la même chose au niveau de l'enseignement obligatoire, notamment pour les détachés pédagogiques.

Le manque de démocratie s'exprime également et surtout dans votre refus de mener le débat et d'entendre les avis majoritaires qui sont opposés à vos réformes destructrices. Nous avons d'ailleurs fourni plein d'avis différents contre le minerval à 1 200 euros. Nous vous avons même proposé d'inviter des gens qui seraient d'avis que ce nouveau minerval allait être génial et ne renforcerait pas les inégalités. Cela aurait toutefois été difficile à trouver! De notre côté, nous n'en avons pas trouvé.

C'est d'ailleurs le fil conducteur qui guide les ministres du gouvernement MR-Les Engagés: le manque total de concertation et de prise en compte des avis, d'une part, des premiers concernés qui vont payer et, d'autre part, de ceux qui vont devoir appliquer vos réformes. Citons les syndicats, les enseignants, les étudiants ainsi que le monde associatif, culturel, académique ou encore les associations de parents et les directions d'école. Encore ce matin, des directions d'école ont dit que la ministre sciait la branche sur laquelle elle était assise et que c'était un non-sens d'aller à ce point contre l'avis d'une large majorité.

Nous pouvons mettre en avant plein d'avis sur votre décret-programme. La CSC, par exemple, parle de mesures indécentes qui vont aggraver la pénurie dans le secteur de l'enseignement. Le SETCa dit que la ministre a réussi à se mettre l'ensemble du secteur à dos, des fédérations de pouvoirs organisateurs aux organisations syndicales et associations de parents. On parle un peu partout de mépris et de manque de concertation. La CGSP parle de mesures inacceptables alors que la Belgique n'est pas en situation de crise économique. Je vous épargne tous les avis, mais il y en a énormément. Je les épargne surtout aux étudiants qui se sont mobilisés pour entendre les débats sur le minerval. La Fédération des étudiant(e)s francophones (FEF) s'est également exprimée en parlant d'un risque d'exclure les étudiants les plus précaires et de renforcer les inégalités sociales. Encore une fois, elle souligne qu'il n'y a aucune écoute du terrain. Le Conseil des rectrices et recteurs (CRef) a aussi remis un avis particulièrement négatif à propos du minerval.

Sur les autres mesures, puisque le budget que vous venez de présenter concerne aussi d'autres secteurs, le Conseil supérieur de la culture (CSC) parle d'une «approche budgétaire technique, austère, qui crée un climat anxieux et

d'imprévisibilité pour les acteurs et opérateurs culturels». Une fois de plus, il parle d'absence de concertation.

L'avis du Conseil supérieur de l'éducation permanente (CSEP) est également intéressant, car il montre à quel point le discours de votre gouvernement sur la concertation est une blague. Le CSEP s'étonne des propos tenus dans notre Parlement selon lesquels la concertation avec les secteurs de l'éducation permanente serait si parfaite qu'elle serait montrée en exemple des efforts réalisés par le gouvernement. Le CSEP réfute ces propos qu'il estime mensongers et souligne une fois de plus son regret face à une concertation qui n'est que de façade et indigne de ce nom.

Nous en revenons à la conférence qui s'est tenue à Walhain, à l'occasion de laquelle la ministre des Médias, Jacqueline Galant, a expliqué «au calme», en toute décontraction que, pour elle, la concertation...

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Monsieur le Président, il me semble que cette intervention dépasse le cadre du débat budgétaire. Il faudrait recentrer le propos.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Je me trompe ou quelqu'un parle en même temps que moi?

M. le président. – Il serait effectivement intéressant d'en venir à l'objet de la discussion, Madame la Députée.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Si on ne parle pas de concertation au moment où l'on évoque le débat budgétaire... La ministre a beau avoir l'air de dire qu'un ajusté budgétaire est technique, il reste un ajusté budgétaire. Si la ministre voulait faire une conférence de presse tranquille, sans députés pour la questionner, elle pouvait prendre une autre salle que celle de cette commission. Je vais rentrer dans le débat, mais, avant tout, j'affirme que la concertation est essentielle pour savoir si un ajusté budgétaire est intéressant ou non.

À la conférence de Walhain, la ministre Jacqueline Galant a donc expliqué en toute décontraction que, pour elle, la concertation consistait à recevoir les représentants des travailleurs et à ensuite continuer son chemin comme si de rien n'était, en mode «cause toujours». Il s'agit d'un manque flagrant de démocratie.

Un autre exemple qui prouve que, pour ce gouvernement, le processus démocratique s'arrête au lendemain des élections, c'est que non seulement vous n'écoutez pas ceux qui vous alertent à propos des impacts destructeurs de vos réformes, qu'il s'agisse de l'exclusion et de l'élitisation de l'enseignement supérieur, l'aggravation de la pénurie d'enseignants ou de puéricultrices, l'explosion des inégalités pour les enfants, l'agonie du secteur culturel, mais de plus, avant les élections, vous aviez promis tout l'inverse des réformes que vous mettez en œuvre.

Cela va aller, Monsieur Resinelli, nous en avons encore pour un bout de temps.

La promesse du MR était «de soutenir, d'encourager et de valoriser celles et ceux qui œuvrent au sein de nos écoles». Par ailleurs, on peut retrouver dans le programme cette phrase: «Mieux rémunérer celles et ceux qui prestent davantage.»

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Cinq pour cent en plus pour les nouveaux enseignants.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Vous aurez votre temps de parole, avez-vous un problème à me laisser le mien? Merci, Monsieur Resinelli; un petit peu de respect.

M. le président. – On écoute Madame Pavet, s'il vous plaît.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Merci, Monsieur Gardier. Je sens que vous êtes de notre côté, aujourd'hui.

M. le président. – Ne me titillez pas.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Les Engagés avaient promis aux enseignants une revalorisation salariale de 10 % et de leur métier. La réalité: une surcharge de 10 % de travail en plus sans un euro de plus, 1 300 pertes d'emploi, des pertes de salaire pouvant aller jusqu'à 400 euros par mois, ce qui est conséquent lorsque l'on ne gagne pas 7 000 euros par mois, Monsieur Resinelli. Un président de parti a dit que si cela n'avait tenu qu'à lui, il y serait allé encore plus fort. C'est la réalité.

J'espère que vous êtes prêts à vous replonger dans vos archives: le MR affirmait aussi que «l'école doit être le lieu de l'égalité des chances». Les Engagés écrivaient dans leur programme de 2024 vouloir «renforcer le financement de l'enseignement supérieur en assurant l'accessibilité à celles et ceux qui y aspirent». La réalité: vous voulez que 60 % des étudiants paient 1 200 euros de minerval par an, ce qui est l'une, si ce n'est la mesure la plus dégueulasse et la plus inégalitaire que j'ai vue dans ce Parlement.

Nous allons maintenant en arriver au budget et au financement à proprement parler, puisque je sens que vous avez hâte de rentrer dans le débat. Dans les nombreuses mobilisations contre les politiques antisociales et antidémocratiques de votre gouvernement, un message ressort sur les pancartes, les slogans, les prises de parole.

Un message ressort sur toutes les pancartes: oui, il y a de l'argent, et oui, d'autres choix sont possibles.

J'aimerais aujourd'hui vous entendre sur trois questions que vous tentez systématiquement d'éviter depuis des mois.

Premièrement, la question de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, dont je retracerai brièvement l'histoire. Cette loi a été créée par le PSC, ancêtre des Engagés, et validée à plusieurs reprises par l'ensemble des partis francophones, à l'exception du PTB. Elle

conduit, d'année en année, au sous-financement des compétences essentielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Deuxièmement, la question de la contre-productivité des coupes budgétaires. Vous dites que vos coupes budgétaires ont pour but de sauver la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais l'expérience de l'austérité menée en 2008 dans plusieurs pays d'Europe démontre tout l'inverse. Je vous citerai des économistes, et pas uniquement de gauche. J'ai sélectionné de bons représentants de droite et même le Fonds monétaire international (FMI). Ce dernier a lui-même conclu que les mesures d'austérité prises à la suite de la crise de 2008 n'avaient pas mené au redressement économique annoncé. En réalité, vos coupes budgétaires vont provoquer des milliers de pertes d'emplois, aboutir à un appauvrissement de l'éducation et de la culture et diminuer le nombre de places disponibles en crèche. Les recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles vont encore diminuer. Or, nous n'avons toujours pas obtenu le moindre début de contre-argument par rapport à cette austérité qui, *in fine*, aggrave la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Troisièmement, la question des choix budgétaires et des dépenses faramineuses faites aux différents niveaux de pouvoir. Au moment où le MR et les Engagés affirment qu'il n'y a pas d'argent pour les étudiants et leur minerval, ni pour rénover les écoles et les universités, ni pour payer dignement les travailleurs, ils dépensent 34 milliards d'euros dans l'armement, alors qu'ils savent que nos écoles tombent en ruine! Des ministres et des députés utilisent d'ailleurs désormais l'argument de la situation internationale et des difficultés financières du gouvernement fédéral, alors qu'il y a quelques mois, ils se moquaient du PTB lorsque celui-ci faisait le lien entre les deux. Il y a donc une contradiction et nous essayerons d'approfondir le débat aujourd'hui.

Commençons par la loi spéciale de financement. Cette dernière ne permet non seulement pas de financer la Fédération Wallonie-Bruxelles à la hauteur de ses besoins, mais elle contribue aussi à son sous-financement d'année en année.

Il est facile de faire des coupes budgétaires, mais les recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne font que diminuer. Or, vous refusez d'entrer dans le cœur du débat, à savoir de parler de cette fameuse loi spéciale de financement.

Il faut bien comprendre que cette loi fonctionne différemment dans les Régions et les Communautés.

Au niveau de la Communauté française, nous avons deux sources de financement.

Tout d'abord, la dotation TVA, qui est un montant calculé en partant du montant de l'année précédente multiplié par trois coefficients que sont l'inflation, un taux de 91 % de la croissance du produit intérieur brut (PIB) et le taux de croissance de la population âgée de moins de 18 ans. La répartition de la dotation TVA se fait en appliquant la «clé élèves», qui tient compte de la part de chaque

Communauté dans le total des élèves âgés de 6 à 17 ans inscrits dans un établissement scolaire. La dotation TVA représente environ 70 % des recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Notre deuxième source de financement est la dotation issue de l'impôt des personnes physiques (IPP), qui est un montant calculé en partant du montant de l'année précédente multiplié par deux coefficients que sont l'inflation et la croissance du PIB. La répartition se fait en tenant compte de la part de chaque Communauté dans l'IPP. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, la dotation équivaut au total des recettes IPP de la Région wallonne et à 80 % des recettes IPP de la Région de Bruxelles-Capitale. La dotation issue de l'IPP représente environ 25 % des recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La loi spéciale de financement prévoit encore d'autres rentrées beaucoup plus faibles, mais le total des recettes issues de cette loi correspond à plus de 96 % des recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le reste provient de quelques recettes propres ou issues de la digitalisation de crédits.

La loi spéciale de financement a été votée en 1988 et est d'application depuis 1989. Les partis francophones ayant voté en faveur de son adoption sont le PS et le PSC, devenu ensuite le cdH, puis Les Engagés. Du côté flamand, le CD&V et Vooruit ont voté en faveur de l'adoption de cette loi.

En 1990, soit seulement deux ans après que la loi ait été votée, la Fédération Wallonie-Bruxelles était déjà incapable de payer les 2 % d'augmentation de salaire promis à tous les employés de la fonction publique. Ces derniers avaient finalement été payés en échange de suppressions d'emplois.

Au lieu de demander la suppression de cette loi qui ne fonctionnait pas, les partis politiques francophones ont signé les accords de la Saint-Quentin en 1992. C'est à ce moment-là que certaines compétences communautaires, comme le tourisme et les aides sociales, ont été transférées vers les Régions, et ce, en ne transférant pas la totalité des moyens nécessaires.

C'est la voie que le PS, le PSC et Ecolo ont choisie pour refinancer la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quatre ans seulement après le vote de la loi spéciale de financement, cette dernière était déjà tellement insuffisante pour financer les compétences de notre Fédération que deux partis francophones, qui avaient pourtant voté en faveur de son adoption, ont décidé de retirer des compétences à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour qu'elle dispose de moyens suffisants.

En 2001, étant donné que le transfert de compétences ne s'était pas avéré suffisant et que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'avait de nouveau plus les moyens d'assurer ses compétences, nous avons eu droit à d'autres accords. Les accords de la Saint-Polycarpe ont un peu modifié la loi spéciale de financement, en liant la

dotation à l'évolution du PIB, mais seulement partiellement et sans aucun rattrapage des douze années précédentes. Ces accords ont été votés par la majorité de l'époque, composée du PS, du MR, d'Ecolo et de leurs pendants flamands, à savoir Vooruit, l'OpenVLD et Groen. Puisqu'une majorité des deux tiers était nécessaire au Parlement, il a fallu l'appui de l'ancêtre de la N-VA. Le PSC s'est quant à lui abstenu.

Enfin, en 2013, les accords de la Sainte-Émilie ont été signés par le MR, le PS, Ecolo et le cdH. Ils ont permis le transfert de compétences que la Fédération Wallonie-Bruxelles venait d'obtenir vers les Régions. L'objectif était de ne pas surcharger notre Fédération alors qu'elle était déjà en difficulté.

Ce petit rappel historique permet de comprendre deux choses très importantes.

Premièrement, depuis sa conception il y a près de 40 ans, la loi spéciale de financement n'a jamais été adaptée pour assurer le financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au moment de sa conception, elle était déjà insuffisante. En outre, elle ne prenait pas en compte l'évolution du PIB. Ce point a été partiellement corrigé, mais pas totalement et sans rattrapage.

Deuxièmement, la loi spéciale de financement ne prend pas en compte l'évolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

Elle ne prend pas non plus en compte l'évolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Or, c'est d'eux dont nous parlons aujourd'hui: leur nombre a doublé en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le vote de la loi de financement.

Sur le sujet, j'aimerais vous citer un extrait du «*Contre-rapport sur la dette publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles*», publié par Éconosphères, qui permet de mieux comprendre pourquoi la loi de financement est insuffisante: «Si nous analysons l'évolution des recettes et des dépenses de la FWB ces 15 dernières années, on constate que les dépenses de la FWB ont crû de 2,2 % par an alors que les recettes n'ont augmenté que de 1,7 % par an. La croissance des dépenses entre 2011 et 2024 a donc été plus rapide que la croissance des recettes. Cependant, cette évolution est restée inférieure à la croissance économique réelle en Belgique, qui s'élève à 2,3 % par an en moyenne durant cette période. En d'autres termes, les dépenses publiques de la FWB ont progressé moins vite que la richesse produite, mais les recettes ont suivi une trajectoire encore plus faible, creusant mécaniquement le déficit. En 2011, les recettes de la FWB représentaient 2,33% du PIB national. Elles ne comptent plus que 2,13% du PIB en 2024, soit une baisse de 0,2 point de PIB. Cela peut paraître dérisoire, mais cette baisse de 0,2 point de PIB équivaut à 1,2 milliard d'euros de manque à gagner — soit quasiment le montant du déficit primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2024 (1,3 milliard). Si les recettes avaient simplement conservé leur part relative dans l'économie, le déficit primaire aurait été presque nul. Sur base des mêmes données que

celles utilisées par le rapport des experts du gouvernement, nous pouvons donc aussi bien conclure que le déficit de la FWB s'explique par une crise du financement: la part des recettes de la FWB dans la richesse nationale baisse de manière structurelle ce qui, malgré des dépenses contenues – puisque leur part dans le PIB est restée stable, voire a légèrement diminué – augmente mécaniquement le déficit.»

Je me suis permise de lire une grande partie du rapport d'Éconosphères, ce réseau d'économistes que vous avez refusé à plusieurs reprises d'entendre ici, chers collègues de la majorité. Ils l'auraient fait bien mieux que moi. C'est vraiment dommage de ne pas avoir pu entendre ici leur avis éclairé.

Pour synthétiser, cela signifie que, vu la loi de financement actuelle, la part du gâteau attribuée aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir l'enseignement, l'enseignement supérieur, la petite enfance, la culture et l'aide à la jeunesse diminue d'année en année. Ces compétences sont essentielles pour l'avenir des jeunes, Madame la Ministre-Présidente. Nous aimerions aujourd'hui vous entendre sur ce point!

La Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas la seule à être financée par cette loi spéciale puisque la Communauté flamande l'est aussi. Cette dernière rajoute d'ailleurs, selon nos calculs, 2 milliards d'euros en plus des dotations prévues par la loi spéciale de financement qui lui permet de financer notamment son enseignement.

Deuxièmement, tous les partis francophones ont été impliqués, à un moment ou à un autre, dans le système qui a construit cette loi et aucun de ces partis jusqu'à présent n'a eu le courage de dire que cette loi ne fonctionne pas et qu'il faut la modifier. À la place, vous avez pris des petites mesurette pour tenter de faire en sorte que la Fédération Wallonie-Bruxelles parvienne tant bien que mal à continuer de financer ses compétences. La situation dans laquelle la Fédération Wallonie-Bruxelles se trouve aujourd'hui n'est une surprise pour personne! Vous le saviez avant d'écrire vos programmes électoraux, car vous aviez bien conscience du fait que notre niveau de pouvoir est sous-financé structurellement. Vous avez d'ailleurs tenté tant bien que mal de corriger ce sous-financement au fur et à mesure des années, mais pas suffisamment. La conséquence est lourde pour les jeunes et pour tous les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous aimerions parler du cœur de ce problème.

Madame la Ministre-Présidente, confirmez-vous que, d'année en année, la part du PIB consacrée à nos compétences diminue? Avez-vous interpellé le gouvernement fédéral à ce sujet? Quelle est la position de votre majorité MR-Les Engagés sur la question? Enfin, le cadre de la loi de financement constitue-t-il vraiment le problème rencontré en Fédération Wallonie-Bruxelles? Ou considérez-vous que le problème se trouve ailleurs, notamment dans les finances de l'État fédéral lui-même, comme vous nous l'avez déjà expliqué? J'y viens; vous vous doutez bien

que ce n'est pas notre avis. Nous pensons effectivement que l'État fédéral pourrait aller chercher l'argent nécessaire afin de financer pleinement la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avant cela, je voudrais aborder un autre sujet tabou, à savoir les effets contre-productifs de vos réformes. Vous insistez encore sur le fait que les coupes budgétaires serviraient à sauver la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais face à la réalité, votre justification ne tient pas la route! Vous n'êtes pas en train de sauver la Fédération Wallonie-Bruxelles, vous n'êtes pas en train de sauver les universités et les hautes écoles. Au contraire, vos décisions sont en train d'enfoncer encore plus ces secteurs sur le plan financier. Les politiques d'austérité prises pour résoudre un problème de déficit ne fonctionnent pas. C'est d'autant plus vrai pour les coupes budgétaires dans des secteurs comme l'éducation, la petite enfance, la jeunesse ou la culture.

Vous avez, à plusieurs reprises, parlé d'un scénario à la grecque et vous avez dit que c'est ce scénario que vous voulez à tout prix éviter. Mais, en fait, c'est un très bon exemple. Bien que notre situation ne soit pas celle de la Grèce, c'est précisément la solution qu'il ne faut pas prendre. La crise de 2010 a montré l'échec de la méthode que vous appliquez aujourd'hui.

Dans les années 2010, la hausse importante de l'endettement des pays d'Europe, dont la Grèce, a été notamment causée par l'impact des politiques d'austérité sur la croissance. Les analyses montrent que plus un pays était soumis à un effort budgétaire important, plus son niveau d'endettement a augmenté. Mark Zandi, économiste en chef chez Moody's, dit que «l'austérité a été très contre-productive pour l'économie grecque et une telle politique ne devrait pas être appliquée tant que l'économie d'un pays n'est pas clairement en expansion». Vous vous doutez que M. Zandi n'est pas mon inspiration au niveau de l'économie, mais ses propos sont clairs.

Dans une analyse qu'il a produite, le FMI reconnaît qu'il a fait des erreurs significatives au moment de calculer les effets sur la croissance économique des mesures d'austérité imposées à la Grèce en 2010. Cette analyse montre que la Grèce a perdu 1,50 euro pour chaque euro qui a été coupé, entraînant la Grèce dans une spirale négative, une économie qui était déjà en difficulté.

Le professeur Philippe Marlière a, lui, mis en évidence quelques chiffres de l'impact que ces trois années d'austérité ont eu sur la Grèce: la dette publique est passée de 120 % du PIB à 160 %, le taux de chômage a doublé. C'est sur les salariés et les bénéficiaires de la sécurité sociale qu'est retombée la charge de ces mesures, pas sur les évadés fiscaux ou les millionnaires.

Les conséquences humaines sont dramatiques et scandaleuses. C'est pourquoi il est particulièrement grave de mener pareille politique dans les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Vous allez non seulement impacter la

croissance, mais également le potentiel de recettes. C'est un cercle vicieux dans lequel vous êtes en train de nous plonger.

On parle par exemple du nombre d'emplois que vous allez faire perdre avec vos coupes budgétaires, que ce soit dans l'éducation, la culture ou encore la petite enfance.

Un grand nombre de professeurs ont fait la même analyse. Pour Michel Husson, économiste français, les mesures d'austérité budgétaire prises partout en Europe n'ont fait qu'étouffer la petite reprise qui pointait à l'horizon en 2010 et ont enfoncé l'Europe dans un contexte de récession. Il explique que l'austérité n'a fait que paralyser la croissance de l'Europe, avec des programmeurs de finances publiques toujours aussi décevants. Pire, selon, lui, elles ont contribué aux inégalités qui affaibliront à plus long terme la situation économique et contribueront surtout à plus de souffrance des sans-emploi et des personnes les plus pauvres, et ce, pour de nombreuses années.

Même les chercheurs et les économistes qui soutiennent la théorie selon laquelle la réduction des dépenses publiques peut avoir un impact efficace et favorable sur la croissance à long terme et permet de réduire le déficit, comme le notait Luc Van Meensel qui a écrit plusieurs articles sur les conséquences de la crise financière de 2010 en Belgique, expliquent que cela n'est valable que si ces assainissements budgétaires ne portent pas sur les dépenses principalement considérées comme productives, c'est-à-dire les investissements publics dans l'enseignement, la recherche et l'innovation. C'est tout le contraire de ce que vous êtes en train de faire ici en Fédération Wallonie-Bruxelles avec vos coupes budgétaires qui touchent précisément l'enseignement, la recherche et même la culture qui, je vous le rappelle, est un énorme secteur dans lequel les investissements permettent de créer de l'emploi.

Je vais arriver au troisième point et conclure par là.

Au début des débats budgétaires, il y a près d'un an, je me souviens que les députés de la majorité, ainsi que vous-même, Madame la Ministre-Présidente, vous vous êtes beaucoup amusés lorsque le PTB dénonçait les deux poids deux mesures du MR et des Engagés qui, d'un côté, signent à deux mains quand il s'agit d'investir 34 milliards d'euros dans l'armement et qui, de l'autre, ne cessent de nous présenter des coupes budgétaires en nous disant qu'on n'a pas le choix, parce qu'il n'y a pas d'argent.

Je dois avouer qu'à ce propos, le débat a évolué dans notre commission. Ces derniers mois, c'est même la majorité qui utilise l'argument de la situation budgétaire fédérale et du contexte international pour justifier l'impossibilité d'un refinancement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. J'ai retrouvé quelques déclarations à ce propos.

Madame Bluge, il y a quelques mois, vous nous avez dit que le niveau de déficit et la dynamique de la dette rendaient aujourd'hui très difficile la mise en œuvre immédiate d'un refinancement massif sans mettre en péril l'équilibre global des finances publiques.

Madame la Ministre-Présidente, à la question de savoir si une réforme de la loi de financement était souhaitable, vous nous avez dit que ce n'était pas si évident dès lors que les autres niveaux de pouvoir, dont l'État fédéral, ont des problèmes de déficit souvent bien pires que ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous aimerions vous entendre répéter ces propos aujourd'hui afin de centrer le débat sur la question de savoir où aller chercher de l'argent. En plein débat budgétaire, vous avez aussi déclaré savoir que la situation budgétaire fédérale était encore plus difficile que la nôtre, même si une contribution encore plus importante des épaules les plus larges était prévue, ce qui, selon vous, était souhaitable: elle serait nécessaire pour préserver nos soins de santé et soutenir nos pensions.

Comme vous, j'aimerais vivre dans un monde où la Russie n'aurait pas envahi l'Ukraine, où le Moyen-Orient serait en paix et où nous pourrions compter sur le soutien sans faille des États-Unis. J'aimerais être certaine que l'achat des F-35 est une dépense inutile et coûteuse. J'espère que l'avenir vous donnera raison et qu'ils ne serviront jamais, mais je l'ignore. Je sais seulement que nous ne vivons plus dans le même monde qu'hier et que nous ne pouvons plus considérer que la paix est garantie.

Vous avez dit – je m'en souviens encore – que la contribution des épaules les plus larges serait souhaitable, mais j'ai envie de vous demander ce qu'attendent le MR et Les Engagés. Madame la Ministre, vous-même, qu'attendez-vous, puisque cette citation vient de votre part? Pourtant, entre 2020 et 2023, au Parlement fédéral, le MR et Les Engagés ont voté onze fois contre notre proposition de taxe sur les ultra-riches, qui permettrait de rapporter 8 milliards d'euros en ne touchant que les 1 % les plus riches. C'est un montant conséquent, dont les universités, les hautes écoles, l'éducation et tous les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles auraient bien besoin. Ne serait-ce qu'une toute petite part réglerait tous nos problèmes.

Ce week-end encore, l'économiste Gabriel Zucman a expliqué dans la presse qu'en Belgique, une taxe minimale sur le patrimoine pourrait rapporter 1 à 1,8 milliard d'euros, en étant très prudent dans les calculs. Cette information n'a pas tardé à être reprise par le collectif Mars Attacks, un mouvement d'enseignants qui se bouge beaucoup pour le moment afin de lutter contre vos réformes. Il a partagé l'information en répondant aux appels à l'aide de la ministre Glatigny et aux vôtres, Madame la Ministre-Présidente. Vous annoncez être en attente de bonnes idées pour pouvoir refinancer la Fédération Wallonie-Bruxelles. En voilà pourtant une idée qu'elle est bonne!

Concernant les 34 F-35 achetés par la Belgique, nous continuons de dénoncer le fait qu'il s'agisse d'une dépense extrêmement coûteuse, qui n'apportera que la guerre et certainement pas la paix. Pour information, on ne se défend pas avec un F-35, mais on attaque, on détruit, on tue. Theo Francken estime que l'achat des onze derniers avions de chasse a coûté 1,6 milliard d'euros, des dépenses pleinement soutenues par le MR et Les Engagés, qui déclarent au sein de notre Parlement ne pas avoir d'autre chose que de faire 250 millions d'euros d'économies par an. Avec le prix d'achat d'un seul F-35 – je ne vous parle même pas des munitions, j'y reviendrai après – nous annulons toutes vos coupes budgétaires dans l'enseignement obligatoire, à savoir 74 millions d'euros, mais aussi dans la petite enfance, à savoir 86,7 millions d'euros.

Il n'y a pas que l'achat des F-35, il y a aussi leur équipement. Nous avons appris il y a deux jours dans la presse que la Défense va acquérir des missiles américains pour un montant maximal de 3,69 milliards de dollars. C'était écrit dans *«L'Écho»* et *«De Tijd»* de ce samedi. C'est un truc de fou!

La vraie question que nous devons nous poser porte sur le choix de société que nous voulons faire. Voulons-nous dépenser des milliards d'euros pour acheter des armes et servir les intérêts de Trump – parce que c'est bien aux Américains que nous achetons ces armes –, lui qui, sans relâche, continue ses guerres économiques et impérialistes, en tentant d'asservir les peuples du monde entier pour piller toujours plus de richesses? Ou alors, voulons-nous faire en sorte que nos auditoires aient assez de places pour accueillir les étudiants et permettre à chaque jeune, ici, en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'avoir accès aux études, peu importe ce que gagnent ses parents, et d'avoir le droit de choisir? Parce que c'est de cela que nous parlons aujourd'hui: avec la réforme du minerval – mon camarade Octave Daube va y revenir par la suite –, vous allez exclure des études un tas de jeunes, alors que seule une toute petite partie du budget que vous claquez dans des missiles qui arment des F-35 pourrait suffire à refinancer l'éducation et l'enseignement.

Vos gouvernements MR-Les Engagés ont fait le choix de construire la guerre et de détruire les écoles. Vous n'avez pas envoyé de lettre à chaque jeune pour expliquer qu'il manque des infirmières, des puéricultrices ou des enseignants. Pourtant, il en manque un paquet! Par contre, vous avez fait le choix d'envoyer un courrier à chaque jeune pour qu'il s'engage dans un service militaire. Vous avez fait le choix d'investir 34 milliards d'euros dans l'armement, au moment même où vous dites que les finances sont dans le rouge, à tous les niveaux de pouvoir, pour justifier vos coupes antisociales dans les pensions, mais aussi en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans les écoles, ainsi que dans les secteurs de l'enfance et de la culture.

Madame la Ministre-Présidente, j'aimerais donc vous entendre sur cette vraie réalité et ces trois questions: la loi de financement, l'effet contre-productif de vos coupes budgétaires – qu'on a encore constaté dans votre ajustement budgétaire –

et la raison pour laquelle vous ne voulez pas aller chercher l'argent là où il se trouve.

Une manifestation aura lieu demain. Nous y serons et nous espérons de tout cœur qu'il y aura encore beaucoup de monde pour se battre contre la vision de société élitiste et antisociale qui est la vôtre en Fédération Wallonie-Bruxelles ou au niveau fédéral. Il y aura encore de longs débats. Le dernier vote aura lieu le 27 mai et nous espérons donc que la contestation sociale se fera encore forte pour vous faire reculer.

M. Martin Casier (PS). – Madame la Ministre-Présidente, vous avez terminé votre intervention avec une sorte de mise en garde – fort peu à propos sur le fond – et un appel à la responsabilité.

Être responsable, ce n'est pas voter une réforme des droits d'enregistrement en Wallonie qui coûtera 250 millions d'euros par an, pour ensuite supprimer, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les repas gratuits qui représentent un coût de quelque 10 millions d'euros. Être responsable, ce n'est pas non plus reprogrammer des options en troisième année secondaire contre le Pacte pour un enseignement d'excellence, qui vous coûteront plus de 30 millions d'euros, alors que vous ne donnez pas d'argent aux écoles pour des fournitures scolaires gratuites! Être responsable, ce serait poser les bons choix au sein des portefeuilles dont vous êtes chargée dans notre Fédération!

Par ailleurs, vous introduirez plus de 100 millions d'euros supplémentaires en augmentant les seuils de réussite. Ce montant aurait permis de payer entièrement la gratuité des fournitures scolaires et des repas scolaires. Monsieur Resinelli, l'augmentation du minerval s'élève à 50 millions d'euros. Madame la Ministre-Présidente, vous avez ainsi choisi de faire doubler les élèves à la fin de la sixième année primaire – l'année du certificat d'études de base (CEB) –, plutôt que de maintenir le minerval des étudiants aux montants actuels, ce qui relèverait d'un choix politique responsable! Je n'ai pas besoin de leçons de votre part sur la responsabilité!

Mme Pavet vient de faire une belle démonstration des enjeux de la loi spéciale de financement. Madame la Ministre-Présidente, dans le cadre de votre budget ajusté, aujourd'hui, vous auriez pu amener une autre vision idéologique de la société, sans aller la chercher ailleurs. C'est votre choix qui démontre votre irresponsabilité politique! Lorsque vous nous expliquez avec des cris et des mots que notre situation sera celle de la Grèce et qu'il suffira de supprimer la fin des nominations dans l'enseignement pour tout régler, c'est inexact. Cela ne réglera rien au statut des enseignants et cela coûtera des centaines de millions d'euros à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Soyons honnêtes et réalistes. D'après nos calculs, cela coûtera à terme de 300 à 400 millions d'euros par an à notre Fédération. Collègues, avec 300 à 400 millions

d'euros par an, vous comblez à peu de choses près tous les dépassements inattendus évoqués par la ministre-présidente. Ça, c'est dans vos mains. Faire les bons choix là où on peut les faire dans le cadre de ce budget, c'est cela être responsable. Je n'ai pas besoin de leçons sur la question de la responsabilité. C'est vous, sans doute, qui en avez besoin.

Demain, des centaines de milliers de personnes seront sans doute à nouveau dans les rues pour dénoncer ces choix que vous essayez de nous faire passer comme inéluctables. En quelques secondes, je viens de rappeler qu'investir de l'argent dans tel domaine plutôt que tel autre relève des choix politiques et idéologiques qui sont les vôtres. Avec cet argent, vous faites le choix de détricoter le statut des professeurs plutôt que d'empêcher l'augmentation du minerval; vous faites le choix de définancer plutôt que de refinancer l'enseignement supérieur. Voilà ce que dénonceront les gens demain, dans la rue; voilà ce que dénonce l'opposition depuis des mois, ce que tout un ensemble d'acteurs essaie péniblement de faire valoir dans ce Parlement quand la majorité daigne lui donner la parole dans le cadre des auditions. Telle est la situation.

Face à cela, Madame la Ministre-Présidente, en réalité, vous présentez aujourd'hui un discours simple: nous ne prenons que des mesures techniques. Ainsi, votre réponse à ces demandes est la suivante: nous ne ferons rien. Comme vous l'avez dit, il n'y aura pas de nouvelles coupes – merci pour eux, vraiment –, mais il n'y aura pas non plus de réinvestissements. Il n'y aura rien. Pourtant, aujourd'hui, l'ensemble du monde de l'école est dans les rues: professeurs, directions, pouvoirs organisateurs... Tous se mobilisent.

De nombreuses personnes de l'enseignement supérieur sont également dans la rue, de même que tout le secteur culturel et le secteur de l'enfance; à tous ces gens, vous dites qu'on ne va rien faire, alors même que vous avez eu de bonnes nouvelles, puisque vous avez enfin dit les choses après vous être moquée de la question d'actualité à ce sujet posée par mon collègue. Vous avez même confirmé les montants ici, mais, là aussi, vous avez fait le choix de convertir les bonnes nouvelles macroéconomiques en une baisse de votre déficit plutôt que d'en profiter pour réinvestir dans des politiques pour lesquelles vous êtes attendue. Pourtant, cela aurait pu être fait dès maintenant, puisque la correction est connue.

Face à une contestation d'une ampleur inédite, vos conclusions sont inexistantes; au contraire, c'est l'entêtement qui domine. Le projet de décret-programme que vous nous présenterez juste après persiste et signe à travers l'ensemble de ses mesures: c'est un ajustement essentiellement technique de certains paramètres, nous dit-on, ainsi qu'une mise à jour des prévisions de l'inflation et quelques adaptations transversales, rien de plus. Il n'y a aucun changement d'orientation politique ni aucune adaptation aux réalités vécues et au contexte.

Comme nous l'avons déjà dénoncé lors des réunions relatives au budget initial, au mois de décembre, la concertation sociale est totalement absente, ce qui devient

malheureusement une marque de fabrique de ce gouvernement. J'ai bien entendu M. Resinelli tenter de me démontrer l'inverse un peu plus tôt, mais je serais heureux d'avoir des faits pour appuyer cette démonstration. Le mépris des corps intermédiaires est également de plus en plus clair et les décisions sont imposées par le haut. Rien n'a donc changé, malgré la mobilisation et malgré quelques bonnes nouvelles. Le gouvernement reste sourd et assume ses choix.

Le gouvernement est sourd et assume. Il assume même plus en s'isolant dans une forteresse de plus en plus assiégée.

Essayez de démontrer en quoi cet ajustement est technique, parce que vous avez choisi de le rendre technique. Derrière chaque élément technique, il y a un choix politique. J'ai d'ailleurs pu en reprendre quelques-uns. Cependant, choisir de ne pas corriger est un choix politique. Choisir de ne pas donner de l'argent aux secteurs qui vous en demandent, alors qu'il y a de bonnes nouvelles, c'est un choix que vous posez. Choisir de ne pas provisionner face à la crise énergétique, c'est un choix. Il n'y a en effet aucune provision pour faire face à la crise énergétique. Choisir de laisser des opérateurs absorber seuls le surcoût de cette inflation, c'est un choix que vous posez, parce que vous avez gelé leurs enveloppes de financement.

Face aux signaux d'alerte des professionnels des secteurs, comme ceux qui gèrent les budgets des écoles, des milieux d'accueil de l'enfance ou des associations, vous maintenez votre cap, celui d'aller dans le mur. Nous constatons qu'il n'y a aucune adaptation du décret-programme de décembre 2025, malgré des risques d'impact annoncés et dénoncés. Je pense notamment aux opérateurs de l'enfance qui nous ont alertés sur les risques de fermeture de places dans les milieux d'accueil à la suite de la non-indexation de leur subvention. Le conseil d'avis de l'ONE, qui n'est pas un syndicat, l'a confirmé: la continuité et la qualité de l'accueil sont menacées.

De plus, avec la révision des paramètres d'inflation, cette perte est encore plus importante. La perte avait été estimée à 300 euros par place dans l'hypothèse où un seul dépassement de l'indice-pivot interviendrait en 2026. Vous l'avez rappelé, nous en sommes déjà au deuxième dépassement de cet index-pivot, qui a lieu plus tôt que prévu. Or, avec la non-indexation de deux dépassements, la perte serait de l'ordre de 400 euros par place. Quelle est la réponse que le gouvernement donne à ce dé financement structurel de 400 euros par place? J'aimerais que la majorité m'éclaire, mais à ce stade, pas de commentaires!

Citons également la gratuité des fournitures scolaires ou encore la fin des repas dans l'enseignement différencié contesté de toutes parts, y compris par les acteurs qui n'ont pas l'habitude de monter au créneau. Ils ont démontré, chiffres à l'appui, qu'il est impossible de proposer des repas à 0,50 euros par enfant. La majorité s'est enfermée dans un récit dont elle n'arrive plus à se dépatouiller et qui l'amène en réalité à mépriser considérablement les acteurs. En ce qui concerne les repas

scolaires gratuits, Mme Glatigny dit que les écoles pourront continuer à le faire, qu'elle ne leur interdit pas.

Encore heureux que ce ne soit pas interdit! Mais, Monsieur Evrard, qu'allons-nous faire avec 0,50 euro par enfant et par repas? J'avais fait le calcul en hiver: avec ce montant, nous pouvons payer à peine une mandarine. Peut-être pourriez-vous me dire comment nous pouvons assurer un repas scolaire gratuit avec 0,50 euro de subvention pour les enfants qui en ont besoin? J'aimerais également que vous m'expliquiez comment ces propos ne constituent pas un mépris des acteurs du secteur. Il n'y a aucune réponse à cela non plus dans le budget ajusté. Nous aurions pu nous attendre à une réponse, un ajustement – c'est le titre même de cet objectif –, mais il n'y a rien.

Je pense également aux mesures qui font ou qui feront l'objet de recours. Citons la hausse des droits d'inscription dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit: rien. Je voudrais une confirmation de votre part, Madame la Ministre-Présidente. Aucune des mesures votées en décembre dernier n'a subi la moindre modification, même à la marge. C'est une première question. Nous avons eu un communiqué de presse laconique et une présentation qui n'était pas très détaillée non plus. Concernant spécifiquement l'ONE et les milieux d'accueil, où en sont les discussions sur d'éventuelles pistes alternatives pour garantir la pérennité du secteur de l'enfance? Ces pistes avaient été évoquées, vous n'en parlez pas ici.

Cet ajustement est, en réalité, éminemment politique: vous avez fait certains choix qui ne vont pas dans le sens de l'aide. Mais ce qui le rend encore plus politique, c'est qu'il intervient au même moment que le décret-programme de cette année qui va passer incessamment en commission. Il va graver dans le marbre une série de mesures d'économie que les secteurs contestent massivement et publiquement depuis des mois. Ici, non plus, vous ne faites preuve d'aucun recul. Vous auriez pu me dire: «Le budget a été déjà voté, si nous apportons des modifications maintenant, nous allons devoir faire des ajustements budgétaires.» Je n'aurais pas été très sensible à votre argument, Monsieur Resinelli, s'il avait été le vôtre. J'aurais répondu que, oui, effectivement, des modifications budgétaires auraient été nécessaires. Mais cela tombait bien, puisque vous pouviez faire les deux en même temps, ici, dans un processus commun! Cependant, vous avez choisi de ne pas le faire. C'est un choix, cela n'a rien d'inéluctable.

J'essaie d'être le plus factuel possible. Soyons de bons comptes, il y a eu une petite adaptation. La gratuité des fournitures scolaires prévue jusqu'à la sixième année de l'enseignement primaire ne sera prévue que jusqu'à la cinquième, il y a donc eu un petit ajustement à la réalité des budgets, c'est vrai. Cependant, le Conseil d'État l'a dit clairement: le principe même de la gratuité pour tous est remis en cause par cette mesure. Reporter une mesure mal ficelée, ce n'est pas exactement corriger le tir. De plus, la bonne réponse à apporter n'était pas un report, mais de

donner les moyens aux écoles d'assurer la gratuité des fournitures scolaires jusqu'en sixième année de l'enseignement primaire. Au début de mon intervention, j'évoquais pour ce faire quelques pistes de financement à chercher à l'intérieur même de votre budget.

L'augmentation du minerval a aussi été dénoncée, y compris pour des raisons organisationnelles. Chers collègues, je rappelle ce que j'ai déjà dit, nous ne sommes pas d'accord sur le fond, je le conçois. Cependant, nous vous avons dit et répété que ce serait le chaos! Vous vous obstinez, tout cela pour, sauf erreur de calcul de ma part, une dizaine de millions d'euros dans le budget de 2026 de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce serait 50 millions d'euros à terme, mais une dizaine cette année. Quelle erreur!

Il en va de même pour l'augmentation de la charge horaire imposée aux enseignants du degré supérieur de l'enseignement secondaire, qui se résume par la perte d'emplois en cascade. Il s'agirait de 1 300 emplois d'après les chiffres de Mme Glatigny elle-même. Cette mesure engendre une désorganisation des écoles et aucune évaluation sérieuse des conséquences sur la qualité de l'enseignement n'a été effectuée. La liste des griefs est encore longue!

Il n'y a pas un signal, pas une adaptation, à part celle de permettre aux professeurs qui ne veulent pas travailler plus de renoncer à une petite partie de leur salaire et celle de créer des conditions de réaffectation qui vont certes sauver quelques emplois. Sur ce point, il y a eu quelques modifications, je le reconnais. Cependant, cela va surtout empêcher plein d'autres personnes d'accéder à des fonctions pour lesquelles ils ou elles auraient eu un meilleur titre. Vous appelez cela des mesures d'accompagnement. En réalité, ce sont juste des mesures de renforcement de vos choix.

Chaque jour, il devient ainsi de plus en plus clair que vous avez pris la posture politique d'un gouvernement qui s'obstine, qui décide seul et qui, pour décider seul, s'enferme de plus en plus. Ce sont encore, à la rigueur, une position et des choix politiques. En revanche, j'aimerais que ces choix soient assumés et que vous ne vous cachiez pas derrière la prétendue absence d'alternatives, comme on l'entend tout le temps. Il y a aussi un contexte. On pourrait se dire que le gouvernement ne fait pas d'effort, parce qu'il est clair sur son choix de faire des coupes budgétaires et qu'il l'assume. Cependant, le contexte énergétique actuel est délicat. Selon vous, Madame la Ministre-Présidente, l'inflation a bondi de 1,4 % à 3,2 % entre le budget initial et le budget ajusté de 2026. L'inflation a donc plus que doublé. Cette hausse de l'inflation a une conséquence concrète: les opérateurs qui toucheront les subventions gelées verront leurs frais de personnel augmenter. Ils n'avaient déjà pas d'autre choix que de sacrifier des emplois. Désormais, ils n'auront absolument pas d'autre choix que de sacrifier encore plus d'emplois! En effet, les salaires, les coûts d'énergie et d'entretien et tous leurs autres coûts

augmenteront, mais pas les subventions versées par la Fédération Wallonie-Bruxelles!

L'augmentation du minerval a aussi été dénoncée, y compris pour des raisons organisationnelles; on y reviendra tout à l'heure. Chers collègues, je rappelle ce que j'ai déjà dit. Nous ne sommes pas d'accord sur le fond, je le conçois. Cependant, nous vous avons dit et répété que ce serait le chaos! Pourtant vous vous obstinez, tout cela pour le budget 2026 et pour, sauf erreur de calcul de ma part, une dizaine de millions d'euros dans le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce serait 50 millions d'euros à terme, mais une dizaine cette année. Quelle erreur!

Idem pour l'augmentation de la charge horaire imposée aux enseignants du degré supérieur de l'enseignement secondaire, qui se résume par des pertes d'emplois en cascade. Il s'agirait de 1300 emplois, d'après les chiffres de Mme Glatigny elle-même. Cette mesure engendre une désorganisation des écoles, et aucune évaluation sérieuse des conséquences sur la qualité de l'enseignement n'a été effectuée. La liste des griefs est encore longue!

Pas une adaptation, pas un signal, à part permettre aux professeurs qui ne veulent pas travailler plus de renoncer à une petite partie de leur salaire et créer des conditions de réaffectation des emplois qui vont certes sauver quelques cas. Sur ce point, il y a eu quelques adaptations, je le reconnais. Cependant, cela va surtout en empêcher plein d'autres d'accéder à des fonctions pour lesquelles ils ou elles auraient eu un meilleur titre. Vous appelez cela des mesures d'accompagnement! En réalité, c'est juste une mesure de renforcement de vos choix.

Chaque jour, il devient ainsi de plus en plus clair que vous avez pris la posture politique d'un gouvernement qui s'obstine, qui décide seul et qui, pour décider seul, s'enferme de plus en plus.

C'est encore, à la rigueur, une politique où des choix sont effectués. En revanche, j'aimerais que ces choix soient assumés et que vous ne vous cachiez pas derrière la prétendue absence d'alternatives, comme on l'entend tout le temps. Il y a aussi un contexte. On pourrait se dire que le gouvernement ne fait pas d'effort parce qu'il est clair sur son choix de coupes budgétaires et qu'il l'assume. Mais le contexte énergétique actuel est délicat. Selon vous, Madame la Ministre-Présidente, l'inflation a bondi de 1,4 % à 3,2 % entre le budget initial et le budget ajusté. L'inflation a donc plus que doublé. Cette hausse de l'inflation a une conséquence concrète: les opérateurs qui toucheront les subventions gelées verront leurs frais de personnel augmenter. Ils n'avaient déjà pas d'autre choix que de sacrifier des emplois, ils n'auront donc absolument pas d'autre choix que de sacrifier encore plus d'emplois! En effet, les salaires, les coûts énergétiques et d'entretien, tout augmentera, sauf les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est d'ailleurs une des manières d'améliorer les comptes de la Fédération Wallonie-Bruxelles: avoir simplement renvoyé tous les surcoûts aux autres acteurs.

L'augmentation du minerval a aussi été dénoncée, on y reviendra tout à l'heure, y compris pour des raisons organisationnelles. Chers collègues, je rappelle ce que j'ai déjà dit. On n'est pas d'accord sur le fond, je le conçois. Cependant, on vous a dit et répété que ça sera le chaos! Vous vous obstinez, tout ça pour le budget 2026 et pour, sauf erreur de calcul de ma part, une dizaine de millions d'euros dans le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce serait 50 millions d'euros à terme, mais une dizaine cette année. Quelle erreur!

Idem pour l'augmentation de la charge horaire imposée aux enseignants du degré supérieur de l'enseignement secondaire, qui se résume par la perte d'emplois en cascade. Il s'agirait de 1300 emplois d'après les chiffres de Mme Glatigny elle-même. Cette mesure engendre une désorganisation des écoles et aucune évaluation sérieuse des conséquences sur la qualité de l'enseignement n'a été effectuée. La liste des griefs est encore longue!

Pas une adaptation, pas un signal, à part permettre aux professeurs qui ne veulent pas travailler plus de renoncer à une petite partie de leur salaire et créer des conditions de réaffectation des emplois qui vont certes sauver quelques cas. Sur ce point, il y a eu quelques adaptations, je le reconnais. Cependant, cela va surtout empêcher plein d'autres d'accéder à des fonctions pour lesquelles il ou elle aurait eu un meilleur titre. Vous appelez ça des mesures d'accompagnement! En réalité, c'est juste une mesure de renforcement de vos choix.

Chaque jour, il devient ainsi de plus en plus clair que vous avez pris la posture politique d'un gouvernement qui s'obstine, qui décide seul et qui, pour décider seul, s'enferme de plus en plus.

C'est encore, à la rigueur, une politique normale où des choix sont effectués. En revanche, j'aimerais que ces choix soient assumés et qu'on ne se cache pas derrière la prétendue absence d'alternatives comme on l'entend tout le temps. Il y a aussi un contexte. On pourrait se dire que le gouvernement ne fait pas d'effort parce qu'il est clair sur son choix de coupes budgétaires et il l'assume. Le contexte énergétique actuel est délicat. Selon vous, Madame la Ministre-Présidente, l'inflation a bondi de 1,4 % à 3,2 % entre le budget initial et le budget ajusté. L'inflation a donc plus que doublé. Cette hausse de l'inflation a une conséquence concrète: les opérateurs qui toucheront les subventions gelées verront leurs frais de personnel augmenter. Ils n'avaient déjà pas d'autre choix que de sacrifier des emplois, ils n'auront donc absolument pas d'autre choix que de sacrifier encore plus d'emplois! En effet, les salaires, les coûts énergétiques et d'entretien, tout augmentera, sauf les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles! C'est d'ailleurs une des manières d'améliorer les comptes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est d'avoir renvoyé tout simplement tous les surcoûts aux autres acteurs.

C'est d'ailleurs aussi une manière d'améliorer les comptes de la Fédération Wallonie-Bruxelles: renvoyer tout simplement l'ensemble des surcoûts aux autres acteurs plutôt qu'au pouvoir subsidiant, parce que leur enveloppe, elle, ne bouge

pas. Cela signifie que la coupe réelle qu'ils subissent est mécaniquement bien plus grande que ce qui avait été annoncé à l'automne, au moment du budget initial. Ce gouvernement a vendu des économies chiffrées au budget initial, mais l'inflation les a amplifiées en cours de route. Et vous ne compensez rien aujourd'hui, lors de l'ajustement budgétaire. Pas un euro! Autrement dit, les efforts que vous avez demandé de faire au secteur sont aujourd'hui dramatiquement plus importants.

L'inflation ne frappe pas que les opérateurs. Elle va aussi frapper les familles, chacun d'entre nous. Le coût de la vie va augmenter et le gouvernement a décidé d'augmenter les frais scolaires, de supprimer la gratuité des repas dans l'enseignement différencié, de revoir les droits d'inscription, d'augmenter le minerval. Il augmente, en gros, tous les coûts directs des familles, au point que le parcours d'un enfant peut coûter quelques milliers d'euros plus cher. Je rappelle qu'un étudiant qui est inscrit dans une haute école liégeoise et qui entame une formation, par exemple, de professeur ou d'infirmier – des métiers en pénurie! – va passer d'un minerval de 175 euros à, potentiellement, 1 194 euros par an. Quand bien même, Monsieur Resinnelli, il profiterait d'un taux intermédiaire, il paierait jusqu'à deux fois plus cher que ce qu'il paie aujourd'hui pour une année – il en faudra quatre ou cinq selon les formations.

Là aussi, c'est un choix que vous avez posé: celui d'une dégradation du pouvoir d'achat de l'ensemble des familles. Vous allez les presser de tous les côtés. Votre choix frappe aussi les travailleurs et les travailleuses, parce qu'avec des coûts de déplacement domicile-travail qui vont exploser, c'est une nouvelle dégradation des conditions de travail qui va s'ajouter aux pressions que ce gouvernement a lui-même créées sur les personnels des secteurs qu'il finance.

Cet ajustement aurait pu être l'occasion pour le gouvernement de se rendre compte de la situation et de décider de faire un effort. Je peux même vous dire comment cela se serait passé: vous auriez consenti cet effort et nous vous aurions dit que ce n'était pas suffisant. Néanmoins, vous auriez fait un effort. Vous auriez démontré que vous étiez conscients de la situation réelle des gens, de la façon dont ils vivent, de ce que c'est que l'inflation qui galope!

Mais non, vous ne faites rien. Rien pour les familles, qui vont juste continuer à payer plus cher, alors que tout le reste augmente. Il n'y a donc aucune remise en question et, en plus, aucune anticipation des effets de la crise énergétique. Pas une mesure, pas même une provision! Sauf si, Madame la Ministre-Présidente, vous nous annoncez cette provision, mais elle ne figurait ni dans le communiqué de presse ni dans votre présentation aujourd'hui. Pas même l'annonce d'une réflexion sur ce que ferait le gouvernement. Vous dites qu'il y aura peut-être un nouvel ajustement en automne, ajoutant: «Si les nouvelles continuent à être bonnes.» J'espère que cet ajustement servira à aider les secteurs à faire face à la crise énergétique. À cet effet, si vous aviez été des ingénieurs – c'était la

promesse –, vous auriez fait une provision, pour que ce soit correct sur le plan comptable. Manifestement, les ingénieurs, cela fait longtemps qu'ils se sont enterrés eux-mêmes.

Vous avez donc laissé les opérateurs et les agents face à toutes leurs difficultés, sans aucun filet de protection. La meilleure excuse, c'est que vous vous cachez derrière le gouvernement fédéral. Or, ce dernier a lui-même accouché d'une souris – ses mesures auront une incidence particulièrement limitée – après avoir fait un spectacle qui a duré des mois.

À ce sujet, j'ai plusieurs questions précises à vous poser. Avez-vous réalisé une analyse des risques liés à la crise énergétique pour les opérateurs relevant des compétences communautaires? Pouvez-vous nous indiquer qui va voir ses dépenses augmenter, et de combien? Auprès de quels opérateurs les risques ont-ils été identifiés et quels sont-ils? Pourquoi aucune provision n'a-t-elle été inscrite dans ce budget ajusté? J'imagine que l'analyse de risques va logiquement faire apparaître des risques. Si c'est le cas, il faudrait établir des provisions. Alternativement, vous avez décidé d'appliquer le principe qui prévaut depuis toujours et encore aujourd'hui, à savoir le principe de l'autruche: mettre la tête dans le sable, de façon à ne pas voir les problèmes arriver. Ainsi, vous direz, en automne, que la crise énergétique n'était pas prévue. Chers collègues, vous ne pourrez pas dire que l'on ne vous aura pas prévenus à temps.

Face à ce silence et à cette inaction, mon groupe a déposé une proposition de résolution dont nous discuterons demain en commission des Affaires générales. Elle appelle le gouvernement à agir sur cette question. Je suis un éternel optimiste: Monsieur Resinelli, peut-être viendrez-vous avec des réponses demain. Ce que nous demandons avec cette proposition de résolution, c'est un *monitoring* sectoriel, une identification des risques, un cadre de soutien opérationnel et une stratégie de réduction de la dépendance énergétique. Ce sont des mesures assez simples et assez basiques, que l'opposition ne devrait pas rappeler au gouvernement.

Pendant ce temps, la hausse de l'inflation génère un excédent de recettes pour notre Fédération, puisque les dotations fédérales suivent les paramètres macroéconomiques. Ce boni est engrangé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et rien n'est redirigé vers les opérateurs qui en absorbent le coût. Vous avez d'ailleurs, cette fois, détaillé le montant en réponse à ma question.

Pour être en mesure de comprendre les arbitrages politiques et les choix budgétaires réels de ce gouvernement, j'ai encore quelques questions.

Pour cela, si l'on avait été ingénieur – puisque c'était la promesse –, on aurait fait une provision pour que cela soit correct d'un point de vue comptable. Manifestement, les ingénieurs, cela fait longtemps qu'ils se sont enterrés eux-mêmes. Vous avez donc laissé ces opérateurs et ces agents face à toutes leurs difficultés, sans

aucun filet de protection. La meilleure excuse, c'est que vous vous cachez derrière le gouvernement fédéral. Or ce dernier a lui-même accouché d'une souris – ses mesures auront une incidence particulièrement limitée – après avoir fait un spectacle qui a duré des mois.

À ce sujet, j'ai plusieurs questions précises à vous poser. Avez-vous réalisé une analyse des risques liés à la crise énergétique pour les opérateurs relevant des compétences communautaires? Pouvez-vous nous indiquer qui va voir ses dépenses augmenter, et de combien? Après de quels opérateurs les risques ont-ils été identifiés, et quels sont-ils? Pourquoi aucune provision n'a-t-elle été inscrite dans cet ajusté? J'imagine que l'analyse de risques va logiquement faire apparaître des risques. Si c'est le cas, il faudrait effectuer des provisions. Alternative-ment, vous avez décidé d'appliquer le principe qui prévaut depuis toujours et encore aujourd'hui, à savoir le principe de l'autruche: une tête dans le sable, de façon à ne pas voir les problèmes arriver. Ainsi, on dira, en automne, que l'on fait face à une crise énergétique qui n'était pas prévue. Chers collègues, on ne pourra pas dire que l'on ne vous aura pas prévenus à temps.

Face à ce silence et à cette inaction, nous avons déposé une résolution dont nous discuterons demain en commission. Elle appelle le gouvernement à agir sur cette question. Je suis un éternel optimiste, Monsieur Resinelli, peut-être viendrez-vous avec des réponses demain. Ce serait super. Ce que l'on demande dans cette résolution, c'est un *monitoring* sectoriel, une identification des risques, un cadre de soutien opérationnel et une stratégie de réduction de la dépendance énergétique. Ce sont des choses assez simples et assez basiques dont la mise en œuvre ne devrait pas être rappelée par l'opposition.

Pendant ce temps, la hausse de l'inflation génère un excédent de recettes pour notre Fédération, puisque les dotations fédérales suivent les paramètres macroéconomiques. Ce boni est engrangé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et rien n'est redirigé vers les opérateurs qui en absorbent le coût. Vous avez d'ailleurs, cette fois, évoqué le montant en réponse à une de mes questions.

Pour être en mesure de comprendre les arbitrages politiques et les choix budgétaires réels de ce gouvernement, j'ai encore quelques questions.

Pour cela, si l'on avait été ingénieur – puisque c'était la promesse –, on aurait fait une provision pour que cela soit correct d'un point de vue comptable. Manifestement, les ingénieurs, cela fait longtemps qu'ils se sont enterrés eux-mêmes. Vous avez donc laissé ces opérateurs et ces agents face à toutes leurs difficultés, sans aucun filet de protection. La meilleure excuse, c'est que vous vous cachez derrière le gouvernement fédéral. Or, ce dernier a lui-même accouché d'une souris – ses mesures auront une incidence particulièrement limitée – après avoir fait un spectacle qui a duré des mois.

À ce sujet, j'ai plusieurs questions précises à vous poser. Avez-vous réalisé une analyse des risques liés à la crise énergétique pour les opérateurs relevant des compétences communautaires? Pouvez-vous nous indiquer qui va voir ses dépenses augmenter, et de combien? Auprès de quels opérateurs les risques ont-ils été identifiés, et quels sont-ils? Pourquoi aucune provision n'a-t-elle été inscrite dans cet ajusté? J'imagine que l'analyse de risques va logiquement faire apparaître des risques. Si c'est le cas, il faudrait effectuer des provisions. Alternative-ment, vous avez décidé d'appliquer le principe qui prévaut depuis toujours et encore aujourd'hui, à savoir le principe de l'autruche: une tête dans le sable, de façon à ne pas voir les problèmes arriver. Ainsi, on dira, en automne, que l'on fait face à une crise énergétique qui n'était pas prévue. Chers collègues, on ne pourra pas dire que l'on ne vous aura pas prévenus à temps.

Face à ce silence et à cette inaction, nous avons déposé une résolution dont nous discuterons demain en commission. Elle appelle le gouvernement à agir sur cette question. Je suis un éternel optimiste, Monsieur Resinelli, peut-être viendrez-vous avec des réponses demain. Ce serait super. Ce que l'on demande dans cette résolution, c'est un *monitoring* sectoriel, une identification des risques, un cadre de soutien opérationnel et une stratégie de réduction de la dépendance éner- gétique. Ce sont des choses assez simples et assez basiques dont la mise en œuvre ne devrait pas être rappelée par l'opposition.

Pendant ce temps, la hausse de l'inflation génère un excédent de recettes pour notre Fédération, puisque les dotations fédérales suivent les paramètres macroé- conomiques. Ce boni est engrangé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et rien n'est redirigé vers les opérateurs qui en absorbent le coût. Vous avez d'ailleurs, cette fois, évoqué le montant en réponse à ma question.

Pour être en mesure de comprendre les arbitrages politiques et les choix budgé- taires réels de ce gouvernement, j'ai encore quelques questions.

J'ai encore quelques questions visant à comprendre les arbitrages politiques et les choix budgétaires de ce gouvernement.

Madame la Ministre-Présidente, dans votre communiqué de presse – notre seule source d'information pour préparer ce débat –, vous indiquez que certains crédits ont été adaptés et que certaines dépenses ont été compensées à l'intérieur des enveloppes ministérielles. Pourrions-nous obtenir davantage d'informations à ce sujet? Quelle est la liste complète des politiques qui ont été renforcées, réduites ou supprimées pour dégager cette marge? Quels sont les montants impliqués?

Le gouvernement indique avoir vérifié le rendement des mesures décidées à l'au- tomne. Très bien. Je note au passage que parler de «rendement» des mesures ren- voie à une certaine vision idéologique. Il serait intéressant de disposer de chiffres actualisés concernant les bénéfices de chaque mesure pour la Fédération Wallo- nie-Bruxelles par rapport aux estimations initiales. Si certaines mesures sous-

performer, comment le gouvernement entend-il les compenser? Si certaines mesures surperforment, où va la marge?

Concernant les économies dans la fonction publique et la norme annoncée de remplacement, j'espère qu'une imprécision sera levée aujourd'hui. En effet, les choses ne sont pas très claires. S'agit-il d'un départ sur cinq qui sera remplacé ou d'un départ sur cinq qui ne sera pas remplacé? Autrement dit, s'agit-il de 20 % ou de 80 % des départs qui ne seront pas remplacés? Au total, quels sont les montants d'économies attendus en 2026 dans la fonction publique? L'enveloppe sera-t-elle maintenue au niveau de 2025 malgré la prévision d'indexation à la hausse? Cela voudrait dire que les efforts exigés seraient plus importants qu'initialement prévu. Dans ce cas, les économies réelles seront supérieures, mais les pertes d'emplois le seront également.

Quelles sont les adaptations prévues pour les pertes d'emplois dans la fonction publique à l'horizon 2029? Quelles sont les fonctions critiques supposément immunisées?

À ce stade, mes questions ne sont pas très originales. Pourtant, en dépit de leur simplicité, nous n'avons pas obtenu de réponse pour l'instant.

Les questions techniques relatives à l'ajustement budgétaire ne peuvent pas être dissociées de la question plus fondamentale de la trajectoire pluriannuelle. Lors de nos derniers débats, vous avez annoncé l'actualisation de cette trajectoire pour le mois de mai. Or, aucune actualisation ne nous a encore été présentée. Où en est l'actualisation de la trajectoire pluriannuelle? Pourrions-nous la recevoir? Où en est la réflexion sur les choix qui remettent en cause la soutenabilité même de cette trajectoire?

Comment votre gouvernement entend-il maintenir le cap en assumant simultanément le coût de ses réformes idéologiques? Je vais les citer à nouveau. Peut-être qu'à force de les répéter, le gouvernement se rendra compte qu'il faut y mettre un terme. Il s'agit de la fin des nominations et d'un surcoût potentiel de 500 millions d'euros par an, jamais budgété. Un comité d'experts vous a d'ailleurs dit que c'était une mauvaise idée, mais vous vous êtes entêtée. Soyons cependant de bon compte, votre narratif a évolué. Pendant longtemps, vous avez dit que le PS racontait n'importe quoi. Ensuite, vous avez dit que vous alliez discuter avec le pouvoir fédéral. Enfin, vous avez résumé la situation par la formule «si cela coûte trop cher, on ne paiera pas». M. Resinelli me donne raison, mais que signifie «trop cher»?

100 millions d'euros, 200 millions d'euros, 250 millions d'euros, quelles dépenses idéologiques êtes-vous prêts à faire? De telles dépenses n'amélioreront en rien le statut des fonctionnaires et des enseignants, bien au contraire. Vous proposez de remplacer le système des nominations par le contrat à durée indéterminée pour enseignant (CDIE) de Mme Glatigny et tout le monde y perdra. Qu'est-ce qu'une

dépense correcte, Monsieur Resinelli? Je serais très heureux d'entendre votre réponse. S'agit-il de dix millions d'euros, 20 millions d'euros, 50 millions d'euros, 100 millions d'euros? Où placez-vous votre curseur?

Plus globalement, où en sont les discussions avec l'État fédéral à ce sujet? Madame la Ministre-Présidente, voici une petite liste de questions supplémentaires à soumettre au gouvernement fédéral, notamment au sujet de l'impact de la réforme des pensions sur les enseignants et les fonctionnaires, qui perdront 500 euros par mois aux dires même du ministre Jan Jambon. Si vous discutez actuellement avec les instances fédérales, il serait bon de suggérer à Jan Jambon de préserver les pensions des enseignants qui s'éreintent à éduquer nos enfants.

Avez-vous évalué le coût des redoublements supplémentaires? J'en parlais tout à l'heure en évoquant l'augmentation des seuils de réussite au CEB et au certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D). Combien cela coûtera-t-il? Avez-vous intégré ce coût dans votre trajectoire pluriannuelle? Assumez-vous le coût de cette mesure?

Je rappelle que la diminution du redoublement était un objectif essentiel du Pacte pour un enseignement d'excellence. Or, vous avez décidé de jeter ce Pacte par-dessus bord. Soit, c'est votre choix, mais nous en sommes désormais au stade où la ministre Glatigny évoque elle-même le coût du non-redoublement. Nous atteignons là un niveau de malhonnêteté intellectuelle hallucinant!

Madame la Ministre-Présidente, quel est le coût du redoublement et quel sera le coût dû à l'augmentation des seuils de réussite au CEB et au CE1D, et ce, en l'absence de tout accompagnement?

Par ailleurs, d'autres éléments externes à la Fédération Wallonie-Bruxelles ont des conséquences sur notre trajectoire: les règles budgétaires européennes, la répartition de l'effort entre les entités et la prise en compte des reports de charges liés à l'accord du gouvernement de l'Arizona.

J'anticipe déjà ce que certains collègues pourraient dire: «Oui, mais ce n'est pas nous.» Tout d'abord, cela se négocie. Puis, les partis francophones qui sont à la manœuvre au pouvoir fédéral sont exactement les mêmes à la manœuvre en Fédération Wallonie-Bruxelles: le MR et Les Engagés. J'imagine qu'il n'y a pas deux MR et deux partis Les Engagés qui se parleraient dans une forme de schizophrénie sans se comprendre. Ce qui se passe au niveau fédéral peut donc aussi être discuté avec vous-mêmes.

Dans ce cadre, une de mes questions porte sur l'accord de coopération relatif à la répartition des efforts: cet accord a été signé et approuvé au mois de mars dernier par vos gouvernements respectifs. Il n'est pas neutre pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. La clé de répartition retenue n'est pas du tout avantageuse pour nous. C'est une négociation que vous avez menée vous-mêmes, avec vous-mêmes, au niveau fédéral. C'est tout de même assez étonnant! La Fédération Wallonie-

Bruxelles est autorisée à augmenter ses dépenses dans une proportion moindre que ce qu'une application uniforme de la règle à toutes les entités aurait permis. Le pouvoir fédéral et d'autres entités bénéficient d'une marge beaucoup plus large que nous.

Comment justifiez-vous d'avoir accepté un tel accord, qui corsètera donc davantage la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles? Si, la prochaine fois, vous nous expliquez que vous ne pouvez pas augmenter davantage les dépenses, alors même que vous l'auriez voulu, nous aurons la démonstration qu'il s'agit d'un choix que vous avez porté. La clé aurait conduit à 400 millions d'euros de dépenses autorisées supplémentaires pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, vous ne l'avez pas retenue! Au bénéfice de quelle autre entité une telle marge a-t-elle été transférée? De plus, les premières données que vous nous avez communiquées indiquaient que la croissance des dépenses primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles serait inférieure à ce que la règle européenne autorise. Autrement dit, vous alliez appliquer sur votre propre entité des règles plus dures que celles de l'Europe.

Là aussi, j'aimerais savoir comment vous justifiez cette volonté d'une forme d'autosadisme: vous vous appliquez des règles plus dures encore que ce qui aurait dû être le cas, sachant que ces efforts supplémentaires ont des effets très concrets et documentés sur les secteurs, opérateurs, familles, enfants, jeunes... Nous n'allons pas refaire la liste. Ces effets, par ailleurs, auront des impacts sur le long terme sur les moyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles et déjà, à mon avis, sur le moyen terme.

J'ai une deuxième série de questions au sujet de l'accord de coopération.

Cet accord prévoit un mécanisme de neutralisation des charges reportées sur la Fédération par les décisions fédérales. Ce mécanisme existe sur le papier sans qu'aucune balise opérationnelle ait encore été formalisée. Vous avez donc signé un accord, vous l'avez annexé dans un projet de décret d'assentiment et vous définirez l'opérationnalisation de cette disposition ultérieurement. Cette méthode est un peu particulière: ces reports de charge ne seront pris en compte qu'*a posteriori* dans le compte de contrôle, ce qui ne laisse aucune place ni à l'anticipation ni au calibrage des choix politiques et budgétaires en cours d'année.

Cette neutralisation des reports de charge a pourtant été présentée comme une condition *sine qua non* de la Déclaration de politique communautaire (DPC). Vous aviez dit que, sans balise précise, vous vous exposiez plus que probablement à y perdre des plumes. Nous y sommes: votre propre gouvernement n'a pas fixé de balises dans cet accord.

Êtes-vous satisfaite, Madame la Ministre-Présidente, de cet accord? Concrètement, qu'est-ce qui sera considéré comme une mesure fédérale ayant un impact budgétaire sur la Fédération? Sur quelle durée la compensation sera-t-elle

calculée? C'est donc le Conseil supérieur des finances (CSF) qui aura la responsabilité politique de décider: selon quelle procédure. C'est la compréhension que nous en avons, mais nous serions heureux de vous entendre.

En ce qui concerne la charge reportée, quels sont les chiffrages actualisés pour 2026 et les années ultérieures? Le surcoût lié à la fin de la pension pour incapacité – 16 millions d'euros en *one shot*, 14 millions structurels par an – est-il intégré dans votre trajectoire pluriannuelle? Qu'en est-il de la contribution du budget européen à partir de 2028 dont on ne connaît toujours pas la clé de répartition entre entités?

Vous voyez qu'il y avait plein de questions techniques et politiques qui auraient pu être réglées dans le cadre de cet ajustement et ce n'est pas le cas.

Concernant toutes ces questions, le gouvernement ne peut pas se contenter de subir. Il ne peut pas se contenter de mettre des œillères; il ne peut pas miser que sur la réduction de ses dépenses et espérer que les négociations entre entités se règlent d'elles-mêmes en notre faveur, alors que nos marges de manœuvre sont comptées et que chaque accord mal négocié se paie cash sur les politiques que notre entité finance. Madame la Ministre-Présidente, dans la négociation de cet accord, votre gouvernement devrait donc être proactif, exigeant et ne pas laisser les membres des mêmes partis au niveau fédéral tirer les ficelles à votre détriment.

Enfin, concernant le contexte extérieur, la dégradation de la note de la Belgique par Moody's le 17 avril a entraîné la dégradation de la note de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de façon quasi mécanique. Ce n'est pas étonnant, mais il s'agit d'un énième report de charges, en réalité déguisé. La Fédération Wallonie-Bruxelles paiera plus cher pour emprunter, notamment à cause des décisions auxquelles vos partis ont participé au niveau fédéral.

Ce tableau d'ensemble pose une question de fond que nous soulevons depuis le début de la législature, les alternatives sur ces questions étaient possibles et le sont toujours. Toutes les entités sont interconnectées, preuve en est la dégradation des notes qui montre bien qu'il existe bien un impact entre toutes les entités et à tous les niveaux de pouvoir. Les milliards de dépenses engagées au niveau fédéral pour la défense ou les réductions fiscales au profit des grandes entreprises, par exemple, ont des effets sur les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous bénéficions de ces marges dans nos emprunts, mais nous ne les avons plus, alors qu'elles auraient pu alimenter une autre réflexion, une autre stratégie.

Toutes les économies décidées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour toute la législature, c'est quasiment ce que vous allez cracher en pertes de recettes au niveau wallon. Il faut bien mesurer cela pour expliquer en quoi vous faites des choix. Et ceux-ci ont un impact.

Ici, vous cherchez péniblement à gratter les fonds de tiroirs, à gagner quelques dizaines de millions d'euros qui seront payés par les étudiants ou par les familles,

sur le dos des crèches, des écoles et des opérateurs culturels, pendant que les mêmes familles politiques distribuent de l'autre main des centaines de millions d'euros en cadeaux fiscaux pour les épaules les plus larges et de manière disproportionnée.

Cela ne va pas m'arriver souvent, mais je vais citer un économiste, Paul De Grauwe, ancien sénateur du parti Anders, anciennement Open VLD, qui n'est donc pas un socialiste, nous en conviendrons tous. Je le dis parce que, sinon, on nous reprochera à nouveau d'être de mauvaise foi dans les personnes que nous citons. Si vous ne l'avez pas lue ce week-end, je vous encourage vraiment à aller lire son analyse; elle est remarquable. Que démontre-t-il? Que l'erreur qui est commise par le gouvernement De Wever – c'est exactement la même que vous faites ici –, c'est que la réalité n'est pas un problème de dépenses, mais de recettes. Ce qui décroche, ce sont les recettes. Au niveau fédéral, nous savons pourquoi. À l'époque du gouvernement MR-N-VA, des cadeaux fiscaux et des niches fiscales ont été créés à tellement de niveaux que l'on a plus été en bonne capacité de prélever de l'impôt. Toute cette réalité fait que le pour cent de Belges bénéficiant du plus grand revenu paie 23 % d'impôts, c'est-à-dire près de la moitié de ce que paie un Belge moyen. En d'autres termes, plus vous êtes riche, moins vous payez d'impôts. Ça, c'est ce qu'il se passe pour l'instant au niveau fédéral. Cela a un impact immédiat sur les budgets de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, ce qui décroche, ce sont tous les revenus sur lesquels nous nous finançons. La TVA, ça, c'est majoritairement pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, pour le niveau fédéral, tous les impôts sont en chute libre, qu'il s'agisse des cotisations sociales ou de l'IPP. Tout décroche.

Or, on nous explique maintenant que nous dépensons trop. C'est le leitmotiv du MR, principalement, avec la complicité des Engagés aujourd'hui. Non, on ne dépense pas trop! Vous n'allez plus chercher l'argent là où il le faut. Vous vous attaquez aux gens, à Monsieur et Madame Tout Le Monde, qui paient déjà bien trop d'impôts, et non à ceux qui gagnent énormément, ceux dont la grande majorité des gens n'osent même pas imaginer la taille du patrimoine.

En réalité, c'est la même chose ici. En effet, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les recettes évoluent moins vite que le PIB belge, alors même que les dépenses suivent seulement cette trajectoire. Autrement dit, y compris en Fédération Wallonie-Bruxelles, le problème n'est pas un problème de dépenses, mais de recettes.

Je conviens qu'il n'est pas simple de travailler sur les recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises – certains d'entre vous vont sans doute lever les yeux au ciel –, une mesure n'a toujours pas été prise: la taxation de Netflix, sur laquelle le gouvernement n'avance toujours pas, et celle des plateformes musicales qui pourraient rapporter une dizaine de millions d'euros. Or, dix millions d'euros sont justement le montant nécessaire pour maintenir la gratuité des repas scolaires. Voilà l'un des choix

effectués par le gouvernement: sur l'une des seules petites poches de recettes dont nous disposons, qui auraient par exemple permis de maintenir la gratuité des repas scolaires, on ne trouve rien ni dans le budget ajusté ni dans le décret-programme, pas même une information pour annoncer que cette mesure arriverait plus tard. La démonstration est claire.

Monsieur le Président, nous considérons que cet ajustement était une opportunité d'inverser la tendance, dont l'éternel optimiste que je suis espérait les prémices. En réalité, il ne permet même pas de faire face à l'explosion de l'inflation dans les secteurs concernés: pas un euro à cet effet. Cela va mener ces secteurs à une situation financière catastrophique. Par ailleurs, derrière un terme technique, un ensemble de coûts auraient pu être anticipés, mais ce n'est pas le cas. Voilà donc une occasion politique ratée! J'espère qu'après cette énième démonstration – même si je sens que M. Evrard va s'en charger –, vous allez cesser de nous expliquer qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Je viens de vous en donner au moins quinze. Donc, ce n'est pas vrai et chaque changement dans ces alternatives est un choix que vous effectuez. Alors, assumez-le! Vous aurez compris qu'en ce qui nous concerne, nous continuerons à combattre ces mesures.

M. le président. – Je suspends nos travaux.

La séance est suspendue.

– *La séance est suspendue à 15h55 et reprise à 16h05.*

M. le président. – Nos travaux sont repris.

M. Hajib El Hajjaji (Ecolo). – Je voudrais commencer en disant que l'ajustement présenté est tout sauf technique, même si vous le qualifiez de la sorte. Derrière le mot «technique», il y a clairement des choix politiques qui sont posés vis-à-vis de ce que vous voulez faire en termes de projet de société, mais aussi, peut-être, vis-à-vis des choses que vous ne voulez pas faire ou plus faire et qui parfois fonctionnaient. Car oui, il en va aussi de choix politiques.

Cet ajustement budgétaire est un rendez-vous qui doit notamment nous permettre de corriger les effets néfastes des politiques que vous menez maintenant depuis près de deux ans. Si vous ne posez pas les actes aujourd'hui, vous ne faites en réalité que continuer à perpétrer – par le biais d'un entêtement, d'une obstination que d'aucuns appellent détermination – les politiques que vous menez.

Cela confirme un problème: il conviendra d'avoir une réflexion à la fois – j'insiste sur ces mots – sur les recettes et sur les dépenses. On ne pourra pas simplement se contenter d'un discours sur les dépenses, alors que ceux qui constituent la raison d'être de la Fédération Wallonie-Bruxelles vous demandent de mener une réflexion aussi fouillée sur les recettes. Il est évident que les salaires doivent augmenter; ce sera le cas. Madame la Ministre-Présidente, vous n'êtes pas payée

pour venir en commission et faire le constat que la situation est compliquée, qu'elle le sera de plus en plus, etc.

Ce qu'on attend véritablement de votre gouvernement, c'est d'apporter des solutions structurelles qui ne vont pas, demain, creuser davantage le déficit. Or, reconnaissons que même le comité d'experts pointe des décisions ou des orientations de votre gouvernement qui vont aggraver la situation. Voilà donc un élément sur lequel baser votre réflexion.

Dans le cadre de cet ajustement technique, j'aurais voulu une véritable réflexion sur les synergies entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. Je pourrais même donner un titre à cette réflexion: «Faire mieux avec moins: montrez l'exemple». En effet, aujourd'hui, vous demandez au secteur de la petite enfance, de la jeunesse et aux étudiants de faire mieux avec moins; vous devriez donc être en mesure de montrer l'exemple. Vous nous exposez les choses en parlant d'une logique comptable. Nous parlons d'ajustements techniques impliquant un budget.

Or, rappelons que chaque choix financier que vous posez a un impact social, sociétal, citoyen et environnemental qui touche des personnes, des publics fragilisés, des trajectoires de vie. Les citoyens concernés attendent des solutions de votre part. Il y a d'une part ce que vous nous avez présenté et, d'autre part, ce dont vous n'avez pas parlé. Personnellement, je voudrais revenir sur ce dernier aspect, car vous avez pris des décisions qui ont mis à mal des projets ayant des impacts positifs concrets.

Je vous citerai l'exemple des repas scolaires. Pour rappel, la Fédération Wallonie-Bruxelles était dotée d'un dispositif qui fonctionnait dans 429 établissements et qui impliquait la distribution de repas scolaires complets, chauds, sains, durables. Pour 55 300 enfants, il s'agissait d'une solution alimentaire. Mais ce dispositif impliquait aussi un écosystème, toute une chaîne de valeurs, comme j'ai pu le dire en séance plénière. La Ligue des familles espérait qu'à l'occasion de l'ajustement budgétaire, votre gouvernement pourrait reconsidérer la question des repas scolaires; il n'en est rien.

La ministre Glatigny nous a dit que ce projet dépendait de la Région wallonne. Comme je l'ai dit, les ministres en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Région wallonne appartiennent aux mêmes formations politiques. Si tel n'était pas le cas, on pourrait comprendre que l'on ne parvienne pas à un accord. Mais, en l'occurrence, vous avez clairement une double responsabilité et je trouve un peu facile de la renvoyer vers la Région wallonne sans chercher à apporter de solution au sein de notre Fédération.

Ma question est claire: avez-vous pris des contacts avec vos collègues au niveau régional? Une solution a-t-elle été mise en œuvre au niveau de la Région

wallonne? L'existence de majorités miroirs implique-t-elle que la Région va intervenir? Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet?

Une centaine de directions se sont exprimées dans la presse, affirmant que le nouveau système que vous avez instauré rendait littéralement impossible l'organisation de ces repas. Quelles solutions allez-vous prévoir pour les établissements, sachant que dans l'ancien système, les subventions étaient de 3,70 euros par repas par enfant et par jour, alors que dans votre système, elles ne sont que de 0,43 euro par repas par enfant et par jour ? La Ligue des familles en a fait la démonstration: même en mobilisant toute l'enveloppe de l'encadrement différencié, au mieux un financement de 1,30 euro par repas par enfant et par jour serait atteint.

Vous avez mis à mal un projet qui fonctionnait bien et qui apportait des solutions. En campagne électorale, vos formations politiques se targuaient de défendre les agriculteurs. Or vous avez pris une mesure qui fait mal aux agriculteurs. Vous vous êtes présentés comme étant les défenseurs de l'enseignement, de l'alimentation saine, des enfants et du monde scolaire. Toutefois, vous prenez une décision qui fait souffrir véritablement les directions. Si vous allez sur le terrain, n'hésitez pas à aller voir les classes de ces 55 300 enfants qui bénéficiaient d'un repas gratuit et qui aujourd'hui se retrouvent clairement en difficulté.

Deuxièmement, j'aimerais intervenir sur un élément de la DPC. Votre gouvernement s'est engagé à avoir une «insistance pressante auprès de l'État fédéral pour que le salaire des chercheurs soit majoritairement exonéré du précompte professionnel.» Le communiqué du CRef du 22 avril 2025 est éclairant à ce sujet.

Parmi les menaces qui pèsent sur les universités et sur les centres de recherche publics figure aussi la réforme du dispositif d'exonération du précompte professionnel de ceux qui pratiquent une activité concrète de recherche dans le secteur public. Pourtant, cette mesure a été initialement conçue précisément pour promouvoir l'activité scientifique dans le secteur public. Elle a été progressivement élargie au secteur privé, au point que celui-ci représente 69 % des bénéficiaires de la mesure. La Cour des comptes et le Conseil fédéral de la politique scientifique (CFPS) ont plaidé à plusieurs reprises pour un accroissement des contrôles sur l'application de ces mesures et une clarification du dispositif, certainement pas pour sa disparition, bien au contraire.

Aujourd'hui, il semble pourtant que seul le secteur public, et donc les universités, soit visé par les projets de réforme du gouvernement Arizona, dont font partie vos deux formations politiques. Or ce dispositif représente peu ou prou 7 % des recettes structurelles des universités. Réduire l'ampleur de ce dispositif entraînerait des conséquences dramatiques sur le secteur académique et sur l'enseignement dispensé dans les universités.

La hausse du minerval portera atteinte à la qualité de l'enseignement des étudiants. La modification du système d'exonération du précompte professionnel des chercheurs aura un impact sur le volume global de l'emploi, la qualité de l'encadrement académique dans les universités, et l'avenir de la recherche. Une région qui veut se donner un avenir doit investir dans la recherche scientifique qui rend un véritable service d'intérêt général à la société et qui est une des missions essentielles des universités.

Dans un communiqué, le CRef s'interroge sur la pertinence de cette ambition politique. Vous aurez souligné l'ironie de cette phrase. En effet, sur l'ensemble des dispositifs d'exonération de précompte mentionnés dans le Code des impôts sur les revenus, celle liée à la recherche dans les universités ne représente que 4 % du montant total des exonérations attribuées par l'État belge. Cet argument budgétaire n'est donc pas crédible. Selon les données du Service public fédéral Finances (SPF Finances), 34 % des moyens mis à disposition par l'État belge par les dispositifs d'exonération du précompte, soit 3,9 milliards d'euros, sont affectés à la recherche et seulement 10 % à 15 % aux universités.

Je suis étonné d'entendre le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles déclarer avec insistance qu'il allait plaider le maintien de cette exonération pour les chercheurs des universités au niveau fédéral alors même que le gouvernement Arizona n'était pas encore établi, et de lire dans l'accord de majorité de celui-ci: «Le champ d'application de la dispense partielle de versement du précompte professionnel est réformé», sans précision, «pour ce qui concerne la recherche dans les universités, les hautes écoles, les hôpitaux universitaires et les fonds pour la recherche scientifique.» Cette mesure n'a aucun impact pécuniaire pour les personnels concernés des universités et au FNRS, mais elle aura un impact négatif majeur sur les ressources financières des universités, du FNRS, et, en conséquence, sur le volume global de l'emploi. Votre gouvernement attaque les travailleurs et leurs employeurs.

Je souhaite revenir sur nos discussions durant le budget ajusté sur la mesure de non-remplacement dans la fonction publique. Le gouvernement a décidé d'appliquer, pour le reste cette année, en collaboration avec l'administration, une norme de remplacement d'un cinquième pour les missions non critiques du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans la lignée de l'orientation adoptée par le gouvernement wallon lors de son budget initial de 2026.

Nous percevons, déjà aujourd'hui, les difficultés pour notre administration à mettre en œuvre, dans une certaine précipitation, les réformes de votre gouvernement. Nous voyons aussi le malaise qu'il peut y avoir dans l'administration et dans les cabinets, que ce soit le vôtre ou, récemment, dans celui de la ministre Lescrenier où il y a eu 35 départs en moins d'un an. Le ciel est loin d'être azur dans votre gouvernement.

Sans cadastre précis des ressources humaines, pourtant promis à la page 74 de la DPC, cette définition risque d'être arbitraire et de toucher des services essentiels au bon fonctionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lesquels pourraient avoir un impact sur le projet européen, sur le bon fonctionnement dans l'enseignement, sur l'inspection. Comment allez-vous définir ces missions non critiques – critiques aux yeux de qui? – de ceux qui veulent économiser de l'argent ou de ceux qui vont recevoir les politiques sur le terrain demain?

La Fédération Wallonie-Bruxelles a pour mission l'émancipation et l'éducation. Une administration affaiblie entraînera un retard dans le paiement des bourses d'études, dans les suivis de l'aide à la jeunesse, dans le soutien à la petite enfance, à la jeunesse et aux projets culturels. Là il y a vraiment, entre vous et nous, un paradoxe dans la notion d'efficacité. Vous voyez l'efficacité comme le fait de réduire des effectifs avant même d'avoir parfois modernisé les outils informatiques. Comment ceux qui restent vont-ils pouvoir assumer cette surcharge de travail? Vous nous parlez de performances, de chiffres. Nous, nous parlons de trajectoires de vies. Si je reprends l'exemple du minerval progressif, nous allons punir des étudiants, alourdir et renforcer les freins à leur réussite. Il n'y a pas que le minerval, mais tous les enjeux autour de cette question depuis le statut de cohabitant élargi jusqu'à la législation sur les jobs étudiants.

En conclusion, le groupe Ecolo exprime de vives inquiétudes sur vos orientations politiques qui portent directement atteinte aux trajectoires de vie de ceux qui font la raison d'être de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je l'ai dit en introduction: vous ne pourrez pas nous enfermer dans une réflexion qui ne portera que sur la réduction des dépenses. Il faudra également faire preuve de courage et mener une réflexion sur les recettes. Vous perdez des recettes quand vous appliquez des décisions de votre gouvernement qui coûtent et qui creusent le déficit. Vous n'allez pas chercher des recettes lorsque des cadeaux fiscaux sont faits. En effet, en début de mandature, il y a eu des cadeaux fiscaux à la Région wallonne. Au niveau des plafonnements des charges sociales au niveau fédéral, il y a eu des cadeaux fiscaux qui font que, aujourd'hui, vous vous retrouvez dans une situation plus compliquée pour remplir les missions essentielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. Yves Evrard (MR). – Après avoir été patient, je tiens à remettre quelques éléments sur la table. Le premier, que j'adresse notamment à celles et ceux qui nous écoutent, c'est que l'exercice qui nous est demandé aujourd'hui est celui d'un conclave budgétaire. Autrement dit, nous demandons à la ministre-présidente de quelle manière elle entrevoit la situation financière à mi-année. En effet, au début de chaque année, nous votons un budget qui concrétise nos véritables orientations politiques. Or je suis surpris, car, dans ce débat, l'impression ressort que tous les parlementaires maîtrisent ce qu'il se passe à d'autres niveaux de pouvoir, notamment fédéral et européen. Nous sommes en Fédération Wallonie-Bruxelles, où nous pouvons aborder de nombreux sujets, certes, mais il faut reconnaître qu'à

cet égard, le PTB a la palme. L'écouter parler de tout et de n'importe quoi pendant si longtemps est vraiment un exercice démocratique à part entière – alors même que vous décriez le manque de démocratie, Madame Pavet. Heureusement, nous sommes relativement bien assis; j'espère que les étudiants le sont aussi pour suivre vos longs discours.

En deuxième lieu, je me réjouis que le présent débat ait lieu avant celui sur la réforme du minerval, qui concerne davantage celles et ceux qui nous écoutent aujourd'hui; ils sont vraisemblablement venus pour cela. En effet, la plupart de mes collègues sont habitués à la tactique consistant à occulter certains éléments du budget, ce qui est de bonne guerre. Cependant, aujourd'hui, tout choix et toute politique du gouvernement – ou de n'importe quel gouvernement; je reviendrai d'ailleurs quelques minutes sur la situation de la Belgique – doit évidemment consister à assainir les finances publiques. En effet, quel que soit le niveau de pouvoir où l'on se trouve, les dépenses sont dans une situation catastrophique.

Je voulais aussi vous remercier, Madame la Ministre-Présidente, pour votre discours responsable. J'ai entendu M. Casier dire que votre attitude n'était pas responsable, mais il est clair qu'à l'inverse, dépenser à tout-va et dire «oui» à tout serait totalement irresponsable. Vous vous inscrivez dans une tout autre dynamique: celle du discours vrai et factuel.

Je ne peux entendre dire, dans ce conclave, que nous avons procédé à des coupes budgétaires. Je l'ai entendu dans les propos du PTB; il suffit de relire le compte rendu. Du côté du PS, j'entends qu'on reproche à Mme la Ministre-Présidente de ne pas avoir pris en compte toutes les bonnes nouvelles qui se concrétiseront l'an prochain. Le PS est champion pour dépenser l'argent avant même qu'il ne soit perçu. Ce n'est pas ce que j'appelle être politiquement responsable.

Vous avez rappelé, Madame la Ministre, et c'est important de le souligner, que ce conclave budgétaire était technique. Il acte un certain nombre d'éléments, dont le fait qu'il n'y a pas d'économies supplémentaires, ce qui est fondamental. Mais il acte également, et vous avez eu l'honnêteté intellectuelle de le souligner, qu'il n'y a pas de politique nouvelle.

Nous savons que la situation est compliquée. On pourrait dire, lorsqu'on parle d'argent, qu'il n'y «a qu'à» et faire croire que tout est possible, que l'argent tombe du ciel. C'est un discours très facile à tenir pour l'opposition. Or la dynamique dans laquelle le gouvernement a voulu s'inscrire est une dynamique de responsabilité et de maîtrise de la trajectoire budgétaire.

Sans reprendre toutes les explications données par Mme Pavet sur la manière dont nous percevons nos recettes, je vais tenter de brosser un tableau de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Notre Fédération ne détient aucun pouvoir fiscal. Le gouvernement fédéral et les Régions peuvent prélever de l'impôt, mais ce n'est pas le cas de notre Fédération, à quelques exceptions près.

Cela veut dire que 97 % de nos recettes proviennent de la loi de financement qui elle-même est largement tributaire de paramètres macroéconomiques liés à la situation mondiale: l'inflation, la TVA, le PIB, etc. Croire que, nous, petite Belgique, vivons sur une île déserte et sommes le nombril du monde revient à se mettre le doigt dans l'œil.

Depuis quelques années, nous devons faire face à de mauvaises nouvelles. Les recettes se dégradent, telle est la réalité. Un débat de fond nous oppose et les contradicteurs que j'ai en face de moi soutiennent qu'il suffit, si nous avons un problème de recettes, d'aller frapper à la porte de l'État fédéral et de leur demander plus d'argent pour assurer nos missions. Or vous savez tout comme moi qu'au niveau européen, la Belgique est l'un des plus mauvais élèves, si pas le plus mauvais, en matière de déficit.

Autrement dit, pendant des années, alors que différentes formations politiques étaient à la manœuvre, y compris la mienne, nous avons dépensé beaucoup plus que les recettes dont nous disposions. Aujourd'hui, le résultat est tel que l'on a beau se tortiller dans n'importe quel sens, les choix politiques posés visent à maintenir un déficit. Aujourd'hui, à l'issue du conclave, le gouvernement a 13,67 milliards de recettes, et en dépense 15,59. Au total, avec les corrections SEC, cela nous donne un déficit de 1,7 milliard.

Ce déficit veut dire que si vous avez 100 euros dans votre poche, tous les mois, vous en dépensez 120. Vous comprenez aisément qu'au bout de cinq mois vous allez accumuler presque 100 % de dette par rapport à vos recettes. Dans ce cas-là, quand vous dépensez beaucoup plus que ce que vous n'avez, vous êtes obligé d'emprunter sur les marchés financiers. Et les marchés financiers, ces grands donneurs d'ordre, cette richesse mondiale, ne font malheureusement pas de cadeaux, et ils en feront encore moins demain. Avec une dette aussi importante que celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et un organisme financier – Moody's, en l'occurrence – qui dégrade votre note, cela veut dire que chaque emprunt va coûter beaucoup plus cher.

Aujourd'hui, notre dette frôle les 300 millions d'euros. Ce sont 300 millions d'euros qu'on jette à la poubelle ou qu'on donne aux banques, c'est-à-dire à celles et ceux qui sont décriés, notamment par la gauche. À vrai dire, ce n'est pas une situation qui m'amuse. Je ne suis pas là pour enrichir les banques. Il doit donc y avoir une maîtrise financière, c'est-à-dire une demande d'effort – Mme la Ministre-Présidente l'a rappelé, ce ne sont pas des mesures que nous prenons de gaieté de cœur. Ce sont des mesures qu'il faut assumer. Ce sont des mesures qui auront un impact. On ne dit évidemment pas le contraire.

Ces mesures auront un impact. Nous ne disons pas le contraire. Cependant, si nous ne les prenons pas, la charge de la dette représentera 600 millions d'euros dans quatre ans, soit six fois le déficit actuel. Or, comme l'a dit M. Casier, nous avons besoin de 50 millions d'euros pour financer le minerval. Aujourd'hui, cette

spirale négative nous entraîne vers le bas. C'est la raison pour laquelle le gouvernement demande à tous les secteurs de fournir un effort, car ils sont tous concernés par cette réalité financière. La volonté du gouvernement est de maintenir le bateau à flot et de préserver l'ensemble des missions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous ne pouvons pas dire que tout va bien. Au début de l'année 2026, le déficit était de 1,6 milliard d'euros. Aujourd'hui, il est de 1,7 milliard d'euros. Trouvez-vous que le gouvernement fait des économies? Pour le moment, ce n'est pas le cas. Le gouvernement doit faire face à des charges supplémentaires de 163 millions d'euros. Fort heureusement, sa stratégie novatrice s'inscrit dans une dynamique pluriannuelle.

Le gouvernement accepte de dépenser plus, à concurrence de 1,2 milliard d'euros jusqu'en 2027. Certains parlent d'austérité et de manque d'investissement, mais il s'agit simplement de maîtrise budgétaire. Si nous n'agissons pas ainsi, chacun le paiera cher tôt ou tard.

Cela n'amuse évidemment personne, mais ces 163 millions d'euros supplémentaires sont le résultat d'une inflation galopante. Si une guerre éclatait demain aux quatre coins du monde, nous n'aurions aucune maîtrise sur la situation. Nous devrions en prendre acte et faire en sorte de joindre les deux bouts sur le plan financier.

Concernant la modification des subventionnements à l'enseignement libre, à concurrence de 71 millions d'euros, chacun comprend que l'ICN, qui joue en quelque sorte un rôle de régulateur, nous ait dit qu'il était logique, sur le plan comptable, que les millions d'euros que nous avons prêtés au réseau de l'enseignement libre soient inscrits en dépenses. Fort heureusement, ces dépenses seront remboursées sur une période de 25 ans, à raison de trois millions d'euros par an.

L'inflation a un impact sur nos dépenses et sur nos recettes. C'est ce que vous avez évoqué, Monsieur Casier, mais nous ne percevrons les recettes que l'année prochaine.

Depuis que le gouvernement est installé, il doit faire face à des nouvelles qui ne sont jamais extrêmement positives. Nous devons en prendre acte et faire en sorte de calquer nos politiques sur la réalité dans laquelle nous vivons.

Aux yeux de certains, ce budget est imparfait. Il a toutefois le mérite d'être à la fois juste, cohérent et crédible. Nous ne demandons pas qu'il soit crédible pour l'opposition, mais bien pour les institutions et pour les personnes qui nous prêteront chaque année entre un et deux milliards d'euros. Ces prêts permettront de payer toutes les charges qui incombent à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Ministre-Présidente, nous vous soutenons dans ces moments difficiles. L'opposition parle beaucoup, mais elle se focalise rarement sur les paramètres concrets qui doivent nous guider au quotidien.

M. Fabian Maingain (Lib.res). – Madame la Ministre-Présidente, vous avez commencé votre présentation en indiquant que l'ajustement était essentiellement technique, sans nouvelles économies et sans nouvelle politique. Monsieur Evrard, vous l'avez, quant à vous, félicitée pour sa responsabilité politique. Trouvez-vous que laisser 25 euros par élève à une école afin qu'elle puisse lui procurer des fournitures scolaires – ce que le Conseil d'État va vous forcer à faire jusqu'en sixième année primaire –, c'est responsable, alors que l'on sait que cela coûte entre 50 et 75 euros, au bas mot, aux écoles? Laisser 50 centimes par élève pour assurer les repas gratuits, est-ce responsable? Nous sommes loin d'avoir la même vision de la responsabilité politique. La responsabilité politique, c'est aussi donner les moyens des politiques que vous souhaitez appliquer.

On a beaucoup de désaccords sur les politiques que vous souhaitez appliquer, mais j'acte qu'au sujet des fournitures scolaires, sous la pression des acteurs et de l'avis du Conseil d'État, vous avez revu votre position. Désormais, vous êtes censée assurer la gratuité des fournitures scolaires jusqu'en sixième année primaire. Dans ce cas, être responsable, c'est prévoir les budgets. Lorsque, Madame la Ministre-Présidente, vous dites que l'ajustement est technique et ne touche à rien, ce n'est pas vrai. Ici, vous faites un choix politique, à savoir celui de ne pas assurer le juste financement, aujourd'hui, des politiques que vous avez décidées.

Quand vous nous dites qu'il n'y a pas de nouvelles économies, ce n'est pas vrai non plus. Lorsque vous décidez de maintenir le gel des dotations alors qu'il y a une augmentation de l'inflation – donc un changement de paramètre –, vous obligez les opérateurs à de nouvelles économies. Monsieur Evrard, vous indiquez qu'il n'y a pas de choix à poser face à l'inflation et que l'on ne peut qu'acter le montant de l'inflation dans l'ajustement du budget, ce qui en fait un ajustement technique. Savez-vous qui va devoir poser des choix? L'ensemble des opérateurs dont vous avez gelé les dotations, puisqu'ils ne vont pas simplement pouvoir acter cette inflation dans leurs coûts auprès de notre Fédération. Ils vont devoir assumer l'augmentation des coûts en procédant à des économies, puisque leurs recettes ne seront pas augmentées en conséquence. Il s'agit des directions d'écoles, des centres culturels et des autres opérateurs de notre Fédération. Ils devront tous faire des efforts encore plus importants que ceux décidés au travers de votre budget initial pour l'année 2026 – sur lequel nous n'étions déjà pas d'accord –, étant donné le gel des dotations et cette hausse de l'inflation. Cela, c'est un choix politique. L'ajustement n'est pas uniquement technique. Vous imposez de nouvelles économies aux opérateurs la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On est donc loin d'un ajustement responsable tenant compte des nouveaux paramètres économiques. Certes, ces paramètres ne dépendent pas de vous – ce n'est

pas vous qui êtes responsable de l'inflation, je veux bien vous le laisser –, mais il faut ajuster les paramètres budgétaires à la nouvelle réalité économique. C'est votre travail. C'est indépendant des réformes que vous menez, mais vous devez au moins acter cela. Cela, ce serait un ajustement technique.

Si vous aviez argumenté sur la base du contexte de guerre et de l'inflation, qui vous amènent à maintenir les économies déjà prévues, nous aurions pu l'entendre et vous soutenir. Je crois que la différence fondamentale se situe là. Vous êtes loin, aujourd'hui, de la présentation d'un ajustement technique sans nouvelles économies et sans nouvelle décision politique. Vous prenez une nouvelle décision politique en imposant davantage d'économies à l'ensemble des acteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sans compenser le report de charge d'inflation que cela va entraîner pour ces acteurs. C'est une décision politique à mon sens regrettable.

Concernant les gratuités, nous allons continuer à nous battre. Je me réjouis que le Conseil d'État continue à vous rappeler à l'ordre. Je reste persuadé que, si nous souhaitons sortir de cette saga et si l'ambition est réellement d'assurer des fournitures scolaires gratuites dans l'ensemble de nos écoles jusqu'en sixième primaire, qu'il faudra allouer les moyens requis. C'est une nécessité. C'est ça, faire preuve de responsabilité politique.

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Merci à l'ensemble des collègues qui ont émis leurs positions, points de vue, avis et analyses sur cet ajustement qui nous est présenté aujourd'hui. D'aucuns ont profité – pas tous – de ce moment de démocratie pour refaire le débat complet du budget. Je ne répondrai donc pas à toutes les questions, notamment les nombreuses de M. Casier.

Néanmoins, abordons ensemble le réel sujet qui nous occupe aujourd'hui, à savoir l'ajustement budgétaire qui ressort du conclave budgétaire du gouvernement. Cet ajustement met une nouvelle fois en lumière la forte dépendance de la Fédération Wallonie-Bruxelles aux recettes fédérales. Aujourd'hui, la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a quasiment aucun pouvoir de lever l'impôt, raison pour laquelle l'essentiel de ses recettes provient de l'autorité fédérale en vertu de la loi de financement.

Ces recettes en question pour le budget 2026 ont été arrêtées sur base de l'inflation du mois de février alors que les dépenses l'ont été sur base de l'inflation plus élevée du mois d'avril. Ce décalage engendre mécaniquement une hausse importante des dépenses, alors que les recettes progressent beaucoup moins rapidement dans un contexte de forte inflation, alimenté par les tensions géopolitiques internationales comme la guerre en Iran. Néanmoins, cela nous laisse entrevoir une correction d'ici 2027 pour actualiser ces paramètres inflationnistes qui nous permettent d'assurer aujourd'hui que nous ne sommes pas face à un dérapage structurel des finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais bien face à un déficit plus

important à un instant T en raison d'un effet conjoncturel. Aujourd'hui, il n'est pas opportun d'imposer des économies supplémentaires.

Le budget initial 2026 se veut pluriannuel et prend donc en considération les effets sur les années qui suivront et sur la trajectoire tracée jusqu'en 2029. Cette trajectoire ne doit pas être modifiée. Toutes les politiques effectivement décidées dans le cadre du budget initial peuvent être confirmées. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains sont revenus en mars sur ce sujet. Nous pouvons donc garder le cap, rester cohérents et assumer, Monsieur Casier, les différentes décisions budgétaires prises durant les mois d'octobre et de novembre 2025.

On ne change pas tous les six mois de politique, car l'ensemble des acteurs et des services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à qui on demande consciemment des efforts au vu de la situation budgétaire déficitaire, a besoin de stabilité et de continuité. Revenir tous les six mois sur les décisions prises et changer de cap continuellement, comme vous le suggérez Monsieur Casier, ce n'est pas forcément la meilleure des idées!

Les collègues de l'opposition, comme d'habitude, parlent d'austérité et de coupes budgétaires funestes. Or la trajectoire budgétaire fixée lors de la réalisation du budget 2026 jusqu'en 2029 vise justement à stabiliser un déficit, et donc, à éviter que le déficit structurel ne s'emballe. Cela évitera un effet boule de neige qui ferait que, dans cinq ans, le déficit qui, aujourd'hui, est à 1,7 milliard d'euros ne s'emballe encore plus et ne devienne réellement ingérable. Chaque année en déficit augmente le montant que la Fédération Wallonie-Bruxelles doit rembourser annuellement aux banques en intérêts, ce qui représente des centaines de millions d'euros que nous donnons simplement chaque année aux banques pour permettre de couvrir ce déficit annuel. Ce sont donc des centaines de millions que la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut pas utiliser autrement et qui ne peuvent donc être investis dans les politiques publiques qui sont essentielles, à savoir l'enseignement, la culture et la petite enfance pour ne citer que ces trois compétences essentielles.

Vous nous invitiez à prendre nos responsabilités, Monsieur Casier. La première mesure de bonne gouvernance, la première mesure responsable, la première des responsabilités que prend le gouvernement consiste précisément à s'attaquer à l'emballement de notre déficit et de notre dette qui gonfle de manière incontrôlable et à fixer une trajectoire pour stabiliser le déficit. Nous ne parlons pas ici de remettre le budget à zéro. Pourquoi? Parce que nous avons la chance de bénéficier de la solidarité de la Région wallonne. J'y reviendrai quand je parlerai des mesures régionales que vous avez évoquées.

Le cap budgétaire que nous poursuivons et qui vise à stabiliser le déficit à un milliard deux cent mille euros ne peut être assimilé à une trajectoire d'austérité. Une trajectoire visant à l'austérité aurait impliqué de parvenir à un budget en équilibre en 2029, avec un déficit égal à zéro. Dans le cas présent, il s'agit de

stabiliser le budget pour contrôler le déficit, limiter l'augmentation de la dette et gagner progressivement des marges de manœuvre dans les dépenses. Ces dépenses sont pour nous vraiment douloureuses, car elles couvrent le remboursement de la charge de la dette et nous empêchent d'investir plus massivement dans les compétences essentielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La trajectoire est effectivement confirmée dans l'ajustement et elle doit évidemment être maintenue, et ce, d'autant plus que certaines des mesures décidées lors du budget initial 2026 ne produisent qu'un demi-effet; il s'agit là essentiellement des mesures qui seront débattues cette semaine dans le cadre du second décret-programme. Ces mesures, qui seront d'application à partir de septembre, ne produiront que la moitié de leurs effets budgétaires cette année. Elles ne produiront tous leurs effets sur la trajectoire qu'à partir de l'année prochaine, ce qui contribuera à améliorer progressivement notre situation financière pour atteindre notre objectif de stabilisation du déficit.

Cet ajustement budgétaire intervient également dans un contexte particulièrement sensible, marqué par l'annonce de l'agence Moody's concernant la notation de la Belgique qui, par effet de ricochet, a fait baisser la note de la Fédération Wallonie-Bruxelles de A2 à A3. C'est évidemment un mauvais signal puisque l'impact de cette décision fera augmenter les taux d'intérêt auxquels les banques prêteront à l'avenir de l'argent à notre Fédération pour couvrir son déficit. C'est une raison de plus pour maîtriser ce dernier et le réduire de manière raisonnable et concertée, ce pour quoi j'ai toute confiance en notre ministre-présidente. Nous devons amener ce déficit à un niveau correct et faire en sorte qu'il ne s'emballer plus et n'augmente plus. Nous devons donc atteindre un niveau supportable qui permette à la Fédération Wallonie-Bruxelles de ne plus devoir dépenser chaque année une part plus importante de son budget dans le remboursement de sa dette.

Nous pouvons tous être d'accord sur le fait que chaque euro qui ne sera pas dépensé demain pour rembourser un emprunt et pourra être utilisé pour financer des activités essentielles de notre Fédération sera un euro mieux dépensé. Chers collègues de gauche, j'espère que vous êtes d'accord avec nous sur ce point. Je ne comprendrais pas que vous préféreriez payer davantage encore de remboursement d'emprunt et donc payer plus d'intérêts aux banques que ce que nous payons aujourd'hui.

Je voudrais maintenant élargir le propos et tenter de répondre à certains éléments qui ont été avancés, notamment par vous, Madame Pavet. Vous avez été très démonstrative et vous nous avez donné lecture d'une bonne partie du rapport d'Econosphères. Je vous en remercie. Nous avons déjà eu l'occasion de prendre connaissance de ce rapport, de débattre de ses conclusions et de nous exprimer les uns et les autres à ce sujet.

Personne autour de la table n'a dit qu'il n'y avait aucun problème de recettes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant – là, nous ne sommes pas forcément

sur la même ligne –, nous avons un discours de responsabilité et de pragmatisme et affirmons que, s'il y a peut-être un problème de recettes au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce n'est pas demain que nous allons le régler puisque la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas les moyens de lever l'impôt directement.

Le moyen de changer cela serait de rouvrir un débat sur cette loi spéciale de financement, et ce, au Parlement fédéral puisque c'est là que ce débat devrait avoir lieu. Or, nous estimons que la Fédération Wallonie-Bruxelles – ou les Communautés en général – risquerait de se retrouver encore moins bien dotée au vu de l'état des finances du gouvernement fédéral qui doit lui-même encore fournir des efforts. Le ministre Van Peteghem a d'ailleurs annoncé l'étendue des efforts budgétaires fédéraux qui allaient attendre le prochain gouvernement fédéral. Laissons toutefois au niveau fédéral le soin de faire son travail.

Aujourd'hui, prétendre qu'il suffit de dire au gouvernement fédéral de nous donner plus d'argent constitue un discours simpliste et populiste qui, dans les faits, ne produira aucun effet positif pour notre Fédération, ni demain ni après-demain. Et encore après, il pourrait même être encore plus dévastateur pour les finances de notre institution et nous ne voulons pas ouvrir une boîte de Pandore qui, à l'avenir, pourrait mener notre Fédération – et donc ses compétences essentielles – vers l'abîme.

Chers collègues du PTB, vous dites que vous êtes souvent dans les manifestations. C'est vrai. Vous dites que vous vous y battez pour que les générations futures puissent, pour prendre le sujet de l'enseignement supérieur, faire les mêmes études que nous. Que pensez-vous que nous sommes en train de faire? Le gouvernement et la majorité se battent en prenant leurs responsabilités. Nous prenons des décisions difficiles qui vont, on le sait pertinemment, vous donner à tous l'occasion de lancer des slogans et des campagnes pour nous critiquer sur les réseaux sociaux.

Si le gouvernement prend des décisions avec responsabilité, c'est justement pour que, demain, les compétences essentielles de notre Fédération, dont l'enseignement supérieur, soient préservées et que les étudiants puissent toujours bénéficier d'un enseignement supérieur très accessible et de très bonne qualité. Monsieur Daube, vous faites non de la tête, mais nous avons déjà eu ce débat – on l'aura encore tout à l'heure: l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'un des plus accessibles d'Europe et il le restera d'ailleurs demain. C'est bien pour cette raison que le gouvernement prend aujourd'hui des décisions difficiles. Elles permettront de sauvegarder notre Fédération dans son ensemble et, donc, l'enseignement supérieur entre autres, mais aussi la culture et l'enseignement obligatoire.

Madame Pavet, vous avez reproché à la ministre-présidente d'avoir anticipé le vote sur l'augmentation partielle du minerval et d'avoir envoyé une circulaire aux services concernés afin de les préparer aux effets de la réforme. Il y a quelques

heures, vous avez également reproché au gouvernement d'agir dans la précipitation, ce qui risquerait de rendre la situation ingérable sur le terrain. Vous ne pouvez pas nous reprocher à la fois d'agir dans la précipitation et de vouloir préparer les acteurs de terrain à la réforme en cours. Je ne comprends pas vos critiques. Je ne parviens pas à cerner votre raisonnement, mais je ne doute pas que vous vous ferez un plaisir de nous l'expliquer à nouveau tout à l'heure.

Selon vous, le gouvernement souhaite que 60 % des étudiants paient un minerval plus élevé à l'avenir. Permettez-moi de vous contredire. D'où vient ce chiffre? Je dois vous l'expliquer, car vous l'interprétez mal. Ce chiffre représente les catégories qui ont été identifiées par le cabinet de la ministre-présidente comme étant celles qui paieront à l'avenir un minerval de 1 200 euros. Il ne s'agit donc pas de la volonté du gouvernement. Les trois déciles les plus élevés dans les catégories de revenus, qui représentent 60 % de la population, paieront le montant précité. Si à l'avenir, les déciles de revenus inférieurs montent en représentativité au sein du public étudiant, c'est tant mieux! Cela signifie que cette mesure aura permis de rendre notre enseignement supérieur plus accessible. Si à l'avenir, les représentants des trois déciles de revenus supérieurs représentent moins de 60 %, car les étudiants à revenus modestes sont plus nombreux, tant mieux! Vous nous direz encore que ce n'est pas une bonne chose et qu'il faut continuer de faire peser les efforts sur les épaules les plus larges, alors que c'est exactement ce que le gouvernement souhaite faire avec cette mesure.

Je ne reviendrai pas sur vos propos toujours plus excessifs sur les dépenses du gouvernement fédéral qui, je vous le rappelle, ne sont pas nos dépenses à nous. Vous mélangez sans cesse les niveaux de pouvoir pour entretenir la confusion.
(Réaction hors micro de Mme Pavet)

M. le président. – Je souhaite, Madame Pavet, que nous continuions à nous écouter les uns les autres, comme nous le faisons depuis le début. La parole est M. Resinelli.

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Madame Pavet, je ne sème pas la confusion dans l'esprit des gens, moi. Je n'ai jamais fait de parallèle entre les efforts budgétaires réalisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et ceux décidés par le gouvernement fédéral. Ces derniers sont nécessaires, notamment pour financer les dépenses qui résultent de nos engagements internationaux, d'autant plus au vu de la situation géopolitique actuelle. Vous n'avez certainement pas la même lecture de la situation géopolitique, parce que vous n'avez pas les mêmes amis que nous sur le plan international. Mais je n'entrerai pas dans ce débat-là, je ne voudrais pas vous faire ce cadeau.

Sincèrement, c'est de la manipulation. Nous connaissons les méthodes du PTB. Toutes les deux semaines, c'est la même chanson. Semer la confusion dans l'esprit des gens en leur disant qu'un F-35 coûte autant que tous les repas gratuits de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est tout bonnement scandaleux.

Monsieur Casier, vous avez fait une longue démonstration sur la façon dont nous pourrions trouver de l'argent autrement. Vous avez notamment mentionné une poche miraculeuse de 500 millions d'euros qui apparaîtrait si nous ne mettions pas en œuvre le CDIE. Aux dernières nouvelles, le CDIE n'est pas mis en œuvre. La ministre-présidente a dit que si c'était insupportable sur le plan budgétaire, nous ne le ferions pas. Nous apporter aujourd'hui des solutions magiques avec de l'argent qui n'existe pas, puisque ce projet n'est pas inscrit au budget, c'est de la poudre aux yeux.

Votre démonstration était très intéressante, mais à partir du moment où l'argent que vous nous proposez n'existe pas, votre solution tombe à l'eau.

Vous avez fait un parallèle avec la Wallonie. Je rappelle que, si la Fédération Wallonie-Bruxelles peut garder une trajectoire qui maintient un déficit et qui le stabilise à 1,2 milliard d'euros, c'est parce que la Wallonie fait un double effort. Alors qu'elle poursuit l'objectif d'atteindre l'équilibre à l'horizon 2029, elle prend aussi sa part de l'effort de la Fédération Wallonie-Bruxelles, parce que nous sommes convaincus que nous devons continuer à investir dans les compétences communautaires, essentielles pour notre jeunesse, notre enfance et la population en général.

Je trouve cela assez fort de dire que la Wallonie pourrait encore faire plus, alors qu'elle fait déjà beaucoup pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est d'ailleurs inédit. Jamais auparavant, un gouvernement wallon n'avait décidé de laisser plus d'oxygène à la Fédération et de supporter le poids de cette décision.

Il est faux de dire que les réformes fiscales menées en Wallonie ne vont pas contribuer à l'amélioration de la situation budgétaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. De nouveau, vous vous basez sur de l'argent qui n'existe pas, puisque vous parlez des 400 millions d'euros liés aux droits de succession. Certes, la réforme des droits de succession a été adoptée, mais elle n'entrera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2028. Dès lors, aujourd'hui, cet argent n'est nulle part.

En outre, le gouvernement wallon a mis sur pied aujourd'hui un groupe d'experts chargé d'évaluer l'ensemble des mesures fiscales et de formuler des suggestions qui permettront peut-être d'ajuster certaines choses, notamment la réforme des droits de succession, à laquelle nous tenons beaucoup. Vous n'appréciez pas cette réforme – et c'est votre droit –, parce que vous considérez qu'elle offre des cadeaux. De notre côté, nous considérons qu'elle va dans le bon sens, puisqu'elle vise à réduire des taxes qui, finalement, diminuent le pouvoir d'achat de certains citoyens. Nous sommes donc évidemment favorables à ce que les citoyens soient le moins taxés possible, afin qu'ils ne soient pas imposés sur des montants auxquels ils auraient droit et qu'ils ne subissent pas une double peine avec la taxe sur la mort. Bref, je ferme cette parenthèse, car vous parlez de montants qui, aujourd'hui, n'existent pas dans les tableaux budgétaires.

En ce qui concerne la réforme des droits d'enregistrement, elle a bien eu un coût de 250 millions d'euros en 2025. C'est bien de l'argent qui existe, cette fois. Monsieur Casier, je vous donne partiellement raison, parce que vous pointez ce montant – qui figure effectivement dans les comptes, même si ce n'est pas une dépense, mais une réduction de recettes –, mais vous omettez de préciser qu'à l'horizon 2029, cette mesure devient totalement autoportante. En effet, en parallèle, le «chèque habitat» diminue progressivement, puisqu'il est étalé sur vingt ans et que, chaque année, toute une série de bénéficiaires arrive au terme de la période pendant laquelle ils en bénéficient, ce qui génère alors des recettes supplémentaires. Dès lors, à terme, cette réforme ne coûtera donc rien à la Wallonie et aux citoyens wallons, qui contribuent ainsi à l'effort de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dire, aujourd'hui, que nous ne finançons pas suffisamment l'enseignement supérieur et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son ensemble, parce que nous faisons des cadeaux dans le cadre des droits d'enregistrement, c'est faux! La Région wallonne est nettement solidaire – et c'est la première fois qu'elle l'est autant – avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a effectivement posé des choix en matière de fiscalité. La réforme des droits d'enregistrement fonctionne et permet à une série de personnes de devenir propriétaires de leur logement, ce qui est le premier rempart contre la précarité. Je n'entrerai pas dans ce débat ici, nous le tiendrons au Parlement wallon.

Concernant Netflix, le texte n'a pas encore été déposé au Parlement. Je ne vais pas vous répondre sur un sujet que je ne maîtrise pas encore moi-même. Je laisserai le gouvernement le faire.

Pour terminer, Monsieur Casier, vous avez souligné les effets liés aux recettes du gouvernement fédéral. Vous avez fait une confusion – mais ce n'est pas grave – en nous disant que le problème du gouvernement fédéral est lié aux réformes fiscales menées par le gouvernement MR-N-VA, mais pas uniquement. Entre le gouvernement MR-N-VA et le gouvernement Arizona, il y a eu le gouvernement Vivaldi, au sein duquel siégerait votre parti. Celui-ci n'a mené aucune réforme fiscale. Aujourd'hui, le gouvernement Arizona est le premier gouvernement dans ce pays qui a commencé une réforme fiscale, avec notamment la réforme sur les plus-values.

Le gouvernement Arizona s'attaque au problème des recettes, chose que vous n'avez pas faite pendant cinq ans. Dire que le gouvernement fédéral ne fait rien par rapport aux recettes, alors que votre parti n'a rien fait dans le gouvernement précédent, c'est fort de café.

M. Octave Daube (PTB). – Monsieur Resinelli, si je comprends bien votre raisonnement, augmenter le minerval à 1 200 euros pour 60 % des étudiants serait une manière de garantir l'accessibilité de l'enseignement supérieur à long terme. Il

faudra m'expliquer plus en détail comment vous comptez garantir l'accessibilité en réduisant l'accessibilité. Il ne faut pas mentir aux gens.

Ensuite, vous nous accusez de dire tantôt que vous allez trop vite et tantôt que vous allez trop lentement. Je vais clarifier la situation. Le gouvernement a envoyé une circulaire à tous les établissements afin de leur dire de se préparer à augmenter le minerval à 1 200 euros, malgré la mobilisation des étudiants. Là, la majorité avance très vite. D'ailleurs, sur tous les sites des établissements, l'information est déjà reprise. La disposition n'est pourtant pas encore adoptée par le Parlement – nous verrons même si nous arrivons à adopter quelque chose aujourd'hui.

En revanche, la majorité avance très lentement lorsqu'il s'agit de refinancer les services d'allocations d'études. Ces derniers n'ont toujours pas pu engager de nouvelles forces. Ils ne savent donc pas, et ils vous l'ont dit clairement, comment ils pourront verser les bourses l'année prochaine, alors que vous leur imposez quasiment le double de demandes. Vous n'avez pas de réponse sur ce point. Vous êtes très rapide pour dire aux établissements que le minerval va augmenter, mais vous êtes très lent quand il s'agit de renforcer le système des bourses.

La dernière chose, la plus honteuse, c'est que vous essayez de faire croire que les 60 % des étudiants qui paieront le minerval à prix plein sont les plus riches. La réalité est simple: dans la très grande majorité des cas, si ses deux parents travaillent, l'étudiant paiera un minerval de 1 200 euros. Je ne sais pas ce que cela veut dire, pour vous, être riche. Mais les personnes dont il est question ne gagnent pas des salaires similaires aux députés.

Mme Élisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-françophones. – Je vous remercie tous pour vos nombreuses interventions. Je me limiterai à répondre aux questions concernant l'ajustement budgétaire que je vous ai présenté. Nous aurons tout à l'heure un débat sur le décret-programme en discussion, durant lequel nous aurons l'occasion de parler du minerval. Je répondrai alors à toute une série de questions que vous avez soulevées et à d'autres – je n'en doute pas.

Madame Pavet, je tiens d'abord à clarifier une chose, nous ne sommes pas obligées d'être d'accord sur tout, d'ailleurs nous ne sommes a priori d'accord sur rien, mais nous nous devons de dire des choses justes. Le budget de Wallonie-Bruxelles International (WBI) a été validé par ce Parlement et les missions de WBI sont prévues dans ce budget. Il n'y a aucune volonté de cacher quoi que ce soit. Les réponses aux questions d'actualité n'ont pas pour objet de vous donner des chiffres précis – pour cela, il faut poser des questions écrites ou orales. Vous êtes déçue, mais vous n'avez pas utilisé les bons outils pour obtenir les informations que vous souhaitiez.

Pour votre information, la mission au Canada est une grande réussite. Si vous étiez vraiment en contact avec les établissements d'enseignement supérieur et le secteur culturel, vous le sauriez. Je vous informe par ailleurs que je répondrai en détail demain, en commission, à plusieurs questions orales sur cette mission au Canada.

Cependant, je vais vous donner raison sur un point. Vous soulignez le fait que les réductions drastiques des dépenses réalisées dans les pays ayant vécu une crise de la dette ont entraîné des conséquences contre-productives. Je n'ai pas l'intention de vous contredire, puisque l'objectif du gouvernement est précisément d'éviter de nous retrouver dans une situation similaire à celle de ces pays. Je répète encore une fois que nous ne cherchons pas à retrouver l'équilibre budgétaire à marche forcée, mais uniquement à stabiliser le déficit budgétaire aux alentours de 1,2 milliard d'euros.

M. Evrard l'a dit tout à l'heure, mais il est vraiment important de comprendre qu'aujourd'hui, pour ce déficit, nous empruntons. M. Casier dit souvent que les États ne remboursent jamais leur emprunt, ce qui n'est pas complètement faux. En revanche, les États paient des intérêts. Cette charge d'intérêts est aujourd'hui extrêmement importante puisqu'elle s'élève à plus de 350 millions d'euros. Dans les années à venir, elle atteindra environ 600 millions d'euros. Notre volonté est d'éviter que cette charge d'intérêts continue de grimper, car ce sont des moyens que nous ne pouvons pas investir dans les politiques que nous souhaitons mener.

Nous avons refusé de réaliser des économies plus fortes encore, notamment parce que la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, que vous décriez tant, Madame Pavet, deviendra plus favorable à la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les prochaines années. J'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer dans cette commission – je n'y reviens donc pas.

Il est vrai que la liaison à la croissance des principales dotations de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi des Régions, est partielle. Ce choix a été fait en 2014, afin de partager le coût du vieillissement entre le niveau fédéral et les entités fédérées. Quoi qu'il en soit, nous pouvons débattre sans fin sur la loi spéciale de financement et rêver à une révision de celle-ci, aussi improbable soit-elle. Toutefois, je reste convaincue qu'il serait irresponsable d'agir en comptant sur une telle révision, encore moins si nous nous positionnons en demandeur. Je me dois donc d'agir dans le cadre de mes compétences. Pour le reste, vous avez fait les questions et les réponses en reprenant mes propos antérieurs – je les maintiens donc.

Monsieur Casier, je comprends que mon appel à la responsabilité vous titille, lorsque l'on sait que votre parti avait la responsabilité du budget durant les dernières législatures, mais soit. En revanche, je ne sais pas à quelle bonne nouvelle des évolutions des paramètres vous faites allusion. Effectivement, les recettes seront corrigées en 2027, mais celles-ci permettront uniquement de compenser la hausse

des dépenses à la suite à l'augmentation des paramètres. Je n'ai jamais eu l'intention de me moquer de votre collègue, mais bien de réexpliquer le fonctionnement de la loi spéciale de financement. Les recettes supplémentaires en 2026 sont bien à zéro, mais les dépenses supplémentaires liées à l'inflation impactent bien le budget 2026. Contrairement à ce que vous sous-entendez, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne gagne pas quand il y a de l'inflation. Oui, nous avons fait un choix, celui de maintenir notre cap, comme je l'ai dit.

En ce qui concerne les milieux d'accueil, le gouvernement est conscient de la problématique provoquée par le deuxième dépassement de l'indice-pivot. Notre intention est d'y apporter une réponse, ce qui sera fait dans le cadre du décret-programme qui accompagnera l'ajustement budgétaire. Nous y reviendrons lorsque le budget ajusté sera soumis à votre approbation.

Concernant la lutte contre le redoublement, je conteste que les politiques que nous mettons en œuvre conduiront à une augmentation du redoublement. Au contraire, je vous rejoins, c'est une des meilleures manières de réduire les dépenses de la Fédération Wallonie-Bruxelles, bien que les effets ne se feront ressentir qu'à moyen terme puisqu'il faut attendre que l'élève en question sorte du système scolaire. Cependant, c'est bien un des éléments qui justifie pourquoi nous pensons raisonnable de nous contenter de stabiliser le déficit à 1,2 milliard. En revanche, nous avons décidé de ne pas inscrire de provisions relatives aux coûts énergétiques, car, à ce stade, la hausse de l'inflation n'est en rien comparable avec celle provoquée par la guerre en Ukraine. Cela n'empêche pas que nous restions vigilants, comme nous l'avons déjà affirmé au sein de cette commission.

S'agissant de la fonction publique, il faut distinguer les fonctions considérées comme critiques pour lesquelles tout départ sera remplacé et les fonctions non critiques pour lesquelles un départ sur cinq sera remplacé. C'est un arrêté revu en 2021 qui fixe la distinction entre ces fonctions. Ce n'est donc pas nous, Monsieur El Hajjaji, qui avons défini ce qui est critique ou non, mais bien le gouvernement dont votre parti était membre. Les fonctions critiques sont majoritaires dans l'aide à la jeunesse et dans les maisons de justice, mais minoritaires dans les autres administrations.

Vous m'avez également interrogée sur l'accord de coopération sur la coordination budgétaire, essentiel afin d'anticiper les législatures suivantes. Pour cette législature, notre trajectoire permet en effet de respecter la norme de croissance des dépenses primaires nettes. Pour rappel, cette norme constitue un plafond à ne pas dépasser. Néanmoins, rien ne nous empêche de faire mieux, en particulier lorsque l'objectif est d'assurer la soutenabilité des finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La récente dégradation de la note de la Fédération Wallonie-Bruxelles, bien qu'anticipée, est, à ce sujet, un bon rappel. Respecter strictement la norme de croissance des dépenses primaires nettes conduirait à tolérer un endettement plus important, mais cela conduirait également à une définition de normes plus

contraignantes pour la législature prochaine. Nous nous efforçons donc d'être prévoyants pour assurer la soutenabilité des finances et, en même temps, éviter le report des contraintes à la législature suivante. Le gouvernement prochain nous en sera sans doute reconnaissant.

Vous avez tous rappelé un élément important: nous ne disposons pas de levier fiscal et effectivement avons très peu de recettes propres. Cependant, dans le même temps, vous regrettez que nous fassions peser l'effort budgétaire sur les dépenses. Cependant, Monsieur El Hajjaji, en enseignement supérieur, nous avons précisément décidé de jouer sur les recettes. En augmentant le minerval et surtout en le rendant progressif, ce sont les épaules les moins étroites qui sont mises à contribution, à savoir les familles qui appartiennent au quart le plus favorisé de la population.

Vous m'interrogez également, Monsieur El Hajjaji, sur les compétences fédérales et sur l'exonération du précompte professionnel pour les chercheurs, mais vous semblez faire allusion à un projet de texte qui n'est plus d'actualité – et ce n'est pas un hasard – depuis plusieurs mois. C'est effectivement un dossier important que je continuerai à suivre de près.

Monsieur Maingain – vous lui transmettez – tant sur les fournitures scolaires que sur la gratuité, cite des budgets comme s'il s'agissait d'enveloppes fermées, alors que nous sommes précisément sortis de cette logique et ne distinguons pas spécifiquement les moyens de fonctionnement des écoles. Écoles dont une très large partie d'entre elles bénéficieront de la mesure un élève = un élève, que nous avons mise en œuvre dès le budget initial 2025. C'est d'ailleurs pour laisser le temps à cette mesure de renforcement progressif des écoles subventionnées de monter en puissance que nous avons, à la demande des fédérations de pouvoirs organisateurs, étendu cette mesure d'abord à la cinquième puis à la sixième primaire. Je rappelle à ceux qui reprochent cet étalement – avis du Conseil d'État à l'appui – que le gouvernement précédent s'était limité à la troisième primaire. Notre dispositif étend donc la gratuité dans l'enseignement fondamental.

Enfin, Monsieur Casier, concernant votre question sur la trajectoire budgétaire, le prochain comité de monitoring se réunira le 21 mai 2026. La trajectoire sera jointe aux documents parlementaires qui vous seront transmis. Pour vos questions plus détaillées, nous en discuterons lors de nos débats, quand vous disposerez de l'ensemble des documents parlementaires.

M. Martin Casier (PS). – J'aborderai plusieurs points. Le premier est un élément de fond, qui a été évoqué par M. Resinelli. Qui va payer le minerval? Vous essayez de nous vendre l'augmentation du minerval comme un objectif social. J'ai pourtant déjà tenté d'expliquer mon point de vue à maintes reprises et je le répète, car mon constat ne percole pas: pour de très nombreux étudiants dans les hautes écoles et ESA, même les paliers intermédiaires représentent déjà une augmentation de leur minerval.

Par ailleurs, dans un procès-verbal de concertation, Adrien Rosman du SETCa-SEL avait adressé des questions à Thierry Zeller sur la hiérarchie des objectifs. Il demande si la priorité réelle est bien l'objectif social avec l'élargissement du statut modeste à 10 % ou si cet objectif risque d'être secondaire face à un objectif d'économie budgétaire non explicité, mais clairement présent. Le cabinet répond qu'un objectif budgétaire a bien été fixé et que la mesure vise aussi à dégager des moyens, compte tenu de la situation financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À la question simple de savoir si l'objectif social était primaire par rapport à l'objectif financier, il est établi qu'un objectif financier a été fixé et que les conditions sociales ont été élargies ensuite.

Monsieur Resinelli, la petite fable que vous essayez assez péniblement de nous faire croire depuis plusieurs mois, à savoir que l'augmentation du minerval serait une action sociale du gouvernement, n'est pas vraie! Nous n'avons cessé de le dire et par ailleurs, cet avis est repris dans des procès-verbaux de concertation. Pourquoi n'assumez-vous pas le fait que vous augmentez le minerval, que des paliers sont prévus, mais que ceux-ci ne traduisent pas une politique sociale du gouvernement? Sinon, en définitive, les étudiants paieraient moins cher le minerval, et ce ne sera pas le cas! Cela doit être clairement dit!

M. Evrard a un peu dit la même chose que vous: «Le PS est toujours bon pour dépenser l'argent qu'il n'a pas». Parlons de vous dans ce cas. Les 500 millions d'euros liés au coût de la fin des nominations, Monsieur Resinelli – vous avez raison, c'est ma critique depuis le début – ne sont pas intégrés dans votre trajectoire pluriannuelle. Vous vous obstinez encore et toujours et vous n'avez toujours pas précisé à partir de quel montant vous allez l'accepter ou pas. En revanche, vous acceptez de dire qu'aujourd'hui, vous êtes prêts à payer une dépense, qui n'est pas prévue dans votre trajectoire pluriannuelle, qui ne va rien améliorer à l'enseignement, si cela ne coûte pas très cher. Cela veut dire qu'il y a de la marge que vous êtes prêts à consacrer à une politique qui ne servira à rien! Nous aurions pu nous épargner l'augmentation du minerval, la fin des repas scolaires gratuits et la fin des fournitures scolaires gratuites pour les enfants. Ces montants existent parce qu'une non-dépense est une marge.

De même, concernant vos propos sur la Wallonie, les montants propres à la Wallonie lui sont propres. Je souhaitais démontrer que soit dans les propres compétences de la Fédération, soit entre entités, vous avez posé des choix politiques et décidé de consacrer de l'argent à un certain nombre de politiques et pas à d'autres. Et la petite musique que vous essayez de nous imposer, en clamant qu'il n'y a pas de solution alternative, est plutôt une berceuse pour vous-même, destinée à vous rassurer sur les décisions que vous prenez. Des solutions alternatives existent et elles sont incroyablement nombreuses!

Vous n'avez pas répondu à plusieurs questions, notamment celle relative à Netflix au motif qu'elle n'était pas à l'ordre du jour. Voilà ce que je vous reproche,

Monsieur Resinelli. Plutôt que de supprimer la gratuité des repas scolaires, le gouvernement aurait pu consacrer son énergie, son temps, celui des administrations et ses techniciens à instaurer une taxation de Netflix et des plateformes. Sinon cela aurait aussi pu faire en sorte, par exemple, de ne pas augmenter le minerval cette année. C'est le même montant. L'énergie aurait été investie à bon escient dans des politiques qui ont du sens.

Madame Degryse, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous avons reçu des réponses assez claires aux questions sur le budget ajusté. Concernant la trajectoire pluriannuelle, je n'avais effectivement pas entendu l'information donnée. Vous avez à nouveau évoqué un élément important pour nous et qui est au cœur du débat depuis le début: la loi spéciale de financement nous sera plus favorable naturellement dans les années futures. Nous ne cessons de dire également que presque naturellement, nous reviendrons à une réduction du déficit dans les années à venir – je n'ai pas dit à un équilibre budgétaire. En réalité, vous faites mal et vous faites mal au secteur: c'est le résultat de pareil choix.

Madame la Ministre-Présidente, dans les considérations macroéconomiques et techniques de l'ajustement, je vous ai également demandé quelques précisions sur ce que recouvrait la phrase sibylline de votre communiqué de presse selon lequel certains crédits ont été adaptés et certaines dépenses compensées à l'intérieur des enveloppes ministérielles. Vous pouvez bien entendu me renvoyer aux documents budgétaires. Toutefois, puisque l'information figure déjà dans le communiqué de presse, j'imagine que la décision est prise, alors ne pourriez-vous pas nous en dire davantage? Il s'agirait d'un élément de transparence complémentaire et peut-être auriez-vous même une bonne nouvelle à annoncer au secteur, pour une fois, étant donné l'ambiance du moment. Vous pourriez aussi ajouter que la bonne nouvelle arrive grâce au PS, ainsi, tout le monde serait content. Quoi qu'il en soit, j'attendrai si ce n'est pas le cas.

De plus, pouvons-nous obtenir, mesure par mesure, les chiffres actualisés des rendements que vous évoquez pour les dispositions prises à l'automne? Ce serait tout de même utile par rapport à vos estimations initiales, et ce, de manière pluriannuelle. J'ai noté que la partie pluriannuelle serait examinée par le comité de suivi. Ensuite, quelles mesures prendrez-vous si les rendements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations?

Enfin, la précision concernant les fonctionnaires est utile: un départ sur cinq sera remplacé et pas non remplacé. Au moins, l'information est clairement énoncée.

Enfin, je n'ai pas compris votre réponse sur le redoublement. Tout d'abord, vous avez déclaré être d'accord avec moi quant au fait que cette mesure a un coût élevé, mais il m'a semblé ensuite que vous disiez le contraire. Je ne comprends pas votre position.

Aujourd'hui, avec les mesures que vous avez prises, et singulièrement le rehaussement des seuils de réussite pour toutes les épreuves externes, il y aura une augmentation mécanique du nombre de redoublements. Or, d'après les estimations, cette mesure coûtera 100 millions d'euros. Monsieur Resinelli, c'est à nouveau de l'argent qui n'existe dans aucune trajectoire et que vous avez décidé de dépenser pour faire plaisir au MR, qui veut nous faire croire qu'en frappant les gens avec un plus gros bâton, ceux-ci réussiront mieux leurs études. Or, toutes les études réalisées démontrent que ce n'est pas le cas. Qu'importe, vous avez décidé de vous enfermer dans cette position!

Madame la Ministre-Présidente, avez-vous évalué les non-dépenses? En réalité, avec l'augmentation des seuils, vous n'allez pas faire d'économies. Que va coûter cette trajectoire? Je n'ai pas entendu ce que cela vous coûtera, mais j'ai entendu que vous étiez d'accord avec moi sur le fait que le redoublement a un coût. J'aimerais avoir un complément d'information sur ce point spécifique.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Monsieur Evrard, vous affirmez avoir rencontré des difficultés à m'écouter parce que je disais tout et n'importe quoi. Quel mépris!

Si ce mépris ne concernait que moi, je pourrais passer outre, mais je vous trouve méprisant du début à la fin vis-à-vis des étudiants à qui vous vous adressez sans savoir ce qu'ils sont en train de vivre. Je vous invite à les écouter dès que vous avez un moment, car les conséquences de vos mesures, dont l'augmentation du minerval à 1 200 euros... (*Réactions hors micro*)

Je vous invite à ne pas m'interrompre. J'en ai assez de voir les vieux darons qui interrompent toujours la petite jeune autour de la table!

M. Yves Evrard (MR). – Je n'ai pas de leçon à recevoir de votre part.

M. le président. – En tant que vieux daron, je vous invite à poursuivre et demande effectivement que l'on ne vous interrompe pas.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Quel mépris de regarder les étudiants de haut! Vous leur expliquez ce qu'ils vivent. Ce ne sont pas les députés MR-Les Engagés autour de cette table qui seront angoissés à l'idée que leurs enfants ne pourront pas poursuivre leurs études l'année prochaine!

M. Yves Evrard (MR). – C'est toujours amusant de vous voir vous énerver. Cela vous ennuie, hein?

Mme Amandine Pavet (PTB). – Ce n'est pas vous qui allez devoir vous poser la question de savoir s'il vaut mieux rater ses études à cause de deux ou trois jobs étudiants – dont le cumul est permis par le décret «Paysage» – ou arrêter les études et aller bosser parce que le MR et Les Engagés ont interrompu votre choix de vie et ont brisé vos rêves!

Non, Monsieur Evrard! Non, Monsieur Resinelli! Non, Madame Degryse! Ce n'est pas vous qui allez vivre l'impact de vos réformes dégueulasses, antidémocratiques et antisociales! Au lieu de venir faire la leçon du haut de votre grand âge, je vous invite sincèrement à aller les écouter parce que vous n'avez pas 20 ans en 2026 et vous ne vous rendez pas compte de ce que vivent les étudiants à l'heure actuelle. Imprégnez-vous un petit peu de ce qu'ils traversent à cause de vos mesures politiques!

M. le président. – Madame Pavet, je comprends votre emballement, mais je vous demanderais d'arrêter de stigmatiser des personnes sur leur âge et sur d'autres choses. Si vous étiez la cible de ce type de commentaires de la part d'autres députés, cela ne vous plairait pas non plus.

Mme Amandine Pavet (PTB). – J'estime que ces remarques me sont renvoyées aussi. On m'interrompt systématiquement au sein de cette commission et j'ai décidé de taper du poing sur la table.

M. le président. – Madame Pavet, je ne vous interromps pas plus que d'autres. J'y veille. Je voudrais que vous restiez respectueuse des uns et des autres.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Pas d'interruption de votre part, mais bien de M. Evrard.

M. le président. – Je voudrais que vous restiez respectueuse des uns et des autres. Je ne pense pas qu'on vous réduise à votre âge ou à quoi que ce soit d'autre.

Mme Amandine Pavet (PTB). – J'estime que si, mais puisque tout est filmé on comptera le nombre d'interruptions si vous voulez.

M. le président. – Merci de rester courtoise si possible.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Je vais essayer, mais je trouve ces mesures d'une telle violence que vous comprendrez qu'à un moment donné, cela sorte.

Le discours tenu par le MR et Les Engagés est d'un autre temps: à vous entendre, il n'y a pas le choix, pas d'argent, et pas d'alternative. C'est ce que les libéraux et les capitalistes nous servent depuis des dizaines d'années pour justifier leur classe sociale à travers tous les pays d'Europe! Vous me faites penser à Margaret Thatcher que vous devez bien connaître. Ses politiques ont eu pour conséquence un chômage massif, des hausses de prix exceptionnelles! Mais elles ont aussi eu pour conséquence – et c'est votre projet politique – une privatisation des services publics dans le seul et unique but d'enrichir le secteur privé. Et c'est vers cela que l'on va avec vos coupes budgétaires.

Tel est votre objectif autour de cette table. C'est pour cette raison que le minerval explose! C'est pour cette raison que vous cassez l'enseignement! C'est pour cette raison que vous menez les mêmes politiques contre tous les autres services publics, la santé notamment. À cet égard, je me tourne vers

Les Engagés, le «grand parti de la santé». Vous essayez de tout casser et vous tracez la ligne pour que les intérêts privés puissent pleinement fleurir.

C'est aussi ce qui se passe dans l'enseignement, avec un système d'éducation organisé pour les privilégiés uniquement. J'entendais M. Resinelli dire que son parti se bat pour un système d'éducation de qualité... Mais à qui profitera ce système? C'est la question que nous posons aujourd'hui. Nous avons un des systèmes d'éducation les plus inégalitaires des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Vous l'entendez? Vous entendez que si vous augmentez le minerval à 1 200 euros cela va aggraver la situation? Vous entendez que lorsque vous demandez aux enseignants de travailler 10 % de plus sans un euro de plus, vous aggravez la pénurie et allez exclure encore toute une série de jeunes? Pas vos enfants, ça, c'est certain, ni les enfants des classes privilégiées, mais tous les autres, c'est-à-dire les enfants de travailleurs! M. Daube l'a dit et il y reviendra: vous allez exclure une large majorité de celles et ceux qui créent les richesses!

Monsieur Resinelli, vous avez dit «l'argent ne tombe pas du ciel». Non, l'argent ne tombe pas du ciel! Ce sont les travailleurs et travailleuses de ce pays qui créent les richesses auxquelles ils et elles ont de moins en moins accès, car celles-ci sont confisquées par des ultrariches! C'est chez ces derniers qu'il faut aller chercher l'argent et je vais le prouver par $A + B$. C'est facile de traiter les gens de populistes et de manipulateurs. Vous avez toujours recours aux mêmes insultes au sein de cet hémicycle, car vous êtes à court d'arguments. Je vais y revenir.

Non, l'argent ne tombe pas du ciel! Le MR annonce des mauvaises nouvelles: les recettes se dégradent. Mais les mauvaises nouvelles ne tombent pas du ciel, elles non plus. Car *in fine*, c'est vous qui les engendrez. Depuis la création de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions, la Fédération Wallonie-Bruxelles est chaque année un peu plus sous-financée. Nous l'avons démontré. C'est le système que vous avez choisi d'adopter. Ce ne sont pas les étudiants qui en paient actuellement le prix qui l'ont choisi, mais bien tous les partis traditionnels, à l'exception du PTB. Vous avez tous voté la création de cette loi de financement et lui renouvez votre confiance chaque année. Or, la loi de financement ne suit pas l'évolution du PIB et la réelle production de richesses. L'enseignement et toutes les autres compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles connaissent un appauvrissement, quoi que l'on fasse, parce que vous avez créé une loi pourrie.

Le moment ne serait-il pas venu de revoir cette loi? Pendant longtemps, vous nous avez expliqué qu'il n'était pas possible de la revoir. Mais vous nous livrez maintenant un autre discours et c'est intéressant. Vous nous dites que même en cas de révision de cette loi toute pourrie, le problème resterait entier, car l'État fédéral connaît lui aussi une situation budgétaire compliquée. Nous ne pouvons pas vous laisser dire cela, Monsieur Resinelli, alors que vous avez prétendu que

c'était nous qui faisons le lien avec l'État fédéral et pas vous. Selon vous, personne n'a contesté le problème du manque de recettes. Soit. Vous dites aussi que le problème ne se réglera pas en jour, dès lors je vous invite à vous y atteler dès aujourd'hui. Vous ajoutez que la Fédération Wallonie-Bruxelles risquerait de se voir encore plus mal dotée si d'aventure on rediscutait de la loi de financement, vu l'état des finances de l'État fédéral. C'est bien vous qui avez tenu ces propos et qui avancez cette excuse, Monsieur Resinelli. De la même façon, la ministre-présidente Degryse nous dit maintenir ses propos sur tous les éléments auxquels elle n'a pas répondu et que nous avons diffusés. Elle voulait sans doute dire la même chose que vous, à savoir que, compte tenu de la situation financière de l'État fédéral, une révision de la loi de financement ne changerait rien à la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par conséquent, vous justifiez tous deux que la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut pas être davantage financée, non pas à cause de la loi de financement, mais à la suite des choix politiques du MR et des Engagés au niveau fédéral. Non, les finances de l'État fédéral ne sont pas si compliquées, vous le savez; vous avez tout entre les mains pour débloquer les moyens suffisants et permettre l'accès à l'éducation à tous. Vous avez les moyens d'éviter aux étudiants de payer un minerval exorbitant. Arrêtons de saigner notre enseignement qui est déjà en train de prendre l'eau. Vous savez ce qu'il faudrait faire, mais vous n'agissez pas, car cela ne cadre pas avec vos choix politiques. La mauvaise nouvelle qui consiste à ne pas aller chercher l'argent là où il se trouve ne tombe donc pas du ciel, mais bien des choix politiques posés par la coalition MR-Les Engagés.

Au niveau fédéral, vous avez fait le choix d'investir des milliards et des milliards dans des F-35 et des missiles que l'on va armer. C'est insensé! Que pèse le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles face aux 3 milliards d'euros investis dans des F-35 et des missiles? Nous sommes au cœur du débat. Les mauvaises nouvelles déferlent, mais pas pour tout le monde. Je vais l'illustrer par des chiffres. Dans les années 2000, une seule famille de milliardaires vivait en Belgique. En 2024, on dénombrait 44 familles de milliardaires sur notre territoire. Je ne sais si vous vous rendez compte de l'accaparement des richesses par ces quelques familles que cela représente. Quelque 30 milliards d'euros par an «s'évadent» en fraude et «optimisation» fiscales. Nous parlons en fait de ces «cadeaux» mis en œuvre par un certain Didier Reynders et que vos partis ont créés au niveau fédéral.

Ce dernier s'est illustré pour avoir pris l'habitude d'acheter un peu trop de tickets de Lotto à gratter et s'en mettre ainsi plein les poches. Mais il a été aussi ce ministre de l'Économie qui a mis au point le système des intérêts notionnels, un dispositif qui avait pour but que les riches le soient toujours plus et puissent faire de l'évasion et de la fraude fiscales en toute légalité. En effet, le MR a tout mis en œuvre pour le permettre. Aujourd'hui, ces 30 milliards d'euros annuels rejoignent des paradis fiscaux, mais aucun de vos partis ne veut aller chercher cet argent.

Au niveau international, les nouvelles ne sont pas mauvaises non plus pour tout le monde. Greenpeace affirme que les compagnies pétrolières engrangent environ 81,4 millions d'euros de surprofits par jour dans l'Union européenne depuis le début du conflit en Iran. Arrêtez donc de nous dire qu'il n'y a pas d'argent et que l'on n'a pas le choix. Prenez vos responsabilités et rendez-vous au niveau fédéral faire payer les épaules les plus larges. Mais surtout, arrêtez de nous prétendre ici qu'il est impossible d'avoir un système d'éducation gratuit et accessible à tous les étudiants.

Arrêtez de nous dire qu'il est impossible d'avoir un système d'éducation gratuit qui sera accessible à tous les étudiants! Vous préservez un enseignement de qualité, mais qui sera uniquement accessible à une élite que vous protégez à tous les niveaux de pouvoir. Nous avons parlé de Margaret Thatcher et consorts. À l'époque, de très grandes mobilisations ont eu lieu pour s'opposer à sa casse sociale. Les partis libéraux, les partis de droite, en l'occurrence la coalition MR-Les Engagés, font tout pour museler la contestation. Pourtant, cette contestation a permis d'acquérir un droit à l'éducation pour toutes et tous, de manière démocratique.

Je suis persuadée que personne ne se laissera faire ici. Une grande manifestation nationale aura encore lieu demain contre votre politique dégueulasse, antisociale et antidémocratique. J'espère que les étudiants, les professeurs et les travailleurs et travailleuses qui vont payer le prix de vos choix politiques seront nombreux dans la rue, demain et dans les jours à venir. En effet, après cette journée, nous voterons peut-être tard dans la nuit. Le 27 mai prochain, il y aura également un vote contre l'augmentation du minerval. Il est encore possible de faire bouger les choses.

M. Yves Evrard (MR). – Je remercie la ministre-présidente pour ses réponses. Pour clarifier mes propos, je reproche au PTB de ne pas respecter les règles. Monsieur Daube, chaque semaine, vous et vos collègues nous en faites la démonstration en détournant l'intitulé de vos questions et en nous faisant la morale avec de grands discours sur ce qu'il se passe dans le monde. Vous ne faites que nous reprocher, à maintes reprises, d'agir de manière antidémocratique. Lorsque nous avons parlé des auditions, vous avez dit que c'était honteux, voire scandaleux. Or, en agissant de la sorte, vous êtes précisément occupés à faire ce que vous nous reprochez. En effet, les partis démocratiques respectent les règles de nos assemblées, mais vous, avec vos slogans et raccourcis, vous tuez la démocratie et le débat démocratique. Voilà ce que je vous reproche et pas vos arguments de fond.

M. Hajib El Hajjaji (Ecolo). – Madame la Ministre-Présidente, nous n'allons pas nous mettre d'accord et cela me convient parfaitement. En effet, nous pouvons avoir des opinions divergentes et les exprimer de façon plus ou moins respectueuse – chacun son style –, cela fait également partie du débat. Cependant, ce qui ne me convient pas, c'est quand des politiques qui fonctionnent sont détricotées,

quand des solutions efficaces sur le terrain sont démantelées ou encore lorsqu'on saccage parfois des politiques du passé, sans doute pour y laisser sa marque et que finalement, on maquille tout cela derrière un discours d'austérité budgétaire et d'urgence, qui donne l'impression que nous n'avons pas le choix.

J'aimerais que nous soyons tous conscients d'une chose: ce que vous nous présentez sont des choix politiques. C'est votre vision de la société: vous décidez de vous focaliser sur certains points, de faire payer une partie de la population et d'offrir des cadeaux fiscaux à une autre partie. Nous souhaitons mettre en lumière ces éléments dans le débat pour permettre aux citoyens de comprendre que derrière votre discours qui nous explique que nous n'avons pas le choix et que des économies nous sont imposées, il y a en fait un choix. Vous avez fait des économies dans le passé et en payez le prix aujourd'hui, notamment par l'absence de recettes.

Le plus gros mensonge que nous avons entendu est celui de faire croire que, s'agissant du financement de nos institutions, les différentes entités de notre pays sont imperméables et étanches. C'est faux. C'est précisément faux, car, quand les différents gouvernements ont été élaborés, vous vous êtes vantée vous-même d'avoir la maîtrise sur ces derniers, car les partis de votre majorité s'y trouvaient. On devait voir ce que l'on devait voir, à savoir une cohérence de la politique à tous les niveaux de pouvoir.

Or ce que je constate aujourd'hui – je profite du débat sur l'ajustement budgétaire pour le mettre en évidence –, c'est que l'on se renvoie la patate d'un niveau de pouvoir à l'autre, sans jamais se mettre à la place du citoyen, de l'établissement, de l'association, du travailleur ou du pensionné qui subit toutes ces décisions politiques violentes que vous prenez à tous les niveaux de pouvoir. Or, j'aimerais que vous vous placiez dans cette perspective. Prenons l'exemple des repas scolaires. Au début, cette question a été du ressort du ministre de l'Égalité des chances, avec certains crédits prévus. Ensuite, la patate chaude a été renvoyée à la ministre de l'Enseignement obligatoire, puis à la Région wallonne. Finalement, vous avez réduit les budgets qui permettaient de nourrir des enfants dans les écoles, avec des produits issus de circuits courts, qui eux-mêmes permettaient de soutenir les agriculteurs et le commerce local. Pourtant le système des circuits courts fonctionne bien et ses leviers, et pas seulement financiers, sont énormes.

Vous avez fait un choix de court terme dont vous allez payer et faire payer les conséquences, aujourd'hui et demain, dans les budgets de l'enseignement, dans les budgets de l'agriculture, dans les budgets de la santé. Finalement, cela coûtera beaucoup plus cher.

Pourquoi doit-on parler des autres niveaux de pouvoir ? Vous l'avez dit, Monsieur Resinelli, c'est parce que la Fédération Wallonie-Bruxelles manque de recettes. Nous devons donc avoir le courage de tenir cette discussion sur les recettes. En effet, des recettes pouvaient venir de la Région wallonne, mais, avec les

cadeaux fiscaux décidés par votre majorité, vous amputez la Région wallonne de marges budgétaires. Des recettes pouvaient également provenir du niveau fédéral, mais les décisions prises par le gouvernement amputent également la Fédération Wallonie-Bruxelles de moyens.

Il n'y a pas que cela. Depuis le début de la mandature, Madame la Ministre-Présidente, vous avez pris des mesures coûteuses qui vont creuser le déficit et c'est mon rôle de les pointer. Pourquoi renoncer aux économies induites par le déploiement du tronc commun? Pourquoi persévérer au sujet du CDIE qui sera particulièrement onéreux? Ces points relèvent exclusivement des compétences de la Fédération, ces choix politiques sont les vôtres et vont coûter énormément.

Monsieur Resinelli, vous avez dit: «Nous sommes favorables à ce que les citoyens soient le moins taxés possible», c'est vraiment incroyable! Pourquoi est-ce valable pour les droits d'enregistrement et pas pour les étudiants? Désolé, le minerval que vous augmentez, c'est une taxe déguisée! Dès l'instant où cette augmentation a uniquement pour but de renflouer les caisses de la Fédération, elle correspond à la définition même d'une taxe. C'est une «taxe minerval» que vous avez créée pour les étudiants!

Vous pouvez imprimer cette phrase et l'accrocher dans vos salles de réunion: «Nous sommes favorables à ce que les citoyens soient le moins taxés possible», mais dites la vérité: il s'agit d'un choix politique. Si les citoyens sont les moins taxés possible, vous vous amputez de recettes qui font que, aujourd'hui, nous nourrissons un système social protecteur pour certaines catégories de la population. Cela leur permet de bien vivre en Belgique, pays qui est et reste un pays riche. Toutefois, il est vrai que les responsables politiques n'ont pas toujours pris les bonnes décisions dans l'utilisation des moyens financiers.

Quand vous nous dites vouloir apporter de nouvelles recettes dans l'enseignement supérieur, on s'interroge naturellement. À la suite des choix politiques que vous avez posés, qui va payer *in fine*? Est-ce l'étudiant à l'université, qui payait 835 euros et qui devra bientôt déboursier 1 194 euros? Est-ce celui d'une haute école, notamment dans la Haute École de la province de Liège (HEPL), qui payait 174 euros et qui pourrait, demain, à la suite de vos mesures, payer 1 194 euros? On constate que ceux qui paient le plus sont souvent ceux qui sont déjà en difficulté, ou ceux de la classe moyenne, qui subissent déjà de plein fouet, avec les réformes que vous avez adoptées, les coûts les plus importants.

Concernant la bonne gestion budgétaire, même si cela vous dérange, on ne passera à côté d'une analyse de la façon dont les budgets sont gérés, notamment à d'autres niveaux de pouvoir. En Région wallonne, l'endettement s'aggrave, notamment en raison des réformes fiscales injustes et mal calibrées. Le dérapage est même total, avec désormais 2,8 milliards d'euros de déficit, ce qui est plus qu'en 2022, 2023 et 2024.

C'est déjà un de vos premiers bilans. Au niveau fédéral, le constat établi par les hauts responsables des administrations fédérales et de la sécurité sociale est sans équivoque. Selon leurs plus récentes projections, le déficit fédéral atteindrait 35,8 milliards d'euros, soit 4,9 % du PIB en 2029 et non 31,2 milliards, ou 4,3 % du PIB, comme le gouvernement Arizona l'espérait.

Aujourd'hui, les analystes mettent en évidence que vos gouvernements se dirigent vers un dérapage budgétaire. Vous allez dire que c'est en raison de l'actualité internationale, mais cela n'explique pas tout, c'est aussi le résultat de vos politiques. Par conséquent, cette trajectoire budgétaire ne respecte pas la norme de croissance des dépenses nettes qui constitue, depuis la réforme des règles budgétaires européennes de 2024, la principale boussole de la Commission européenne lorsqu'elle examine les épures budgétaires des États membres.

Madame la Ministre-Présidente, j'ai pris l'exemple du précompte professionnel des chercheurs – et j'ai bien entendu votre réponse. Je souhaite que vous restiez attentive à l'évolution de ce dossier. En effet, ce matin dans «*Sudinfo*», nous avons appris que le gouvernement fédéral s'apprêtait à adopter un très large éventail de mesures, car il doit trouver 7 milliards d'euros d'ici 2029, au lieu de 4,9 milliards prévus. Le «très large éventail de mesures» signifie qu'il ira chercher de l'argent. Peut-être que les chercheurs dans l'enseignement supérieur dans les universités seront hors champ, mais peut-être que le gouvernement prendra cette mesure d'économie, sans se rendre compte de l'impact de celle-ci sur les universités, les chercheurs et l'emploi public. J'en reviens à ce que je vous ai dit, j'aimerais que votre gouvernement et vos partis se mettent à la place de celles et ceux qui sont visés par les mesures politiques violentes que vous prenez, car à un moment, cela ne sera plus possible pour eux.

Je comprends que, dès demain, les étudiants, les professeurs, le monde de l'enseignement, celui de la petite enfance et le secteur de la jeunesse, soient dans la rue pour attirer votre attention sur les politiques injustes que vous menez et sur le fait que vous refusez de poser des choix qui peuvent à la fois jouer sur les recettes et les dépenses. Vous ne devez pas nous enfermer dans un débat idéologique qui nous ferait en fait croire que cela vous tombe dessus. Cela ne vous tombe pas dessus! Vous prenez des décisions, vous devez les assumer et nous, nous vous rappelons la réalité, les résultats de vos politiques et les projections pour les prochaines années. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le débat sur le minerval.

Mme Valérie Bluge (MR). – Je vous remercie, Monsieur El Hajjaji, pour vos propos toujours très calmes. En revanche, je ne vous rejoins pas lorsque vous dites qu'il s'agit d'une taxe déguisée. Pour ma part, ce discours est relativement démagogique. Le coût moyen d'un étudiant à l'université oscille entre 5 000 et 6 000 euros par année universitaire et il peut monter jusqu'à 12 000 euros. Voilà le coût réel d'une année universitaire.

La mesure budgétaire prise aujourd'hui par la majorité est maîtrisée pour éviter d'en arriver à la situation où les étudiants paieraient le coût réel de leurs études à moyen terme. C'est une responsabilité politique que je souhaite prendre pour ne pas que les étudiants présents dans cette salle ou que leurs petits frères et petites sœurs soient un jour amenés à devoir payer le coût réel des études. Ce serait un désastre pour tout le monde. Ce serait également un échec politique à moyen terme et à long terme pour notre Fédération. Il ne s'agit pas d'une taxe déguisée, mais d'une mesure budgétaire maîtrisée.

M. Martin Casier (PS). – Madame Bluge, vous avez demandé à mon collègue ce que coûtait un étudiant; et vous, savez-vous ce que coûte une année d'étude à un étudiant? Jusqu'à 12 000 euros quand il kote et cela, c'était avant votre réforme! Nous pouvons désormais rajouter pour certains 1 000 euros par mois.

Il faut savoir comment poser ce type de devinette. Vous utilisez une technique hallucinante et toujours présente dans votre majorité en agitant le spectre. Vous venez de nous en faire la démonstration en clamant: «Attention, nous pourrions devoir tout payer!» Encore heureux que les citoyens ne paient pas l'ensemble de ce que coûte un enseignement supérieur, car ils paient aussi des impôts pour en bénéficier!

Je l'ai répété des milliards de fois: si le gouvernement avait voulu faire une réforme juste et réellement progressive, Monsieur Resinelli, il l'aurait fait sur l'impôt, et pas en bricolant contre les avis de tout le monde! On vous dit que cette mesure ne réussira pas, que vous allez toucher plus d'étudiants que ce que vous pensez, que de toute façon, les étudiants n'auront pas droit à des allocations d'études, car la DAPE ne sera pas en mesure de les donner ou, dans le meilleur des cas, à la fin de l'année scolaire, et que les services sociaux n'ont pas la capacité de s'organiser pour faire face aux augmentations de tous les autres coûts.

La majorité ignore sans doute c'est qu'en dehors de la DAPE, les services sociaux des institutions font ce qu'ils peuvent pour essayer de mettre des rustines sur tout le reste. Si tout augmente, Monsieur Resinelli et Madame Bluge, que va-t-il se passer à votre avis? Où les étudiants vont-ils aller? Au service social de leur institution pour demander des aides complémentaires pour payer internet, leur loyer et pour demander une allocation job. Le gouvernement a-t-il prévu d'augmenter les allocations sociales des institutions pour faire face à ces demandes? Non! Pourtant, cela aurait été une réforme juste selon votre logique, Monsieur Resinelli.

Madame Bluge, les faits sont les faits, et ils sont durs et têtus, je le sais! Lorsque vous allez chercher dans la poche du citoyen pour payer un service qui n'est plus financé par la caisse globale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est un impôt déguisé! Osez dire les choses comme elles sont! Vous avez décidé d'aller chercher de l'argent complémentaire, dans la poche des citoyens, parce que vous n'êtes plus capables de décider qu'il s'agit d'une priorité de la dépense collective. C'est un impôt ou une taxe déguisée et pour ce faire, vous appuyez votre récit sur un

fait qui est faux: en réalité, ce n'est pas un décrochage des dépenses, mais un décrochage des recettes! Je vous le dis, si le MR et Les Engagés, vous continuez de la même manière, demain la situation sera pire parce que les recettes auront encore baissé.

À un moment donné, vous devrez vous attaquer au vrai problème: les recettes. Tout d'abord, au niveau fédéral et puis, dans la mesure du possible, à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si vous n'agissez pas de la sorte, vous ne ferez qu'aggraver la situation, et à chaque contrôle budgétaire, vous devrez augmenter vos efforts, car vous vous trompez de cause!

Nous avons d'ailleurs eu ce type de débat à de nombreuses reprises. C'est pour cette raison que nous parlons de choix. M. Resinelli a indiqué qu'il assumait pleinement ses choix, au moins, les choses sont dites. Les Engagés assument pleinement la mesure visant à augmenter le minerval, laquelle ne figurait pas dans son programme, mais c'est dit. Cette décision est une promesse et une trahison supplémentaire. Vous essayez de nous faire croire qu'il s'agit d'un modèle social, mais cela ne passera pas l'épreuve des faits. Il est important d'assumer que ce sont des choix et pas quelque chose qui vous tombe dessus de manière inéluctable.

J'ai réagi directement à vos propos, Madame Bluge, parce que votre refus d'accepter que ce soit bel et bien un impôt traduit le fait que vous n'assumez pas vos actes. Vous n'assumez pas votre décision de lever des recettes supplémentaires auprès de la classe moyenne et des étudiants qui se trouvent dans les établissements d'enseignement supérieur, afin de financer cette dépense. Cet élément factuel est vrai pour n'importe quel service payé par un citoyen lorsque celui-ci bénéficie d'un service public. Tout ce qui sort de sa poche est un impôt indirect; arrêtez de faire croire que cela ne l'est pas! Vous avez décidé d'augmenter l'impôt sur une série d'éléments: le minerval, les repas scolaires, les fournitures scolaires, etc. À un moment donné, il faut pouvoir dire les choses comme elles sont. Si vous ne le faites pas, cela signifie que vous n'êtes pas prêts à assumer vos actes. Alors, changez de banc, installez-vous à côté de nous, assumez vos propos, et osez dire que vous ne voulez pas de ces mesures! Sinon, soyez prêts à les assumer totalement et cessez d'adopter un comportement hypocrite!

M. Loris Resinelli (Les Engagés). – Le coût moyen d'un étudiant est de 10 000 euros par an pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si on soustrait de cette somme le minerval plein de 1 200 euros, qui ne concerne pas tous les étudiants, la Fédération Wallonie-Bruxelles continuera donc à investir en moyenne 8 800 euros par étudiant par an.

Monsieur Daube, je ne servirai pas votre discours, je mentirais. La Fédération Wallonie-Bruxelles investit une somme considérable pour ses étudiants, et c'est très heureux. C'est la raison pour laquelle nous devons mener aujourd'hui une politique nous permettant de conserver un budget crédible et de réaliser notre trajectoire budgétaire. Nous devons cesser de gonfler la charge de la dette qui

continue à augmenter de manière incontrôlable. À terme, cette trajectoire budgétaire et ces mesures permettront au gouvernement de réduire la charge de la dette et de continuer d'investir dans des politiques essentielles.

La Fédération Wallonie-Bruxelles et notre gouvernement s'engagent à maintenir l'accessibilité de l'enseignement supérieur à l'avenir. Vous répondez qu'en augmentant le coût du minerval, nous limitons l'accès à l'enseignement supérieur. Si demain la Fédération se retrouve dans une situation où elle devra payer, comme l'a dit la ministre-présidente, 600 millions d'euros pour rembourser la charge de la dette, ce sont autant de centaines de millions d'euros qui ne seront pas investis dans l'enseignement supérieur et qu'il faudra compenser. Nous voulons empêcher cette dérive et permettre de continuer à investir au moins 8 800 euros par étudiant par an et garantir l'accessibilité de l'enseignement supérieur.

Selon vous, Monsieur Casier, la réforme du minerval poursuit principalement un objectif budgétaire. Je n'ai pas dit que l'objectif de la réforme était principalement social, mais qu'il était double. D'une part, il est évidemment budgétaire, il vise à maintenir la trajectoire budgétaire et à éviter d'enfermer la Fédération Wallonie-Bruxelles dans des dépenses liées à la charge de la dette pour lui permettre d'investir dans des politiques essentielles. D'autre part, l'objectif est aussi social à travers la progressivité du minerval. J'ignore si vous approuvez ou non la progressivité du minerval. Je vous ai entendu dire que vous étiez favorable à la progressivité de l'impôt. Je le suis également. Toutefois, je ne vous ai pas pour autant entendu vous prononcer sur la progressivité du minerval. Êtes-vous pour ou contre?

Je ne vous ai pas entendu sur ce point.

Madame Pavet, concernant la question de l'enseignement le plus inégalitaire de l'OCDE, nous sommes aujourd'hui l'un des pays où, pour ce qui concerne la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'entité, où le minerval est parmi les plus faibles de la zone OCDE, à quelques exceptions près. Pourtant, nous sommes l'une des entités qui investit le plus dans le système global de l'enseignement. Cela prouve bien que la question d'un enseignement plus égalitaire et plus accessible n'est pas forcément liée au coût du minerval, ni aux montants investis.

Dès lors, nous devons nous assurer que l'enseignement supérieur reste accessible, d'une part, en instaurant la progressivité du minerval à laquelle nous croyons fermement, et d'autre part, en protégeant l'état de nos finances pour pouvoir continuer d'investir 8 800 euros au moins par étudiant.

M. Hajib El Hajjaji (Ecolo). – Lorsque Mme Bluge souligne la nuance de mes propos, je suis autant honoré qu'inquiet.

Par définition, une taxe est un prélèvement financier destiné à alimenter la trésorerie d'une collectivité, d'un État ou d'une institution publique en contrepartie d'un service rendu, à la différence près que le citoyen n'a pas la possibilité de

décider de l'affectation de ce montant. L'argent que vous allez chercher chez les étudiants, Madame la Ministre-Présidente, aidera la Fédération Wallonie-Bruxelles à combler son déficit. Il s'agit donc d'une taxe qui servira davantage à compenser une créance qu'à refinancer l'enseignement supérieur. Ce sont des faits. Les 50 millions d'euros dont vous parlez ne serviront pas à rénover les auditoires et les laboratoires.

Si vous demandiez une contribution plus importante aux étudiants en leur garantissant que l'intégralité de l'argent récolté servira à renforcer la qualité de leur enseignement, le mécontentement serait sans doute moins important.

L'augmentation des recettes du gouvernement vise ici à lui accorder une marge. C'est un choix politique. Dès lors, je maintiens que la hausse du minerval est une taxe.

Malgré le caractère progressif du minerval, la détermination d'un montant de 1 194 euros est un choix politique, tout comme la détermination des 58 % d'étudiants qui paieront le tarif plein et des 22 % d'étudiants boursiers. L'ensemble du système présenté dans le décret est un choix politique de votre gouvernement.

Vous attirez l'attention sur le passage de 1 à 10 % d'étudiants bénéficiant de taux modestes et je reconnais qu'il y a une avancée dans ce domaine. Cependant, vous ne m'empêchez pas de souligner qu'un étudiant qui payait jusqu'ici 174 euros devra dorénavant payer 1 194 euros. Cela équivaut à une multiplication par huit de son minerval, ce qui est profondément injuste.

Mme Valérie Bluge (MR). – Nous parlons du dégel d'un dispositif budgétaire qui devait être transitoire et qui a pour conséquence une augmentation de recettes, mais ce n'est pas une taxe et nous l'assumons. Cela permet une maîtrise budgétaire du minerval. Pour ce qui est des pays voisins, l'Angleterre est-elle un paradis fiscal qui ne taxe pas ses citoyens? Je ne crois pas. Le taux d'imposition varie entre 20 et 45 %, avec 12 000 livres exonérées d'impôts pour les travailleurs. En Angleterre, un étudiant paie 9 500 livres pour s'inscrire à l'université, soit 11 000 euros. (*Réactions hors micro*)

Pourtant, il y a une taxation. Les citoyens paient aussi l'État par le système de taxation, mais les étudiants paient eux-mêmes 9 500 livres, soit 11 000 euros. Nous ne voulons pas arriver à cette situation. C'est la raison pour laquelle nous proposons de dégeler ce minerval.

M. Octave Daube (PTB). – Madame la Ministre-Présidente, le débat qui nous anime m'inquiète. Il y a deux façons de voir l'enseignement supérieur. Soit on considère que c'est un droit collectif, démocratique et que c'est un service public qui, à terme, devrait être gratuit. C'est d'ailleurs à cela que la Belgique s'est engagée à travers divers traités internationaux, mais je sais que la Belgique ne semble pas en avoir grand-chose à faire du droit international depuis quelques années. Il fut un temps où la Belgique tendait vers un idéal, celui d'être dotée

d'un enseignement supérieur qui serait un droit démocratique public, d'un enseignement qui, *in fine*, devrait être gratuit et financé par un impôt juste. Comme l'a expliqué ma camarade Amandine Pavet, nous voulons un impôt plus juste et nous voulons donc taxer les multinationales.

Ce qui me fait peur, c'est que vous laissez entendre que l'enseignement supérieur représente un coût et un investissement individuel. Dans chaque pays où le minerval est plus élevé que chez nous, cela commence toujours comme cela. Nous avons eu l'occasion de nous pencher sur la question pendant les débats sur le minerval. Il y a quelques années, ce dernier n'était pas aussi cher aux Pays-Bas où, aujourd'hui, il est fixé à 4 000 euros. Sur notre territoire, votre gouvernement a d'abord fait passer une première augmentation, créant ainsi une nouvelle case dans son budget. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits va diminuer, il décidera d'augmenter encore le prix de ce minerval, car il aura besoin de l'argent découlant de ces inscriptions.

Vous avez cité le Royaume-Uni, où le prix du minerval est fixé aujourd'hui à 11 000 livres. C'est arrivé progressivement, tout comme aux Pays-Bas. Si l'on ne veut pas augmenter le minerval, il y a une façon très simple de procéder: il ne faut pas l'augmenter. Cela peut paraître idiot, simpliste ou populiste; c'est une idée du PTB: si vous ne voulez pas augmenter le minerval, ne commencez pas aujourd'hui à en faire une case budgétaire sur laquelle vous allez devoir compter à l'avenir. Dans chaque pays où le minerval a augmenté, cela s'est passé de la sorte.

Je ne veux plus entendre que la Belgique serait un paradis pour les étudiants. En Allemagne, le minerval est gratuit dans 15 *Länder* sur 16. Nous ne parlons pourtant pas d'un «petit pays» ou d'une «petite exception», comme vous tentez de nous le faire croire. En France, l'enseignement public, c'est entre 175 et 400 euros par année. Au Danemark, en Norvège ou en Suède, c'est gratuit. Bien sûr, je n'ignore pas que la politique de sélection est différente dans ces pays. Je ne le cautionne pas et d'ailleurs elle a généralement été mise en œuvre par des partis libéraux. La plateforme Parcoursup a été mise au point par vos amis les macronistes, mais soit, nous n'allons pas lancer ce débat.

Je veux simplement dire qu'il ne faut pas mentir aux gens et dire que l'on a le minerval le plus bas de la zone euro ou de l'OCDE, car ce n'est pas vrai. À côté de chez nous, c'est gratuit. Il ne faut pas mentir aux gens et venir avec l'exemple des États-Unis comme repoussoir absolu. Je n'aime d'ailleurs pas non plus les États-Unis, on sera au moins d'accord sur ce point.

M. Jean-Paul Bastin (Les Engagés). – J'ai entendu beaucoup de choses. J'ai presque tout écouté en toute honnêteté, puisque cela fait quand même plusieurs heures que nous sommes présents à essayer de nous écouter les uns les autres. J'ai quand même entendu des choses qui m'interpellent. Madame Pavet, nous entendons votre ritournelle depuis quelques mois sur ce soi-disant argent détourné qui

irait plutôt à l'armement que vers les étudiants ou d'autres politiques. Je rappelle tout de même que nous avons un engagement qui date de 2014. Le Premier ministre de l'époque était, je pense, M. Elio Di Rupo. Il disait que la Belgique allait, comme tous les autres pays de l'OTAN, consacrer 2 % de son PIB à la Défense pour avoir une solidarité – je pense que c'est un mot qui fait sens chez vous – sur la défense.

En 2017, un gouvernement a décidé d'acheter des F35. De 2019 à 2024, la coalition au pouvoir ne comprenait pas notre famille politique et il n'y a pas eu de remise en cause de cet investissement. Maintenant, depuis 2025, certains estiment qu'il faudrait revenir sur ce choix. Je ne suis absolument pas un expert militaire et donc je ne sais pas dire si c'est un bon avion ou pas, mais, toujours est-il que nous avons pris l'engagement de consacrer à la défense 2 % du PIB et que la réponse solidaire de l'ensemble des pays européens d'assurer cette autonomie de défense semble faire sens auprès de l'ensemble des formations démocratiques de ce Parlement.

Faire un raccourci en affirmant que la Belgique achète plutôt des F35 que de faire d'autres politiques, cela ne nous semble pas correct intellectuellement. Nous pouvons débattre du choix d'acheter des F35 plutôt que des Eurofighters, des Rafales ou d'autres... Peut-être et je ne suis pas qualifié pour le dire. Tant mieux, si la Belgique décide d'acheter des armes européennes et j'espère qu'il y aura une Europe de la défense demain. Cependant, sur la dépense proprement dite, je pense qu'il n'est pas intellectuellement honnête de mettre ce sujet en opposition à un autre, sachant que c'était un engagement de 2014 et qu'en 2022, la Belgique n'a dépensé que 1,1% de son PIB dans la défense. Si nous voulons ne pas être en dépendance par rapport aux États-Unis, je pense que cette autonomie de la défense est également importante.

J'ai aussi entendu que le problème de la Fédération Wallonie-Bruxelles et avant tout un problème de recettes avant d'avoir un problème de dépenses. En disant que la configuration politique est telle, avec la présence d'un parti régionaliste, voire nationaliste, dans la majorité fédérale fait que ce n'est pas la meilleure des options de se mettre en position de demande par rapport à une potentielle augmentation des recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Oui, cette majorité fédérale a dit dès le départ qu'il n'y aurait pas de réforme de l'État, tout comme l'a fait le gouvernement Vivaldi.

La ministre-présidente a mis en avant les éléments extraordinaires – au sens premier du terme – qui nous ont touchés: la Covid-19, la guerre en Ukraine, l'afflux de réfugiés, la flambée des prix énergétiques ou encore les inondations. Notre dette a donc explosé. Vous prétendez que nous faisons des choix et que nous souhaitons faire payer aux jeunes étudiants. Nous ne souhaitons pas avoir le syndrome de la peau de chagrin. Nous ne voulons pas faire la politique de l'autruche, mettre la tête dans le sable, continuer à dépenser plus que nos rentrées et ainsi

nous retrouver face à un déficit et un remboursement qui augmentent chaque année. À l'heure actuelle, 600 millions d'euros, un montant loin d'être anodin, vont aux banques pour payer les intérêts de cette dette plutôt que de servir à des politiques.

Cet argument revient souvent: vous demandez pourquoi nous ne taxons pas les riches et vous défendez que chacun doive participer à l'effort. Parlons des chiffres actuels: le minerval actuel est de 835 euros. Soulignons que 23 % des étudiants ne paient pas ce montant. En effet, 22 % sont boursiers et le pour cent restant se trouve dans une tranche intermédiaire. Dans notre proposition, les boursiers continueront à ne rien payer. Pour le pour cent restant, nous proposons d'intégrer deux tranches intermédiaires: d'une part, un statut de condition modeste, avec un minerval de 374 euros, dont nous estimons que 10 % des étudiants pourront bénéficier. D'autre part, un statut de condition intermédiaire dans lequel le tarif actuel de 835 euros restera pour 10 % d'étudiants également. Au total, environ 42 % d'étudiants bénéficieront d'un tarif soit identique, soit inférieur au tarif actuel.

Je peux comprendre que l'opposition estime que les critères pour le statut intermédiaire ou le statut modeste sont trop restrictifs. Par contre, vous dites qu'il y a énormément de riches en Belgique. Je ne suis pas choqué que les enfants des familles riches paient un minerval de 1 194 euros. (*Réaction de Mme Pavet*)

Vous ferez peut-être un raccourci en me demandant: «Pensez-vous, Monsieur Bastin, que 60 % de la population sont des riches?» Mais ces 1 194 euros correspondent au minerval de 2011 indexé. Il s'agissait d'un gel momentané de cette indexation. J'entends que des conventions existent, notamment celle de New York. À un moment donné, nous décidons de faire des efforts. Toutefois, je veux bien que nous discussions des conditions, des différents taux de la réforme.

Les étudiants devant payer ces 1 194 euros sont issus des familles disposant des revenus les plus élevés. Il ne s'agit pas de dire que toutes ces familles sont riches. Toutefois, une partie d'entre elles dispose tout de même de revenus plus importants, vous le dites vous-mêmes. Nous pouvons évidemment discuter des ventilations par rapport à différents éléments. Par exemple, qu'en est-il d'une partie de la classe moyenne? Qu'en est-il d'une personne dont la situation change entre le moment où les revenus sont calculés, en 2024, et le moment où ils sont pris en compte, en 2026? Que faisons-nous pour les personnes concernées lorsqu'il y a eu une séparation, un drame familial? Nous pouvons discuter de tous les cas.

Cependant, vous ne pouvez pas nous reprocher, en même temps, d'essayer de faire participer chacun à la juste mesure de ses capacités, en instaurant une forme de progressivité. Vous ne pouvez pas nous reprocher de dire: «Si vous êtes boursier, vous continuez à payer zéro. Si vous êtes dans un statut modeste ou intermédiaire, vous aurez un montant adapté. Les autres pourront participer au même montant qu'en 2011, mais indexé.»

Parfois, lorsqu'une indexation n'a pas lieu, le résultat peut devenir un cadeau empoisonné. Quand l'indexation est régulière, l'évolution suit le coût de la vie au quotidien. En revanche, lorsqu'un rattrapage doit intervenir plusieurs années plus tard, il devient beaucoup plus difficile à intégrer.

J'entends bien que la mesure soit difficile à entendre. Bien entendu, il y a la majorité et l'opposition. Toutefois, pensez-vous que nous nous lèverions le matin en nous disant que nous voulons rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres? Qui peut sincèrement penser une telle chose? Dans toutes les sensibilités et toutes les logiques politiques représentées ici, croyez-vous vraiment qu'un seul des 94 députés membres de notre Assemblée se lève le matin avec une telle intention? Nous sommes tous sincères. Chacun cherche à améliorer les conditions de vie de tous nos concitoyens. Bien entendu, nous le faisons avec notre prisme idéologique, notre éducation, notre parcours, notre vécu, nos influences et nos lectures. Mais commencer le débat avec un tel parti pris, en laissant entendre que notre objectif serait d'aggraver les inégalités, relève d'un procès d'intention. Un tel propos n'est pas à la hauteur de nos discussions.

Mme Veronica Cremasco (Ecolo). – Je comptais prendre exclusivement la parole sur les bâtiments scolaires. C'est aussi un gros dossier relatif à l'enseignement. Je vous rappelle qu'il faut investir, offrir un cadre épanouissant pour l'enseignement. Cependant, j'interviens maintenant, car mon sang n'a fait qu'un tour, notamment à la suite de vos propos, Madame Bluge. Vous avez été claire – certains de vos collègues avancent beaucoup plus masqués – en disant que cette mesure était prise pour que les étudiants n'aient pas à payer l'entièreté de leur minerval. Or c'est remettre en question le service public tout court! Tous les services publics font l'objet d'une redistribution. Madame Bluge, si vous deviez payer pleinement l'ensemble des services publics que vous utilisez, ce serait inaccessible. La démocratie et le fait de participer ensemble à une société impliquent que vous ne payez pas les prix pleins et entiers, c'est le cas pour les transports en commun et pour tous les services publics.

Je suis complètement effrayée de voir que le MR avance ainsi, même pas masqué, en nous disant que si nous continuons comme cela, nous pourrions payer l'entièreté des services publics. C'est la fin d'un système dont je ne veux même pas entendre parler et nous avons bien raison de continuer à nous battre! Il est évident qu'un des premiers services publics est l'enseignement, il ne faut donc pas faire payer le prix plein et entier à l'ensemble des étudiants qui doivent y avoir accès.

Par ailleurs, j'aimerais revenir, Monsieur Resinelli, sur votre réflexion concernant le minerval. Vous dites que notre enseignement est l'un des plus inégalitaires. Vous avez raison, et c'est catastrophique. Et vous croyez qu'augmenter le minerval va rendre l'enseignement supérieur moins inégalitaire? Je viens d'une famille précarisée, et les études supérieures ont été mon ascenseur social. Si le minerval

avait été à ce prix-là, je n'aurais pas pu faire d'études et je ne serais pas parmi vous.

Monsieur Bastin, vous avez dit que l'on ne devait pas systématiquement faire la politique de l'autruche. Effectivement, la ministre-présidente a raison de le relever, on s'est endetté. Cependant, on ne vous demande pas de pratiquer la politique de l'autruche, mais d'opérer d'autres choix, c'est aussi simple que cela.

Je voulais relever ces trois points, car, dans le débat, des choses effrayantes sont dites, particulièrement concernant des choix de société. Je suis contente d'avoir terminé par vous, Monsieur Bastin, il s'agit tout simplement de faire d'autres choix. Ce qui se trame – et certains sortent moins à couvert que d'autres – ne correspond pas du tout à nos choix. Vous avez bien raison, chers collègues, de continuer à contester les choix du gouvernement et, j'espère, à les rediriger.

M. Martin Casier (PS). – Madame Bluge et Monsieur Bastin, j'ai enfin compris ce que vous n'avez pas compris. Vous pensez que jusqu'à présent, tous les étudiants payaient 835 euros de minerval. Vous pensez que, comme tous payaient ce montant, les nouveaux taux intermédiaires constitueront une baisse de minerval. Toutefois, dans les hautes écoles et les ESA, dans lesquelles sont inscrits une énorme quantité d'étudiants, il ne s'agit pas d'un dégel du minerval. C'est un mensonge de parler de dégel de minerval.

En effet, jusqu'à présent, les hautes écoles et les ESA étaient libres de fixer leurs propres droits d'inscription, lesquels ne devaient pas dépasser 835 euros. Ce montant était d'ailleurs payé dans peu de cas. Souvent, ces écoles appliquaient des FABS, qui représentaient des frais complémentaires qui n'avaient rien à voir avec le minerval. Le gouvernement a décidé de supprimer ces frais, ce qui est une bonne chose, mais en contrepartie, tout le monde devra dorénavant payer 1 194 euros! Ce que vous n'avez pas compris, Madame Bluge et Monsieur Bastin, c'est que pour énormément d'étudiants, même le premier taux de droits d'inscription constitue une augmentation de minerval.

Ainsi, à la Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPHC), un étudiant, qui serait reconnu de condition modeste, inscrit en bachelier en agronomie, paie actuellement 155 euros par an de droits d'inscription, FABS compris. Avec la réforme préconisée, il paiera 219 euros de plus. Ce n'est donc pas un dégel, mais une augmentation drastique!

Je ne parle même pas des difficultés avec la DAPE. À la Haute École Lucia De Brouckère, un étudiant en première année de bachelier d'enseignement section 1 paie 239 euros, soit les droits d'inscription plus les FABS. Demain, s'il bénéficie d'un statut de condition modeste, il paiera 155 euros de plus que ce qu'il paie actuellement. À la Haute École de la province de Liège, un étudiant de condition modeste en kinésithérapie paie 239 euros de droits d'inscription plus les FABS. Demain, il paiera 155 euros de plus que ce qu'il paie aujourd'hui.

Peut-être est-il temps que le groupe MR et Les Engagés comprennent que l'histoire qu'ils ont construite n'est vraie que pour les universités et pas du tout pour les hautes écoles et les ESA. D'ailleurs, s'agissant des universités, à l'Université libre de Bruxelles (ULB), par exemple, un peu plus de 25 % des étudiants reçoivent une aide et ils sont nombreux à ne pas avoir droit à une réduction de minerval. Ils sont aidés par le service social, notamment pour internet, l'allocation loyer et autres. L'ULB paie sur ses propres deniers des réductions de minerval appelées taux intermédiaire social ou taux intermédiaire social réduit. Elles ne couvrent pas, et même avec vos nouveaux paliers, elles ne couvriront pas le montant du minerval. Ces étudiants paieront plus cher.

Monsieur Bastin, vous avez raison, en créant de nouveaux paliers, quelques étudiants paieront moins. Combien? Ce n'est pas très clair, car vos calculs valent uniquement pour les universités. Monsieur Resinelli, concernant la question de la progressivité, quels publics fréquentent-ils les hautes écoles et les ESA à votre avis?

Ce n'est pas la sociologie de la société. Quand vous avancez le chiffre de 60 %, il s'agit de l'image globale des institutions, mais dans les ESA et les hautes écoles, on ne retrouve pas une représentativité de la population. En effet, elles comptent beaucoup moins d'étudiants favorisés malheureusement. La réalité va être plus grave que ce que vous annoncez, car les étudiants vont payer plein pot. Vous refusez de comprendre qu'il n'y a aucun lien avec la sociologie réelle présente dans nos institutions. Je ne sais pas dans quelle langue vous le dire.

Je reviens au budget ajusté qui est l'objet du débat; nous referons le débat sur le minerval.

M. le président. – Évitions de refaire le débat.

M. Martin Casier (PS). – Nous en redébattons tout de même un petit peu, Monsieur le Président.

Nous ne sommes pas obligés de partager la même vision de la société, mais il faut l'assumer. Monsieur Bastin, la vision de la progressivité portée par Les Engagés et le MR n'est clairement pas la même que la nôtre. Pour moi, la progressivité n'est pas octroyer 100 000 euros d'avantages pour des citoyens qui achètent une maison à plus d'un million d'euros et seulement 50 000 euros pour ceux qui achètent une maison déjà plus chère que le prix moyen. Dans l'état actuel de l'évolution des droits de succession, la progressivité n'est pas une situation où certaines personnes auront 42 fois plus d'avantages alors qu'ils ont simplement un patrimoine cinq fois plus élevé.

Monsieur Resinelli, je ne suis donc pas d'accord avec votre vision de la progressivité. Si vous aviez voulu une réelle progressivité sur les revenus des citoyens, la seule et unique manière de le faire, c'est l'impôt. Il ne faut pas mettre une rustine dans les institutions d'enseignement supérieur avec un mécanisme qui laissera

beaucoup de personnes au bord du chemin. En conclusion, si vous ne vous attaquez pas à la question des recettes, y compris là où vous êtes en majorité avec les deux mêmes partis, vous n'y arriverez pas! Monsieur Bastin, je ne parle même pas de la loi spéciale de financement, mais simplement de l'assiette fiscale.

Et si votre assiette fiscale continue à baisser comme elle le fait, cela aura des impacts ici même, car nous sommes payés par cette assiette fiscale! Je ne parle même pas d'une révision de la loi spéciale de financement. Si vous continuez à faire accepter cette baisse d'assiette fiscale au niveau fédéral, nous allons perdre de l'argent en Fédération Wallonie-Bruxelles!

Il va bien falloir que vous preniez vos responsabilités à cet égard, vous ne vous pouvez pas vous cacher systématiquement derrière la N-VA! D'ailleurs, cela ne vous pose pas de problème de faire du communautaire quand il s'agit de la réforme des allocations de chômage. En réalité, vous êtes pieds et poings liés sur cette question. Vous allez devoir assumer, à travers une politique cohérente, que les affirmations que vous portez au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le sont également par vos collègues au niveau fédéral.

M. El Hajjaji a eu raison de reparler du précompte pour les chercheurs, c'est tout un symbole! D'aucune manière, les néerlandophones, qui ont déjà des avantages suffisants pour leurs institutions d'enseignement supérieur, ne vont lever le petit doigt sur le précompte des chercheurs. C'est précisément pour cette raison que cela n'avance pas depuis presque cinq ans. Si le MR et Les Engagés ne disent pas au niveau fédéral: «*no pasarán*», il va disparaître! Et s'il disparaît, non seulement vous aurez déjà supprimé, dans le budget initial, une partie des financements de l'enseignement supérieur, mais vous aurez aussi augmenté le minerval des étudiants et fermé les portes de l'enseignement supérieur, et certaines institutions vont perdre des dizaines de millions d'euros complémentaires.

Il faut être cohérent sur une ligne d'action globale. C'est pourquoi j'ai demandé à Mme la ministre-présidente où en étaient les négociations avec l'État fédéral sur plusieurs points. En effet, je vois qu'en ce qui concerne la fin des nominations, vous vous activez pour négocier avec l'État fédéral, du moins c'est ce que vous nous dites. Nous n'avons toujours pas de réponse très claire, mais vous êtes même prêts à essayer de forcer le gouvernement De Wever à modifier les cotisations sociales sur la fonction publique pour éviter que cela nous coûte cher. En revanche, quand il s'agit du précompte des chercheurs ou des réformes des pensions qui touchent directement la Fédération Wallonie-Bruxelles, vous dites: «*Amen*»! Il est temps de vous rendre compte de la contradiction dans laquelle vous vous enfoncez! C'est de cela que nous, membres de l'opposition, essayons de parler dans ce budget ajusté.

Si nous ne parvenons pas à dépasser ce débat, nous devons le mener systématiquement, à chacun des moments où il sera question d'exercice budgétaire. Il est de la responsabilité des parlementaires d'en débattre dans les autres entités. Je

ne donne pas raison à la ministre-présidente parce que nous contestons ses choix. La ministre-présidente tente, dans un cadre fixé par le Parlement et par les contraintes, de réaliser son exercice budgétaire. De vous, membres de la majorité, nous attendons une cohérence d'action!

Mme Valérie Bluge (MR). – Madame Cremasco, vous m'attribuez des propos que je n'ai pas tenus. Ils s'inscrivaient dans le cadre d'un échange que vous avez pris en cours de route. Je vous invite donc à relire l'ensemble de mon intervention. Vous n'étiez pas présente lorsque d'autres personnes sont intervenues et lorsque les propos auxquels je répondais ont été prononcés. Dès lors, je vous propose de relire l'ensemble des discussions si ce n'est pas trop douloureux pour vous. Vous disposerez, de cette manière, de toutes les informations nécessaires.

M. Octave Daube (PTB). – Monsieur Bastin, il y a des choses que vous ne pouvez pas dire. Vous m'avez regardé avec un grand sourire en me disant que parmi les 60 % d'étudiants payant le minerval à 1 200 euros, il y aurait bien quelques riches. Évidemment. Il y a peut-être même 1 % de millionnaires parmi ces 60 %, mais savez-vous comment faire payer ces gens-là? Avec un impôt sur la fortune ou sur le capital. En taxant les surprofits des multinationales, qui sont en train de s'en mettre plein les poches pendant que les travailleurs s'appauvrissent à la pompe. Il y a de nombreuses manières de faire payer le 1 % de personnes les plus riches.

Votre façon de penser est odieuse. Vous ne comprenez pas que vous allez plonger des gens dans la misère. Nous avons fait tous les calculs. Un étudiant ayant deux parents qui travaillent devra payer le minerval à 1 200 euros. Vous dites que seules les grandes fortunes et les épaules les plus larges paieront le tarif plein, mais c'est faux.

M. Jean-Paul Bastin (Les Engagés). – Vous déformez mon propos.

M. Octave Daube (PTB). – Cela fait des mois que j'insiste sur cette question du minerval à 1 200 euros, parce qu'elle est importante pour nous. À chaque fois, vous me regardez avec un grand sourire et vous me dites qu'en tant que député de gauche, je devrais être content. Comme si ce que vous nous proposiez était une taxe des millionnaires. Il faut arrêter l'hypocrisie!

Nous avons fait des tonnes de calculs. Nous n'avons trouvé aucun cas de figure dans lequel un étudiant ayant deux parents qui travaillent, même avec des salaires au minimum légal, ne paierait pas le minerval à 1 200 euros. Arrêtez de faire croire que ce sont les grandes fortunes qui vont payer!

Vous devriez plutôt proposer au gouvernement fédéral de taxer enfin les grandes fortunes. Les résultats seraient bien plus concluants.

Ce débat est en dessous de tout.

M. le président. – Nous sommes arrivés au terme de nos travaux.

- La présentation du conclave et l'échange de vues se clôturent à 18h40.